



HAL
open science

L'évaluation en bibliothèque

Léo Tomasi

► **To cite this version:**

Léo Tomasi. L'évaluation en bibliothèque. Sciences de l'information et de la communication. 2018.
dumas-02160673

HAL Id: dumas-02160673

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02160673>

Submitted on 19 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'évaluation en bibliothèque

TOMASI Léo

Master 2, Sciences Humaines et Sociales

Métiers du Livre et de l'Édition - Parcours métiers des bibliothèques

Année 2017/2018

Sous la direction d'Anne Béroujon



Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné Léo TOMASI, déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Grenoble

Le : 20/08/2018

Signature :

Remerciements

Je tenais d'abord à remercier l'ensemble des enseignants et intervenants du Master Métiers du livre et de l'édition, parcours Métiers des bibliothèques ainsi que toute l'équipe administrative de l'ARSH et de Médiat.

Je voudrais ensuite remercier mes collègues du Centre de documentation de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble pour leur merveilleux accueil :
Laurence Ploncard, pour son humour et sa maîtrise des tableaux Excel,
Damien Delaye, pour ses moments photo déroutants et son engagement,
Laurent Rivollet pour ces discussions passionnantes sur tous sujets,
Marie-Madeleine Rulland pour son professionnalisme, ses espiègleries et son rire,
Et enfin, Monique Vial pour son extrême bienveillance, sa générosité et le partage toujours bienvenu de son expérience.

Pour finir je souhaitais remercier mes proches, ma compagne et mes deux enfants qui ont su faire preuve d'une patience à toute épreuve et qui ont été un soutien indéfectible tout au long de cette année.

Merci.

Sommaire

Introduction	p. 6
I. Le Centre de documentation de l'ENSAG	p. 7
1. <u>Présentation de la structure</u>	p. 7
a. La structure d'accueil : l'ENSAG.....	p. 7
b. Le Centre de documentation.....	p. 11
2. <u>Les missions de stage</u>	p.18
a. Le quotidien du Centre de documentation.....	p.19
b. Catalogage et formations.....	p.24
II. J'évalue, tu évalues, nous évaluons	p.29
1. <u>Positionnement et engagement</u>	p.29
a. Constructivisme et interactionnisme.....	p.30
b. Le chercheur et l'engagement.....	p.31
2. <u>L'évaluation et le New Public Management (NPM)</u>	p.32
a. Le New Public Management.....	p.32
b. Le NPM, recherche et enseignement.....	p.35
3. <u>De la mesure et du jugement</u>	p.37
a. L'évaluation des bibliothèques.....	p.37
b. Le questionnaire.....	p.44
c. Les entretiens.....	p.55
Conclusion	p.61
Bibliographie	p.63
Annexe	p.65

Introduction

Le film documentaire *Ex Libris : New York Public Library*, réalisé en 2017 par Frederick Wiseman, nous invite dans les arcanes du large réseau des 92 bibliothèques de la «Big apple ». On y suit les différents conservateurs, bibliothécaires, agents et personnels du réseau, de la très majestueuse New York Public Library au cœur de Manhattan, aux antennes plus locales des bibliothèques de quartiers plus défavorisés, comme le Bronx notamment. L'ensemble du film s'organise autour d'une citation de la romancière américaine Toni Morrison : « *Les bibliothèques sont les piliers de notre démocratie* » Ainsi, les bibliothèques de New York développent un nombre important de services qui vont dans ce sens. Certes on retrouve le prêt d'ouvrages, de partitions de musique, des collections de dessins ou encore des ressources numériques mais la bibliothèque est également une institution culturelle de premier ordre. On peut y apprendre à lire, à écrire, à faire de la musique, à chanter, à créer son entreprise ou encore les pistes pour chercher un emploi. C'est également un espace de conférences, de spectacles et un lieu d'accueil pour des groupes de parole à l'attention des minorités. Dans le même ordre d'idée on y retrouve par exemple des cours de langue des signes. Le second message du film porte sur l'importance et les enjeux de la demande quasi permanente de financement. Aux États-Unis les bibliothèques sont comme en France financées par subventions publiques mais elles doivent également solliciter des mécènes privés afin de préserver leur existence. La bibliothèque de New York doit donc constamment justifier de sa valeur aux yeux de ses donateurs et exister dans le paysage culturel de la ville. Elle doit légitimer chaque demande de nouveaux moyens et résister à la concurrence des autres institutions culturelles ; elle est sans cesse évaluée.

Le Centre de documentation de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (l'ENSAG), où j'ai eu la chance de réaliser un stage de sept mois (de janvier à juillet 2018), n'a vraiment rien à voir avec la New York Public Library. Cependant, dans cette petite structure la question de l'évaluation se pose également. C'est ici le cœur de ce texte, mi-rapport de stage mi-mémoire de recherche : il s'agit de questionner l'évaluation au sein des bibliothèques.

Je reviendrai d'abord sur les caractéristiques de la structure d'accueil du Centre de documentation, à savoir l'ENSAG avant de présenter ce dernier plus en profondeur. Par la suite je reviendrai en détail sur les missions et tâches que j'ai pu accomplir durant ce stage ainsi que les enjeux auxquels j'ai été confronté.

Dans un second temps, je m'appliquerai à rendre compte d'une courte recherche sur le concept d'évaluation. J'essayerai d'abord de retracer la genèse de l'augmentation des logiques évaluatrices au sein des services publics en discutant du New Public Management. Je mènerai par la suite un réflexion sur l'évaluation en bibliothèque : *quoi évaluer, comment l'évaluer et enfin pour qui évaluer ?* Enfin, pour clore cette seconde grande partie je tenterai de montrer la manière dont j'ai pu mobiliser les conclusions de cette recherche tout au long de mon stage et plus particulièrement au sein de l'enquête auprès des lecteurs que j'ai réalisée.

I. Le Centre de documentation de l'ENSAG

1. Présentation de la structure

a. La structure d'accueil : l'ENSAG

Dans un premier temps je vais revenir rapidement sur les caractéristiques de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG) qui est l'établissement d'accueil du Centre de documentation où j'ai eu la chance de réaliser mon stage. Après être revenu rapidement sur les données statistiques, qui permettent une mise en regard vis-à-vis de l'Université Grenoble Alpes (UGA), je reviendrai rapidement sur l'histoire et les évolutions architecturales qu'a connues cette école et qui traduisent à mon sens un esprit singulier.

L'ENSAG : une école d'architecture

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif destiné à l'enseignement de l'architecture. Elle délivre un diplôme d'Etat en Architecture à plus de 120

architectes par an. Elle est sous la double tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication et du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La directrice actuelle (2018) de l'établissement est Marie Wozniak.

Historiquement, l'école de Grenoble est la huitième école d'architecture à avoir ouvert ses portes en France et ce dès 1927. Elle était à l'époque située au sein de l'École des Beaux-Arts et occupait donc une position plus centrale dans la ville. Elle s'installe par la suite, dans les années 1970, dans le quartier plus périphérique de la Villeneuve à proximité du centre commercial Grand'Place. L'ENSAG est donc aujourd'hui relativement isolée du campus de Saint-Martin-d'Hères mais elle constitue avec la Cité des Territoires, l'IUGA (qui comprend l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble) une polarité sud relativement bien marquée.

L'ENSAG est un membre associé de la COMUE de l'UGA, elle compte 965 étudiants¹. Mis au regard des 45000 étudiants inscrits à l'UGA, il est aisé de se rendre compte que les enjeux ne sont pas du tout les mêmes. Il ne s'agit donc pas ici de faire une comparaison, ce qui serait absurde, mais de prendre l'UGA comme valeur étalon afin de mieux saisir les jeux d'échelles.

Il y a une cinquantaine d'enseignants statutaires à l'ENSAG et près de soixante-dix chercheurs et enseignants-chercheurs (contre 3000 à l'UGA). Concernant les personnels administratifs, ils sont 50 à l'ENSAG et 2500 à l'UGA. Du point de vue de la recherche, l'ENSAG accueille quatre laboratoires (80 à l'université) et compte 41 doctorants (3 700 doctorants de toutes les disciplines à l'UGA). L'ENSAG compte 20% d'étudiants étrangers pour 13% à l'UGA. Si l'on se penche sur le volet financier : le budget global de l'ENSAG s'élève à 11 500 000 euros ; celui de l'UGA est de 450 000 000 euros.

À un niveau administratif, le fonctionnement de l'ENSAG n'est pas sans rappeler celui d'une université. Cette dernière comprend effectivement un CA (Conseil d'Administration) qui réunit la directrice, les représentants enseignants, étudiants et des personnels administratifs, ainsi que des personnalités extérieures. D'un point de vue scientifique et pédagogique, la Commission de la Pédagogie et de la Recherche (CPR) définit les grandes lignes à suivre dans ce domaine. Les étudiants sont sélectionnés sur concours, après le Baccalauréat, et intègrent

¹ L'ensemble des données statistiques ont pu être obtenues directement sur les sites internet des deux structures : <http://www.grenoble.archi.fr/ecole/ecole-en-chiffres.php> et <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/grandes-missions/universite/>

un cursus découpé selon le modèle classique LMD (Licence, Master, Doctorat). À la fin du second cycle (Master2) ils doivent présenter devant un jury un Projet de Fin d'Etude (PFE) afin d'obtenir leur Diplôme d'Etat d'architecte. Il est ensuite possible de continuer par un doctorat en architecture (reconnu depuis 2008) en intégrant l'un des quatre laboratoires de recherche.

Spécificité des écoles d'architecture il est également possible après le Master de préparer durant une année une HMO-NP (Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre) en associant une mise en situation professionnelle avec des enseignements spécifiques. Il est également possible de s'inscrire à un DSA (Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement) en architecture sur 2 ans. Le DSA de l'ENSAG porte sur l'architecture de terre et est porté par le laboratoire Craterre.

L'un des grands principes de l'enseignement de l'architecture porte sur l'importance d'allier savoir théorique et expériences pratiques. On retrouve donc plusieurs espaces au sein de l'ENSAG permettant ce double enseignement : un atelier maquette d'abord et des salles informatiques en libre-service équipées en logiciels professionnels. Il est également important de souligner le rôle des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau (GAIA) dans la pédagogie de l'école. Cette structure, fréquentée régulièrement par les étudiants de l'école, permet des expérimentations grandeur réelle. Elle est complétée depuis peu localement par un Fab'Lab, ouvert avec l'IUGA, centré sur le prototypage et l'expérimentation de nouvelles méthodes de construction numérique. Dès lors les partenariats avec les différentes instances de l'UGA sont relativement nombreux et tendent à rapprocher l'ENSAG du modèle universitaire classique.

L'architecture de l'école d'architecture

D'un point de vue spatial la différence entre l'UGA et l'ENSAG reste toutefois marquante. L'UGA se déploie sur 500000m² de patrimoine répartis sur 12 sites, l'ENSAG quant à elle s'étend sur 12851 m² de locaux. Le bâtiment de l'école est implanté au cœur du quartier de la Villeneuve à Grenoble.

En 1976, les architectes Roland Simounet et Michel Charmont livrent un bâtiment relativement audacieux, par sa forme d'abord – ce bâtiment en béton est reconnu par le label « Patrimoine du XXe siècle » - mais également par la volonté d'intégrer de façon étroite le quartier qui l'accueille.

En effet à l'origine, l'école est pensée comme un espace ouvert, un véritable espace public où il est possible à tout un chacun de circuler. Une rue intérieure permet de traverser le bâtiment et de relier une partie du quartier à l'autre. Les amphithéâtres sont imaginés comme des espaces ouverts permettant ainsi aux passants, habitants du quartier, extérieurs à l'école d'avoir une vision sur les enseignements dispensés. Dans le même ordre d'idée, le Centre de documentation est un espace accessible à tous et ouvert. Cette idée d'un bâtiment d'enseignement largement ouvert sur son environnement proche traduit à mon sens très bien un certain esprit propre aux années 1970.

Lors des travaux de restructuration du bâtiment en 1998, cet esprit a quelque peu disparu au profit d'une restructuration plus conventionnelle². En effet les ouvertures sur le quartier ont été largement restreintes et cette idée de passage intérieur et traversant, ouvert à tous, a aujourd'hui disparu. À noter que les modalités d'accès se sont dernièrement largement durcies avec l'élévation du niveau d'alerte du plan Vigipirate (inscription obligatoire à l'accueil pour les personnes extérieures à l'établissement, fouille occasionnelle à l'entrée...).

Il me semble important de revenir sur cet historique et sur la situation actuelle en matière d'accès à la structure car le Centre de documentation, faisant partie intégrante du bâtiment, est soumis aux mêmes politiques d'ouverture ou de fermeture que celles de l'école.

À noter enfin que l'actuel emplacement du Centre de documentation correspond au tracé de l'ancienne rue intérieure. Cela explique en très grande partie le fait que le sol soit très fortement en pente ; générant au passage des complications organisationnelles en lien avec le mobilier de la bibliothèque mais aussi en termes d'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Il est en effet pour l'instant très compliqué de mettre en place un espace d'attente sécurisé (EAS) – un espace plat permettant aux PMR de s'arrêter sans risque - au niveau de la

² Ce projet a été confié à l'équipe lauréate composée d'Antoine Félix-Faure, Philippe Macary et Dominique Page.

banque de prêt. Des discussions sont actuellement en cours avec les services concernés afin de remédier à ce manque.

b. *Le Centre de documentation*

Le Centre de documentation est ouvert au grand public mais accueille principalement les membres de l'ENSAG (étudiants et professeurs principalement). Nous l'avons déjà vu, les conditions d'accès aux locaux ne permettent pas, à l'heure actuelle, une ouverture optimale pour les personnes extérieures. Le Centre de documentation compte une cinquantaine de places assises pour les lecteurs ainsi qu'un nombre conséquent de tables, de postes informatiques ainsi que des scanners et une photocopieuse en libre-accès. Ce centre dispose de 540m² de locaux et s'organise autour d'un rez-de-chaussée principal ainsi que de 3 mezzanines. Cette disposition singulière des locaux permet de sectoriser de manière très marquée les différentes collections.

Le Centre de documentation est également très fortement associé au réseau ArchiRès, réseau de la très grande majorité des bibliothèques des écoles nationales supérieures d'architecture de France. ArchiRès est un réseau francophone de bibliothèques d'écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage et de partenaires associés qui rassemble 20 écoles nationales supérieures d'architecture, l'Ecole Spéciale d'Architecture, l'Ecole Camondo, la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme LOCI de Bruxelles, la Faculté d'architecture de l'Université Libre de Bruxelles, l'Académie Libanaise des Beaux-Arts et enfin la Cité de l'architecture et du patrimoine. Le Centre de documentation de l'ENSAG partage ainsi un catalogue commun avec les autres écoles membres. Depuis 2014, date de sa mise en ligne, le réseau fonctionne au travers de plusieurs commissions et ses différents membres sont tous des producteurs de la base de données du portail ArchiRès.

Pour cette partie je reviendrai d'abord sur quelques données chiffrées avant de présenter l'organisation spatiale des collections pour enfin énumérer les services que propose ce Centre de documentation.

Mais avant d'aller plus avant dans cette présentation il paraît pertinent ici de s'arrêter un moment sur le personnel. Le service compte trois documentalistes titulaires : Monique Vial, la responsable du Centre de documentation, Marie-Madeleine Rulland et Damien

Delaye (arrivé en 2017 de la bibliothèque de l'école d'architecture de Paris La Villette). En 2013, Laurent Rivollet a rejoint le service et depuis cette année (2018), Laurence Ploncard est venue compléter l'équipe. A noter que ces deux derniers renforts, bien qu'essentiels pour le fonctionnement de la bibliothèque, ne sont pas documentalistes ou bibliothécaires de formation. Les cinq bureaux des personnels sont à part des espaces dédiés aux publics et se déploient sur une superficie de 90m². Au cours de l'année universitaire, une dizaine de moniteurs étudiants intègrent le service afin d'assurer principalement l'accueil des lecteurs, les prêts et retours, le rangement et l'équipement des documents.

Le Centre de documentation en chiffres

Le Centre de documentation utilise pour l'instant le système intégré de gestion de bibliothèque Koha, ce SIGB est libre et open source. Il est utilisé aussi bien dans la gestion de la circulation des documents que pour le catalogage. En revanche la gestion des adhérents est déléguée au logiciel LDAP en lien avec Taigä ; cette application permet la mise en place d'une passerelle avec les données de l'administration de l'école. À noter que depuis la fin de cette année universitaire (2018) le réseau ArchiRès et donc le Centre de documentation de l'ENSAG, intègrent le Sudoc. Cette transition s'effectue en étroite collaboration avec l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) et nécessite d'apprendre et de maîtriser un nouveau logiciel de gestion des notices à savoir WINIBW. La transition d'un système à l'autre génère une part très importante de tâches supplémentaires à effectuer et un bouleversement des habitudes quotidiennes de travail. La plus grande interrogation porte à ce jour sur la formation de l'ensemble des agents.

Cependant l'utilisation de Koha n'est pas entièrement remise en cause. Dès lors grâce aux requêtes SQL (Structured Query Language) et à la fonction rapport de Koha il est possible d'obtenir un nombre impressionnant de statistiques concernant aussi les états de collections que la circulation. Je reviendrai dans la seconde partie sur l'intérêt pour le service de pouvoir générer ses propres statistiques. De plus le service possède ses propres outils de gestion : inventaire, bulletinage... ce qui permet en croisant les données d'obtenir une idée assez précise des fonds. Ainsi le Centre de documentation compte à ce jour 32974 documents empruntables de tout type, dont 18018 livres, 9606 revues, 3588 travaux étudiants et 1311

documents audiovisuels. Il est important d'insister sur le fait que ces chiffres concernent uniquement les documents en circulation. Une grande majorité des revues anciennes par exemple sont reliées et donc en consultation sur place uniquement. Il y a à ce jour 20476 numéros de revue (empruntables comme non empruntables) et 250 exemplaires reliés (non empruntables) qui comprennent plusieurs numéros de revues chacun. Il est dès lors relativement complexe d'obtenir un chiffre exact sur l'ensemble de la collection, les fluctuations étant trop nombreuses (nouveau livres et revues, pertes et vols, pilon...), mais en ne prenant pas en compte les reliures et en comptabilisant le nombre de numéros de revues nous pouvons tout de même obtenir un total pour la collection de 43844 documents.

Ces fonds sont rangés selon la Classification décimale universelle (CDU). Il s'agit là d'une version simplifiée et adaptée aux spécificités de la discipline architecturale. Une part très importante du fond est en accès libre. Les rares exceptions concernent les ouvrages de la réserve (531 documents) car trop volumineux, trop anciens ou trop précieux ; l'accès se fait ici uniquement sur demande.

L'une des particularités du Centre de documentation concerne la gestion des travaux étudiants. En effet une disposition légale oblige les étudiants en Master 2 à déposer leur mémoire du Projet de Fin d'Etude (PFE) au Centre de documentation. C'est donc chaque année une centaine de documents à traiter et à ajouter à la collection. Il est à dire que depuis cette année et pour la première fois, le dépôt de ces travaux se fait uniquement de manière numérique. Il faut dès lors conserver et mettre à disposition les mémoires au format PDF sur le catalogue. C'est le logiciel OMEKA qui permet cette gestion, à noter que la décision de choisir cette solution a été adoptée par l'ensemble des membres du réseau ArchiRès. Il reste la question de la numérisation, opération très coûteuse, des anciens travaux étudiants (PFE et anciennement TPFE). À ce sujet il paraît important de citer le mémoire de stage réalisé en 2013 par Clément Thouvenin qui portait déjà justement sur les enjeux de cette numérisation.

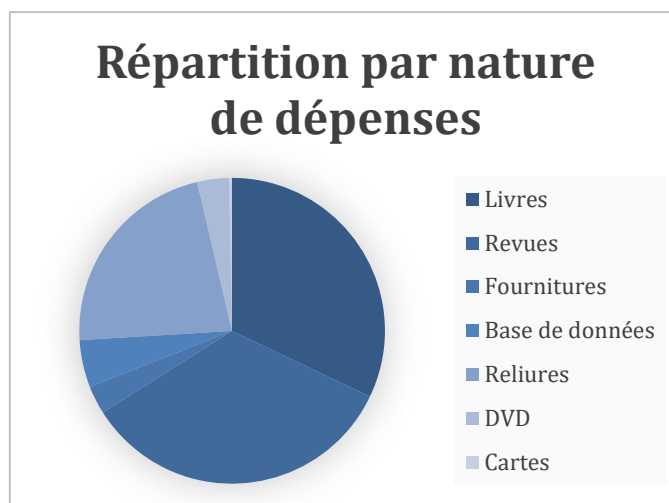
Au niveau budgétaire, le Centre de documentation dispose d'un budget de plus de 45000 euros par an. J'ai pu identifier un certain nombre de lignes budgétaires : l'achat de nouveaux livres, DVD et cartes, les abonnements aux revues, l'accès aux bases de données numériques (Khéox, Avery Index...), la reliure ainsi que les fournitures courantes (films adhésifs, scotch, stylos...). À noter que chaque année, une part relativement importante de la collection de revues est envoyée à la reliure. Cela permet notamment d'envisager une meilleure conservation pour ces documents. Au sein du réseau un plan de conservation partagé est mis

en place et justifie en partie ces efforts. Il reste à dire que les documents reliés ne peuvent plus être empruntés mais seulement consultés sur place.

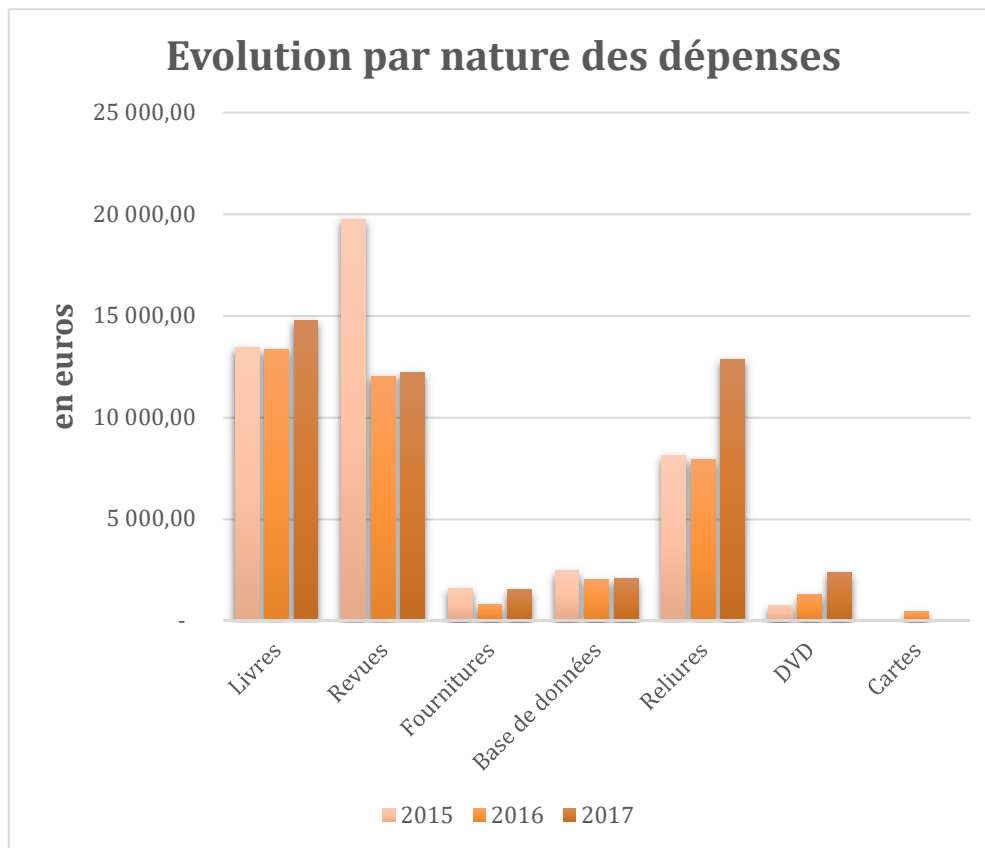
J'ai pu récupérer les données budgétaires depuis 2015 et proposer ainsi le tableau récapitulatif suivant (les dépenses sont en euro) :

Année	Livres	Revue	Fournitures	Base de données	Reliures	DVD	Cartes	Dépenses annuelles
2015	13425	19729	1 578	2437	8097	732	-	45999
2016	13330	12029	775	2005	7907	1267	411	37727
2017	14759	12196	1 521	2065	12848	2354	-	45743

Afin de rendre la lecture de ces données plus parlante j'ai réalisé deux graphiques, le premier présente la répartition des dépenses par nature et ce en moyenne sur les trois dernières années :



Le second graphique permet de rendre compte de l'évolution de ces dépenses depuis 2015 :

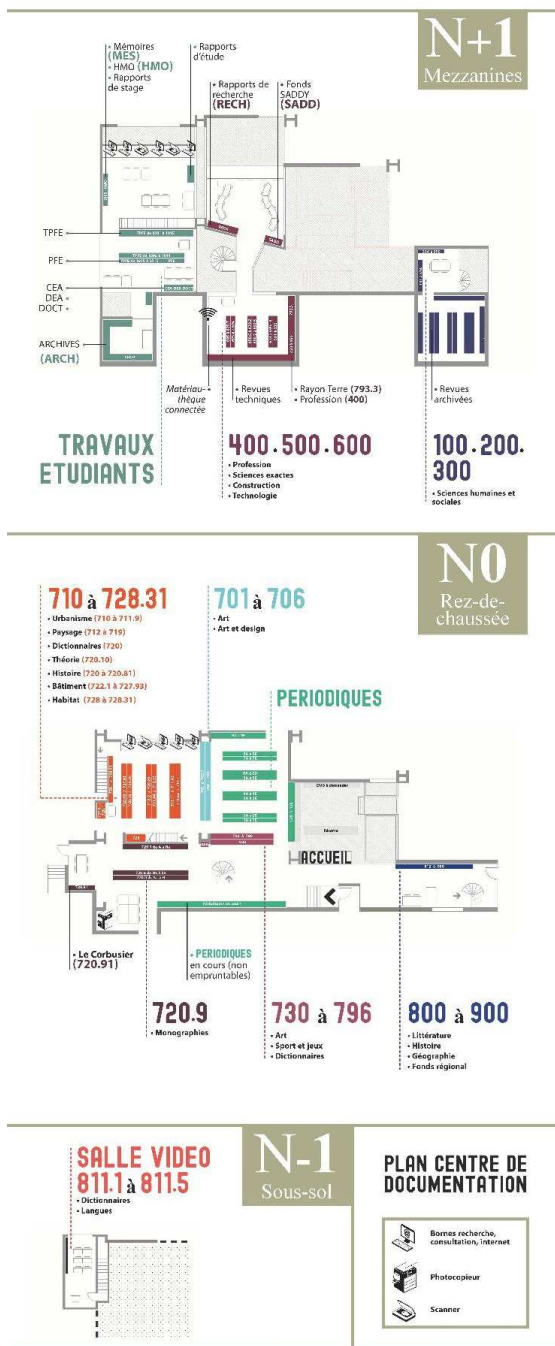


Il est à dire que la part du budget allouée à l'achat de nouveautés, et principalement des livres papier, et celle des abonnements à des revues papiers reste largement majoritaire. La reliure à des fins de restauration et principalement de conservation d'anciens numéros de revues compte pour plus de 20% du budget annuel. En revanche la part du budget réservée aux bases de données numériques ne dépasse pas 5% ce qui est à mon sens notable pour un Centre de documentation en lien avec un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Il y a là effectivement matière à débattre et je reviendrai sur ce point plus loin dans ce mémoire.

Le plan du Centre de documentation

Je vais maintenant présenter l'organisation spatiale du Centre de documentation, nous l'avons vu, ce dernier se déploie sur un rez-de-chaussée principal ainsi que sur trois mezzanines plus

petites. Cette année, l'une des monitrices étudiantes a réalisé un nouveau plan du Centre de documentation à l'intention des lecteurs. En voici une copie :



Les mezzanines permettent de cloisonner de manière très marquée certaines collections. Ainsi on retrouve les travaux étudiants sur la plus grande des mezzanines, les collections en lien avec la documentation technique se trouvent sur la mezzanine centrale et enfin les ouvrages de sciences humaines et sociales sur la dernière et la plus petite d'entre elles. Concernant le rez-de-chaussée, les revues occupent la partie centrale tandis que les monographies d'architecte occupent un espace à part bien délimité et directement en face de l'entrée. Ainsi la mise en valeur de cette collection est évidente, c'est la première chose que l'on peut voir en entrant dans le Centre de documentation. Les ouvrages d'urbanisme et de théorie de l'architecture occupent également un espace bien délimité marqué par des séparations franches (mur, sous niveau de quelques marches). La collection de littérature, d'histoire et de géographie se trouve à droite de la banque de prêt dans le cheminement vers la mezzanine dédiée au champ des sciences sociales. Enfin il est à noter l'existence d'un dernier espace, une salle en sous-sol, équipée pour le visionnage vidéo et qui comprend également les collections de langues. Cette petite pièce en sous-sol est équipée de chaises et de tables et permet aussi d'accueillir un

certain nombre d'étudiants ; elle sert parfois de salle de formation pour le Centre de documentation. Il était prévu cette année que cet espace soit considéré au sein de l'école comme une salle de cours à part entière utilisable par la pédagogie. Mais sa faible jauge (29 personnes maximum) de sécurité empêche dans les faits l'utilisation de cette salle dans le cadre de la dispense de cours. Je rappelle ici le fait qu'une grande partie du rez-de-chaussée

est en pente. Couplées avec les escaliers d'accès aux mezzanines ces spécificités peuvent parfois être des contraintes de taille dans l'aménagement du Centre de documentation.

Les services du Centre de documentation

Je vais terminer cette partie de présentation du Centre de documentation en revenant sur les services que ce dernier propose. On retrouve comme dans la plupart des bibliothèques un service de Prêt Entre Bibliothèques (PEB) mais aussi la possibilité de faire pour tous les lecteurs des suggestions d'achat. À ce sujet une boîte à suggestions a été installée en janvier 2018 directement sur la banque de prêt. Cette boîte sert également à recueillir les suggestions en tout genre des lecteurs.

Je l'ai déjà évoqué plus haut mais le Centre de documentation délivre des accès à plusieurs bases de données en ligne. Ainsi, un accès à Khéox, une base de données dans le domaine de la construction, est proposé tout comme pour Avery Index, une base de notices bibliographiques centrée sur les articles des périodiques dans le domaine de l'architecture. Il est aussi à dire que le Centre de documentation met à disposition un accès à la base de données de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière). En effet l'IGN met ces données à disposition dans le cadre de sa licence « Recherche et Enseignement » qui est accessible gratuitement pour tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il faut cependant préciser que les données téléchargeables depuis ce portail ne peuvent être exploitées uniquement par un logiciel SIG (Système d'Information Géographique). En effet les données de l'IGN sont toutes géo-référencées et comportent des informations en lien avec l'échelle et ne peuvent donc être pleinement utilisées que par un SIG. Il en résulte un questionnement propre à cette offre de service : où doit s'arrêter l'accompagnement des lecteurs dans l'exploitation de ces données ? Il a été décidé de n'accompagner les lecteurs que dans la phase de téléchargement des données : un tutoriel a été mis en ligne sur le site de l'école à cet effet afin de guider les étudiants dans les différentes étapes du téléchargement des données de l'IGN. L'exploitation de ces données reste ensuite à l'appréciation seule de l'utilisateur qui doit se débrouiller avec ses connaissances personnelles dans ce domaine. Le Centre de documentation ne propose pas de suivi propre sur ce sujet. Il y a là à mon sens un vrai débat. Jusqu'où doit-on aller en tant que Centre de documentation dans les services que nous proposons aux lecteurs ?

Je me permets ici une petite digression afin d'expliquer plus en détail mon point de vue personnel sur la question. Il s'agit d'un engagement subjectif que je vais tenter de défendre ici. Je pense qu'il est du ressort des bibliothèques d'offrir des services permettant à ces lecteurs d'aller le plus loin possible dans l'utilisation et l'exploitation des données que cette dernière met à leur disposition. Dans ce cas précis, je suis d'avis que le Centre de documentation est plus que légitime pour proposer des séances de formation, ou du moins d'initiation, à l'utilisation des logiciels de SIG (d'autant plus qu'il existe des logiciels de ce type gratuits, libres et open source, comme QGIS par exemple). Afin d'exprimer plus largement mon avis je me permets une analogie avec le livre. Il est vrai que les bibliothèques n'ont pas pour but premier d'apprendre aux gens à lire. En revanche il n'est pas aberrant que ces services publics proposent des cours de français, de lecture ou d'écriture, à l'usage de ses lecteurs étrangers ne maîtrisant pas bien la langue française ou à ceux les moins avancés dans ce domaine. Reste évidemment la question des moyens, l'un des plus grands freins à la mise en place de pareils services, sur laquelle je compte revenir plus loin dans ce mémoire.

Le Centre de documentation de l'ENSAG propose également des formations en lien avec l'enseignement. Il s'agit principalement d'initiation à la recherche documentaire, d'aide à la rédaction d'une bibliographie ou encore de présentation d'outils de gestion bibliographique, tels que Zotero par exemple. L'ensemble de ces formations est construit en lien étroit avec un enseignant et porte sur les thématiques de son cours.

Après avoir rapidement présenté le Centre de documentation ainsi que sa structure d'accueil je me propose à présent de revenir sur les différentes missions qui j'ai pu mener durant mes 7 mois de stage.

2. Les missions de stage

Les différentes tâches que j'ai eu l'opportunité d'accomplir durant la période de mon stage peuvent se diviser en trois grandes catégories. La première correspond à la gestion et aux tâches quotidiennes du Centre de documentation. La seconde porte sur les diverses formations que j'ai été amené à dispenser. Lors de cette période j'ai également réfléchi à la

livraison d'un rapport d'activité sous la forme d'une enquête auprès des lecteurs. Cette dernière mission ne sera en revanche pas décrite dans ce chapitre. En effet l'enquête que j'ai pu mener à bien est l'un des éléments centraux sur lequel je compte m'appuyer afin de dérouler mon raisonnement au sein de la seconde grande partie de ce mémoire.

Dans un premier moment je vais présenter de manière la plus exhaustive possible l'ensemble des activités auxquelles j'ai été confronté de manière plus ou moins quotidienne. Enfin je reviendrai sur mes missions de catalogage et les évolutions que ces dernières ont connues ainsi que sur les formations que j'ai pu mettre en place et dispenser.

a. *Le quotidien du Centre de documentation*

Je ne vais pas ici détailler avec précision l'ensemble des tâches quotidiennes, il sera possible d'en discuter davantage lors de la soutenance. Je développerai plutôt l'une d'entre elles en insistant sur les leçons que j'ai pu en tirer.

Tâches et gestion courantes

Bien que le personnel du service ne soit pas du même rang au sein de la fonction publique (catégorie A, B et C), les tâches sont partagées de la manière la plus équitable possible. L'ensemble des agents est amené à participer à toutes les opérations de gestion dont nécessite le Centre de documentation. Ainsi en intégrant cette équipe j'ai eu l'opportunité de faire un nombre important de choses variées.

- J'ai ainsi été amené à tenir la banque de prêt, à enregistrer les prêts et les retours, à ranger les documents dans les rayonnages, à équiper les nouveautés (couverture, tampon, mise en place du système antivol, étiquetage...), à renseigner et à guider les lecteurs dans leurs recherches bibliographiques, à gérer la procédure de pilonnage d'ouvrages (supprimer les exemplaires et la notice si nécessaire dans le SIGB, indiquer le nouvel état dans l'inventaire, déséquiper le document).

- J'ai aussi activement participé à la réflexion et à la création de plusieurs supports de communication. La gestion de la page Facebook (Documentation-ENSA-Grenoble), en lien avec Damien Delaye, a notamment été l'occasion de plusieurs expérimentations autour du contenu de nos publications. Je me permets de détailler rapidement ici en guise d'exemple : le travail autour de la mise en valeur des nouveautés et de nos expositions nous a mené à mettre en ligne des photographies singulières. L'idée est de proposer une photographie dans un décor rappelant le plus possible le propos du livre ou de l'exposition. Une mise en situation qui se veut originale en somme afin de participer à la mise en avant de nos publications sur les fils d'actualités des personnes abonnées à notre page.

- Concernant la valorisation des nouveautés j'ai aussi réalisé une affiche que nous avons installée hors des murs du Centre de documentation, dans les couloirs de l'école, afin de créer un appel vers ce dernier.

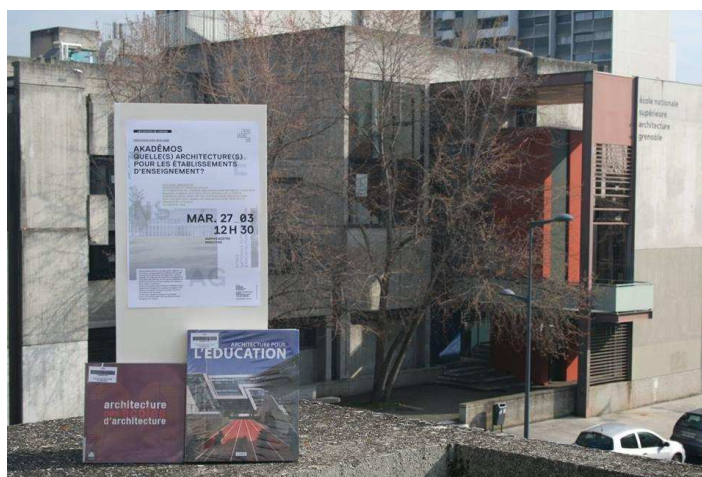
- J'ai également réalisé une affiche centrée sur le Thésaurus du réseau ArchiRès afin d'insister sur l'importance d'utiliser les mots-clés lors de la phase de recherche sur le catalogue. Cette affiche a ensuite été installée à proximité des postes de recherche en libre accès du Centre de documentation ; à côté du Thésaurus à proprement parler (227 p.) et de son Index permuté (123 p.).



- J'ai participé lors des journées portes ouvertes à des actions de médiation en faveur du Centre de documentation : interventions en amphithéâtre auprès des lycéens, mise à disposition d'une notice bibliographique d'ouvrages d'introduction à la discipline architecturale, moment d'échange au Centre de documentation autour d'une table d'exposition présentant les dits ouvrages...

- J'ai aussi mis en place une série d'expositions de documents présents dans nos collections en lien avec les événements de l'ENSAG et plus particulièrement autour des colloques et journées d'études. L'idée de proposer des ouvrages qui fassent écho à des séminaires de recherche se déroulant à l'école permet au lecteur de poursuivre ses réflexions sur un sujet mais également de mettre en valeur certains documents qui ne sortent pas régulièrement.

Devant le succès de cette initiative il a été décidé de proposer systématiquement une notice bibliographique propre à chaque sujet, afin de garder trace de l'évènement et de proposer sur le long terme une aide à la recherche documentaire pour les lecteurs. Ces expositions sont annoncées, comme nous l'avons vu plus haut, sur la page Facebook du Centre de documentation. Ici un exemple du poste annonçant une exposition sur l'architecture des établissements d'enseignement supérieur³ :



- J'ai également pu participer à des missions de gestion. Ainsi j'ai assisté Monique Vial (la responsable du service) lors des commandes et du choix des nouveaux ouvrages. J'ai à ces occasions pu faire un certain nombre de suggestions d'achat. Outre la possibilité de me familiariser avec les spécificités de la gestion budgétaire, ces moments m'ont conforté dans l'une de mes jeunes convictions de futur professionnel des bibliothèques. En effet, lors de ce processus de commande, la place prise par les moments de médiation avec les fournisseurs (principalement ici avec le libraire de La Dérive, librairie du centre-ville de Grenoble) sont essentiels. La possibilité d'échanger et de dialoguer de vive voix avec un professionnel est un plus inégalable pour le service.

- J'ai enfin eu l'occasion de participer aux échanges au sein du réseau Archirès. J'ai été intégré à la liste de diffusion mail du réseau ce qui a été l'occasion de suivre les actions menées. Et j'ai pu discuter plus directement et à plusieurs reprises avec la coordinatrice de la commission cartographique. Ces échanges ont abouti à la diffusion d'une note au sein du réseau sur l'offre de service que propose l'IGN et plus particulièrement sur l'intérêt des

³ Cette photographie est l'occasion de présenter une vue de l'une des façades de l'ENSAG.

géoservices. Ces derniers permettent la diffusion, le partage et le croisement des données de l'IGN.

L'espace détente

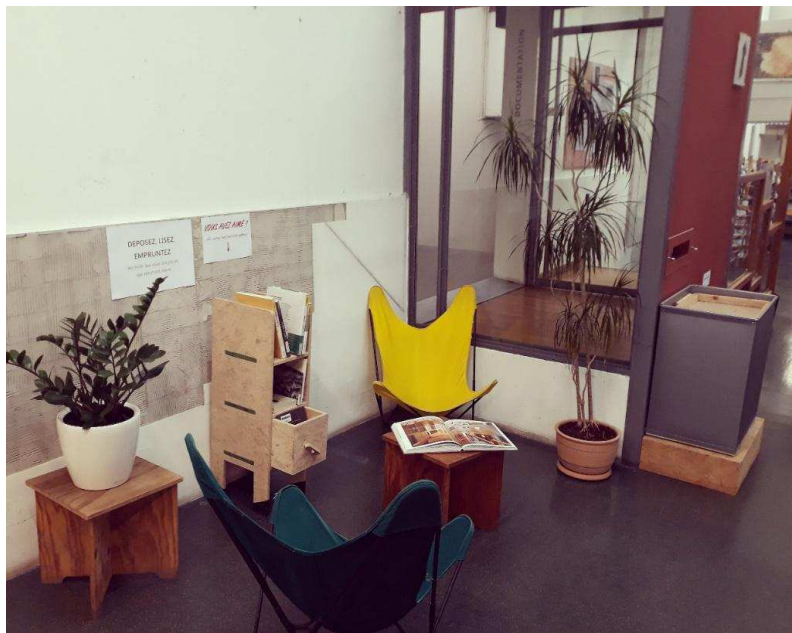
Durant ce stage j'ai été encadré de manière très professionnelle. Tout en me guidant de manière très cohérente, en me faisant confiance, l'équipe du Centre de documentation a aussi été à l'écoute de mes propositions, me laissant une marge de liberté très appréciable.

Dès lors j'ai pu initier la création d'un espace détente pour la lecture. L'objectif étant de proposer un espace qui tranche avec l'aménagement traditionnel du Centre de documentation ; les tables et les chaises traduisant un aspect relativement scolaire. L'idée était de rompre avec ce modèle en mettant à disposition des lecteurs un espace doté de fauteuils à l'assise plus confortable. Un espace où il est possible de discuter, de se reposer, de lire ; un espace de détente.

Pour ce faire il a d'abord fallu identifier un endroit où il était possible d'aménager pareil espace. Après concertation il a été décidé de déplacer les collections des documents relatifs à la thématique « design » afin de libérer de la place. Nous avons relocalisé les ouvrages, démonté les étagères, et libéré ainsi une surface conséquente à réinvestir. Nous avons ensuite équipé l'endroit avec des fauteuils (au tissu conforme aux normes M1 de résistance aux incendies), d'une table et de quelques plantes vertes.

J'ai également profité de la nouveauté de cette installation pour proposer et mettre en place un service pour les lecteurs. L'idée consistait ici à mettre à disposition une étagère volontairement vide en invitant les lecteurs à déposer les ouvrages qu'ils ont lus, appréciés et dont ils pourraient recommander la lecture aux autres. Une affiche présente le concept : « Vous avez aimé ? Les autres vont peut-être adorer. » Tandis qu'une seconde propose une sorte de mode d'emploi : « Déposez, lisez, empruntez les livres qui vous ont plu et qui pourront plaire. »

Dans les faits il est encore trop tôt pour constater si l'expérience est une réussite. En revanche, à l'usage il s'est avéré qu'une pareille installation pouvait poser problème. En effet les ouvrages présentés ici sont signalés comme étant disponibles sur le catalogue cependant ils ne sont pas à leur emplacement en rayon et ne respectent pas leur rangement CDU. Il s'agit, dès lors qu'un ouvrage semble manquant, de vérifier s'il n'a pas été conseillé par un lecteur et donc déplacé vers l'étagère dédiée à cet effet. Si le service continue de fonctionner et prend davantage d'importance il sera peut-être nécessaire de mettre en place un système de fantôme afin d'éviter ce type d'erreur.



La dernière étape a consisté à finir de décorer cet espace. Après avoir contacté l'ensemble des cinémas de Grenoble il a été possible de récupérer deux grandes affiches de films (qui ont été installées après la prise de cette photographie). À l'heure actuelle nous sommes en discussion avec le service de la communication de l'ENSAG afin d'obtenir des planches présentant des projets d'architecture des étudiants. En effet il paraît important de pouvoir changer relativement régulièrement la décoration de ce lieu.

L'évocation du service de la communication de l'ENSAG est ici l'occasion de dire que l'ensemble des supports relatifs à la communication (page Facebook, affiches, expositions, flyers...) sont pensés sinon en lien avec le chargé de communication, du moins en respectant les règles et les domaines de compétence de chacun. Lors des différentes expériences que j'ai pu mener dans ce domaine j'ai constaté que les échanges interservices sont systématiquement

riches d'enseignements et contribuent à une amélioration générale des conditions de travail et des usages.

À l'usage cet espace détente semble être une réussite. Les places sont très régulièrement occupées (surtout du temps de midi) et les étudiants se sont accaparés pleinement ce lieu, pour y lire et discuter mais aussi pour travailler sur leurs ordinateurs portables⁴.

b. Catalogage et formations

En plus des tâches quotidiennes, mon stage m'a également permis de me familiariser avec les grands principes et missions de la bibliothéconomie. En effet les techniques et les savoir-faire nécessaires à la gestion du Centre de documentation ont pu m'être présentés et j'ai pu participer activement à certains d'entre eux. C'est le cas plus particulièrement du catalogage et de la médiation auprès des lecteurs sous la forme de formations.

Le catalogage : de Koha à WinIBW.

Lors de mon stage j'ai eu la chance d'être accompagné par mes collègues dans les différentes tâches du processus de catalogage. J'ai ainsi pu approfondir mon apprentissage en matière de gestion des exemplaires, de création de notices, de rédaction de résumés, de choix des mots-clés issus du thésaurus, de gestion et de rattachement des notices d'autorités (pour les auteurs notamment)... Comme je l'ai déjà mentionné, le SIGB du Centre de documentation est à l'heure actuelle Koha. J'ai donc pu créer un certain nombre de notices de nouveaux ouvrages à partir des grilles de catalogage proposées par ce logiciel. S'il était parfois possible de dériver certaines notices à partir du catalogue du Sudoc ou de la BNF (fonction Z39.50/SRU) il fallait la plupart du temps créer la notice à partir de zéro.

⁴ Nous avons même pu constater à plusieurs reprises que certains étudiants s'installaient sur ces fauteuils pour dormir le temps d'une sieste.

L'une des spécificités du catalogue Archirès est de proposer pour l'ensemble des documents (livres, articles de revues...) un résumé qui accompagne la notice bibliographique. J'ai donc eu l'opportunité de rédiger un certain nombre de ces résumés lors de la création de nouvelles notices. Il faut par ailleurs porter une attention particulière au choix des mots-clés du thésaurus Archirès pour chaque nouveau document. Comme tous les articles de revues sont eux aussi dépouillés au sein de réseau, la création de notices et la réflexion autour des mots-clés sont une tâche quotidienne qui peut prendre énormément de temps aux documentalistes. Elle est heureusement partagée au sein du réseau et également au sein du service du Centre de documentation de Grenoble. La rédaction de notices aussi poussées permet aussi de connaître de manière relativement fine la collection et de pouvoir répondre plus aisément aux questions des lecteurs.

Comme l'exercice du rapport de stage est aussi un travail sur notre ressenti personnel, je me permets ici de vous en faire part. En restant bien évidemment modeste il est à mon sens relativement gratifiant de voir des collègues des quatre coins de France venir rattacher leurs exemplaires à l'une des notices que j'ai rédigées durant mon stage. Il est d'autant plus plaisant de se dire que les lecteurs qui consultent le catalogue Archirès vont peut-être apprécier dans leurs recherches de lire l'une de ces notices.

En échangeant avec les documentalistes et principalement avec Monique Vial, il est ressorti que la grande question qui doit motiver la rédaction d'un résumé et des mots-clés, d'une notice en générale, est la suivante : Pour quelle thématique de recherche ce document va-t-il être utile aux lecteurs ? Si je fais une recherche sur tel sujet, cet ouvrage vaut-il la peine d'être connu ? L'important est donc d'identifier avec le plus de justesse possible le sens premier d'un document afin de le retranscrire dans sa notice.

Comme je l'ai évoqué plus haut, depuis cette année, le réseau Archirès a été fortement invité par son ministère de tutelle à intégrer le réseau Sudoc géré par l'Abès. Ce projet particulièrement lourd a débuté et génère une série de complications à prendre en compte. La principale d'entre elles porte sur la maîtrise du logiciel WinIBW. Il s'agit à présent de créer les nouvelles notices directement sur WinIBW et non plus de passer par Koha. Les mots-clés et les autorités à prendre en compte ne correspondent plus au thésaurus Archirès mais doivent être sélectionnées via le Répertoire des Autorités Matières Encyclopédiques et Alphabétiques Unifiées (Rameau).

Dès lors j'ai eu l'opportunité de suivre avec les autres membres du personnel du Centre de documentation une série de webinaires dispensée par des agents de l'Abès afin de nous former à la rédaction UNIMARC et des notices sous WinIBW. Une autre formation sur le répertoire Rameau et son utilisation a également été proposée et la collègue qui y a assisté nous a fait des retours précis sur les modalités d'utilisation de ces mots-clés. Il est également à dire que le réseau du Sudoc n'autorise pour les résumés uniquement les textes d'éditeurs présents sur les quatrièmes de couverture. Or le réseau Archirès souhaite conserver les résumés rédigés par ses agents. En effet ces textes semblent préciser davantage le sens des ouvrages et se détachent d'une visée parfois trop « publicitaire ». Ainsi les notices créées dans le Sudoc devront être retraitées dans Koha après leur versement afin d'y ajouter un résumé ainsi que les mots-clés du thésaurus Archirès, plus riche et précis sur les termes spécifiques à la discipline architecturale.

Les missions du quotidien que j'ai été amené à réaliser durant ce stage sont nombreuses et relativement variées. Elles m'ont permis de saisir avec une certaine finesse les spécificités du métier de bibliothécaire : le rapport au document, à la collection, la médiation avec les lecteurs, les échanges au sein d'un réseau, d'une équipe. J'ai eu la chance de me voir offrir une grande marge de manœuvre, une certaine autonomie et le personnel du Centre de documentation m'a accordé une confiance rare. Je tenais à nouveau à les remercier ici.

Ce stage a également été l'occasion de mettre en place et de dispenser un certain nombre de formations à l'usage des lecteurs, comme en interne à l'attention des personnels du service.

Les formations à la recherche documentaire et en interne

De manière plus ponctuelle j'ai proposé une série de formations à l'attention des étudiants de l'ENSAG. Après avoir contacté les enseignants, nous avons pu travailler, avec certains d'entre eux, de concert à la mise en œuvre d'une séance sur mesure. Ces séances s'adressaient principalement aux étudiants à partir de la licence 3 et de master. Il s'agissait principalement de revenir sur les spécificités de la recherche documentaire sur un thème donné et de présenter les règles de citation et de rédaction d'une bibliographie pour l'exercice des mémoires.

En s'appuyant sur un document PowerPoint, les séances (généralement de deux heures) permettaient d'aborder : les incontournables d'un mémoire (couverture, sommaire, résumé, index, bibliographie...) et d'insister sur le fait que les étudiants doivent nous communiquer systématiquement leur mémoire au format PDF ; les potentialités du portail Archirès ; les ressources documentaires locales (BM, archives, musées...); les ressources nationales (Sudoc, Cairn, Hal...); les ressources et les index numériques (Khéox, Avery Index, données IGN...); les risques induits par le plagiat ; et enfin les règles de citation et de rédaction des bibliographies.

J'ai également proposé une initiation au logiciel de gestion bibliographique Zotero pour les étudiants de Licence 3 et de Master 2. Il est apparu à la suite de cela que cette formation gagnerait à être généralisée d'une part et d'être proposée plus tôt dans le cursus des étudiants d'autre part. En effet les fonctionnalités de Zotero expriment leur plein potentiel grâce à l'accumulation de notices bibliographiques ajoutées au gré des recherches. Les fonctions de partage de cet outil peuvent également être pertinentes autant pour l'étudiant que pour la pédagogie.

En interne, au sein du service les agents ne maîtrisaient pas tous parfaitement Zotero. La mise en place d'un support de cours à destination des étudiants a été l'occasion de proposer de revenir avec les collègues sur les spécificités de ce logiciel et de réfléchir à l'utilisation professionnelle que l'on peut en faire. Comment Zotero peut-il devenir un outil pertinent pour les bibliothécaires ? Telle est la question centrale qui a guidé nos réflexions lors de cette séance d'initiation.

Dans le même ordre d'idée j'ai réalisé une série de tutoriels à l'usage des lecteurs (et notamment sur les procédures de téléchargement des données de l'IGN). Ces tutoriels ont été présentés également aux agents du Centre de documentation. Cette présentation a été l'occasion de revenir plus en détail sur les spécificités des données de l'IGN. Ainsi une séance d'introduction à la gestion des données géographiques et aux SIG a pu voir le jour en interne. Les échanges qui ont suivi ont été très intéressants ; j'en ai par ailleurs plus ou moins déjà résumé la substance plus haut dans ce texte.

Suite à ces échanges il a été décidé que je propose une formation plus poussée et individuelle à Damien Delaye qui sera amené par la suite à prendre en charge ces questions et les problématiques susceptibles d'émerger à l'usage. Lors de séances particulières j'ai pu présenter à Damien Delaye les bases de Zotero, du téléchargement des données de l'IGN et de leur exploitation via le SIG libre et open source QGIS. Les résultats sont plus que satisfaisants car ce dernier a su prendre parfaitement en main ces différents logiciels. Il reste le problème lié à la pratique qui doit tout de même être relativement régulière afin de conserver une certaine maîtrise de ces outils.

Dans la première partie de ce travail je suis revenu en détail sur les caractéristiques principales de la structure d'accueil (l'ENSAG) ainsi que sur celles du Centre de documentation. Je me suis ensuite attardé sur l'ensemble des missions que j'ai eu l'opportunité de mener lors de ce stage. Comme je l'ai déjà dit je ne me suis pas encore arrêté sur le rapport d'activité et l'enquête que j'ai faite et qui vont constituer la clé de voûte de la seconde partie du mémoire.

II. J'évalue, tu évalues, nous évaluons.

L'un des objectifs de ce stage était de produire un rapport d'activité du Centre de documentation⁵. Ce travail a été l'occasion de réfléchir de manière plus théorique sur cet outil et plus largement sur le concept d'évaluation. En effet, cette logique d'évaluation me semble occuper une part de plus en plus importante dans le monde des bibliothèques. Il faut produire des rapports, donner à voir des chiffres afin de pouvoir comparer, juger et finalement évaluer le service ; il s'agit de se rendre mesurable. Il est aussi nécessaire d'évaluer de manière régulière les agents (lors des entretiens annuels par exemple), de rendre constamment des comptes sur leurs compétences ; il s'agit de se rendre compétitif. Et enfin, en somme, il semble qu'il s'agisse de répondre à des objectifs de rentabilité.

Après être d'abord revenu sur mon positionnement épistémologique, la deuxième partie vise à clarifier la place de l'évaluation au sein des politiques publiques, de comprendre d'où vient l'omniprésence de cette logique et de discuter des liens qu'elle entretient avec la théorie du New Public Management. Dans un troisième temps je tenterai de montrer comment j'ai essayé d'appliquer les enseignements que j'ai pu tirer de cette analyse à un cas précis : celui du Centre de documentation de l'ENSAG.

1. Positionnement et engagement

Comme je viens de l'indiquer, cette partie est un compte-rendu d'un court travail de recherche et nécessite donc, avant toute autre chose, que je précise le positionnement épistémologique que je souhaite défendre⁶.

⁵ L'ensemble des éléments chiffrés de ce rapport m'ont permis de rédiger le chapitre sur la présentation du Centre de documentation (statistiques, budget...)

⁶ A noter que j'adopte le même positionnement épistémologique dans ma thèse (en cours de rédaction)

a. Constructivisme et interactionnisme

« On a toujours cherché des explications quand c'était des représentations qu'on pouvait seulement essayer d'inventer » (Valéry, 1983, p. 837).

En m'appuyant sur Paul Valéry, sur les travaux du psychologue et épistémologue Jean Piaget⁷ (Piaget, 1964) ainsi que sur les prolongements de sa pensée (Orain, 2009), il s'agit de défendre ici une posture autant constructiviste qu'interactionniste. Ainsi à la suite de ces auteurs je postule en effet que les catégories, les modèles et concepts utilisés par le monde scientifique sont toujours relatifs à un état global des connaissances à un moment donné.

Par ailleurs, ces mêmes catégories, modèles et concepts sont issus d'une construction fortement marquée par un contexte social particulier. Entre l'état du monde et son interprétation par la science il y a toujours une interaction complexe qui est le produit d'un mode de pensée spécifique ; et qui est propre à chaque chercheur.

Plus largement, en réfléchissant sur nos expériences, nous nous construisons et construisons notre propre vision du monde dans lequel nous vivons. L'esprit scientifique occidental choisit souvent d'immobiliser l'ensemble de ses connaissances dans un état, nécessairement stationnaire, à un moment donné, sous forme de catégories. Celles-ci résument les caractéristiques d'un système ou d'énoncés en forme de lois ou de régularités qui subsument des processus récurrents.

A l'inverse, le courant constructiviste est marqué, dans une acception bien plus « radicale », par la pensée d'Ernst Von Glasersfeld. Pour lui :

« Il n'est pas nécessaire d'explorer très profondément la pensée constructiviste pour se rendre compte qu'elle mène inévitablement à l'affirmation que l'être humain [...] est

⁷ Dans son article « Les courants de l'épistémologie scientifique contemporaine » (Apostel, Piaget, 1967), Jean Piaget écrit que le propre des constructivistes « est de relier la connaissance à l'action, situant sur les mêmes plans multiples le sujet et l'objet » p. 1265.

responsable de sa pensée, de sa connaissance et donc de ce qu'il fait » (Ernst Von Glasersfeld in Watzlawick, 1988, p. 20)

Ce constat est partagé par nombre d'auteurs, dont Edgar Morin notamment (Morin, 1982). Notre connaissance n'est pas un résultat mais un processus constant qui se forme par l'action et dans l'interaction avec le monde. La connaissance ne saurait donc être ni objective ni subjective, elle est projective. Les mots de Gaston Bachelard résument à la perfection cette hypothèse : « *La méditation de l'objet par le sujet prend toujours la forme du projet.* » (Bachelard, 2013)

b. Le chercheur et l'engagement

Pour ce travail j'adopterai volontairement une posture qui va dans ce sens. Ainsi, je vais continuer à utiliser le pronom personnel « je » plutôt que le « nous » ou le « on » plus habituels dans le monde universitaire. Une certaine distanciation reste évidemment nécessaire mais la première personne du singulier me permet de marquer cette implication particulière ; elle me permet d'assumer pleinement une posture de recherche engagée.

Par ailleurs, je reste convaincu que la variété des opinions, des idées, des méthodes sont indispensables à la connaissance. Paul Feyerabend (Feyerabend, 1975), historien et philosophe des sciences, arrive à un constat très simple et auquel je souscris pleinement : l'ordre et les lois encouragent moins le progrès qu'une science plus libre, moins crispée autour d'une méthode trop figée. En outre il explique qu'il n'existe aucune règle scientifique qui n'ait été violée au moins une fois et que cette violation, cette transgression, est nécessaire au progrès. Et bien que la science résiste au « changement du statu quo » ; toutes les idées, mêmes les plus anciennes, les plus absurdes peuvent la faire progresser. Ainsi la prolifération des idées et des théories est forcément bénéfique. Ce plaidoyer pour que le monde scientifique ne soit non plus uniforme mais bien au contraire, pluriel, libre, entreprenant et imaginaire ne trouve hélas pas beaucoup d'écho aujourd'hui. Pourtant, pour reprendre la fameuse maxime attribuée à Antoine de Saint-Exupéry, « si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis ».

À la suite de son ouvrage « Indignez-vous ! » (Hessel, 2010), Stéphane Hessel, avec la complicité de Gilles Vanderpooten, lance un nouvel appel : « Engagez-vous ! » (Hessel, Vanderpooten, 2011). C'est à ce double appel que je vais m'appliquer à répondre ici.

2. L'évaluation et le New Public Management (NPM)

Dans le monde des bibliothèques la logique d'évaluation vise à mesurer l'activité de la structure à partir d'une grille de lecture qualitative comme quantitative. La mesure de l'activité des bibliothèques existe depuis le XIXe siècle : elle s'intéresse aussi bien aux services aux lecteurs qu'à l'état des collections. Pourtant depuis les années 1980, l'évaluation prend une part plus importante et tente de répondre à d'autres enjeux. Dès lors, cette dernière devient aussi un outil au service de la communication entre la bibliothèque et son organisme de tutelle : un outil d'accompagnement des projets et un levier de pilotage non négligeable mais également un moyen de contrôle important. Dans ce cadre l'évaluation vise à mesurer la performance du service de la bibliothèque ainsi que son adéquation avec les recommandations et les attentes de sa tutelle.

Lorsque l'on se questionne sur le développement des pratiques d'évaluations de la performance dans le secteur public, et plus particulièrement dans le monde des bibliothèques, il paraît important de revenir à la source, à la cause première de cette inflation. En effet l'évaluation comme mesure de la performance est un dispositif loin d'être neutre. Il répond aux logiques issues du monde anglo-saxon du « New Public Management ». Mais avant tout, de quoi ce « Nouveau Management Public » est-il le nom ?

a. Le New Public Management (NPM)

Depuis les années 1980, le « New Public Management » (NPM) impacte de manière significative l'ensemble des réformes de l'administration publique menées au sein des États occidentaux (Hood, 1991). Ce NPM intègre de manière croisée un ensemble de grandes théories : d'abord, les grands principes de la discipline managériale, ensuite les recommandations mises en avant par la Banque Mondiale et par l'OCDE (Organisation de

Coopération de Développement Économique) et enfin une vision singulière de l'individu : l'homme est un acteur rationnel et ces actions n'ont pour seule finalité que de maximiser son intérêt personnel. Les grands principes du NPM ont été énoncés en 1996 par David G. Mathiasen et repris plus tard par Benjamin Drevetton et Jérôme Méric :

Le NPM « se fonde sur : une attention particulière portée sur les résultats (en termes d'efficacité, d'efficacités et de qualité de service) ; une décentralisation des modes de management ; une flexibilité accrue de l'action publique (la régie n'étant pas la seule alternative) ; la mise en œuvre de mécanismes de marché permettant de mettre l'accent sur l'efficacité des services ; l'initiation d'une réflexion stratégique approfondie comme guide de l'action publique. » (Drevetton, Méric, 2018, p. 82).

Dès lors, les réformes issues du NPM sont porteuses d'une idéologie managériale dont la principale hypothèse est la suivante : la modernisation des administrations publiques passe nécessairement par l'intégration des logiques et des outils de gestion mobilisés depuis des années par le secteur privé.

Historiquement, l'un des exemples les plus marquants de l'application des principes du NPM vient directement de nos voisins britanniques et de la politique du gouvernement de Margaret Thatcher (1979-1990)⁸. Ce NPM a en effet trouvé un écho fort au sein du Royaume Uni de « La Dame de fer ». Théorisé notamment par certains *think tanks* (comme le *Centre for Policy Studies* ou encore l'*Institute of Economic Affairs*) et par des membres du gouvernement dès les années 1968, ce mouvement vise à réduire la « faible productivité » des services publics britanniques de l'époque. Ainsi il est possible de constater à cette époque une véritable inflation des réformes administratives sous le gouvernement Thatcher qui vont dans ce sens : intégration des outils de gestion des entreprises au sein des services publics, multiplication de la logique de contractualisation, mise en place de la concurrence entre services et enfin augmentation de l'évaluation dans tous les rouages de l'État (Saint-Martin, 2004). Il est également possible de relever au sein des lois françaises relativement récentes le même mécanisme de mise de place du modèle prôné par le NPM. Ainsi, la loi LOLF (Loi Organique

⁸ À noter que la première évaluation des politiques publiques remonte à 1912 aux États-Unis et concernait le secteur éducatif.

relative aux Lois de Finance) de 2001 est un parfait exemple de cette évolution, c'est également le cas de la loi de 2004 intitulée Tarification à l'activité qui vise à faire adopter aux hôpitaux publics ces nouveaux outils et pratiques de management. Il en est de même en ce qui concerne les universités avec la loi LRU (Liberté et Responsabilité des Universités) de 2007 qui vise à redistribuer les rôles et à mettre en place des politiques en lien avec un élargissement des compétences des universités (Responsabilités et Compétences Élargies).

De manière plus discrète, le NPM véhicule parallèlement trois grandes idées maîtresses : l'incitation, la désagrégation et la concurrence (Van Haepelen, 2012). L'incitation vise à mettre en place un système d'incitants financiers basé principalement sur la notion de performance. La désagrégation tend à modifier en profondeur la hiérarchie traditionnelle en proposant un éclatement des services de l'administration publique en agences plus autonomes et à la gestion moins verticale. L'instauration de la concurrence enfin, a pour objectif à terme d'optimiser les services proposés tout en diminuant leurs coûts.

Afin de résumer nous pouvons noter ici les renversements principaux induits par le NPM dans la gestion des services publics :

- La désagrégation implique une séparation de la prise de décision prospective, de l'orientation et de l'allocation des ressources, généralement le fait aujourd'hui du politique, de la gestion quotidienne et administrative qui relève dès lors des différents services décentralisés.
- La concurrence introduit les logiques du marché au sein de la poursuite de l'intérêt général.
- L'incitation vise à remplacer l'avancement traditionnel des fonctionnaires lié à l'ancienneté par un système de progression de carrière, et donc de rémunération, basé davantage sur le mérite.

Alors que les principaux critères du secteur public traditionnel étaient la légalité, l'équité, l'intégrité, la conformité des procédures et l'économie, ceux du NPM sont l'efficacité, l'effectivité, le rapport coût/efficacité et la qualité. Le moyen principal de contrôle se fonde pour le secteur public traditionnel sur la contribution et le recours à une logique de procédure, alors qu'il fait la part belle aux transactions et à la recherche de résultats pour le secteur public de type NPM. Enfin le NPM effectue une translation des mécanismes de coordinations axés sur le mécanisme bureaucratique, dans le cadre du secteur public traditionnel, vers une

focalisation sur les mécanismes de marché (Verhoest, 2003, p. 6, disponible en ligne : <https://soc.kuleuven.be/io/pubpdf/io02060011egpa.pdf>)

De plus, avec le développement des logiques du NPM, la place des publics est également en pleine mutation. Dès lors ils sont en mesure de participer à la définition des prestations publiques et de les évaluer. Nous assistons à une évolution des publics qui tendent à devenir davantage des acteurs, voire des consommateurs.

b. Le NPM, recherche et enseignement

Plus largement c'est le monde scientifique, de la recherche, de l'enseignement et de l'ensemble des services publics qui adoptent, de gré ou de force, cette nouvelle forme d'évaluation et de rapport avec les usagers. Ainsi avec les lois induites par le processus européen de Bologne de 2005, la publication scientifique est systématiquement soumise à l'évaluation à partir de standards établis à l'échelle européenne. Cela se traduit en France dès 2006 notamment par la création de l'AERES (L'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Afin de continuer dans les mondes de la recherche et de l'éducation (qui conservent un lien fort avec les bibliothèques universitaires) il est possible de relever un certain nombre de critiques en lien avec cette explosion des pratiques d'évaluation. La principale est que l'évaluation seulement quantitative du savoir n'est pas constructive et réduit des dynamiques complexes à une simple guerre des chiffres.

Il est possible de lire en filigrane derrière cela une véritable ode à la performance ; une nécessité devenue absolue dans un monde où performance rime avec rentabilité économique.

Ainsi c'est la finalité même des structures d'enseignement et de recherche qui est remise en cause par le NPM. À noter que je considère que les bibliothèques universitaires sont également des acteurs légitimes de ces structures d'enseignement et de recherche. Cependant le débat semble d'ores et déjà clos et les avis divergents n'ont que trop rarement voix au chapitre. Pourtant, et en reprenant les idées de Omar Aktouf (Aktouf, 2008), il semble pertinent de continuer à nous interroger sur les mutations de notre système d'éducation public. Pour ce professeur à HEC, nous sommes face à une cruelle perte de sens. Il insiste sur le dévoiement des structures d'éducation. Le rôle de ces dernières ne serait plus d'éduquer les

futurs citoyens à la vie civique mais bien de former ce qu'il nomme des « serviteurs-reproducteurs » d'un système économique qui serait devenu le cœur de cible de notre éducation publique. En d'autres termes, il dénonce une dynamique de formation professionnelle au service du secteur privé : la finalité de l'école est dès lors de ne former que des « employables » ; cette employabilité prenant le pas sur la construction morale, intellectuelle, artistique... des élèves. Les structures d'éducation, du primaire à l'université, sont-elles des lieux de savoir et d'apprentissage ou bien des espaces de formation visant à l'employabilité ?

Mon objectif n'est pas de répondre à ce dilemme, les deux optiques pouvant certainement s'entrecroiser au cours du parcours éducatif de chacun, mais bien de poser les enjeux auxquels - en tant que peut-être futur professionnel des bibliothèques universitaires – il me faudra faire face en connaissance de cause.

Dans le même ordre d'idée, et en guise de conclusion pour cette partie, une réflexion autour de la terminologie à employer concernant les publics des bibliothèques peut également traduire certaines logiques sous-jacentes qui sont toujours motivées. Ainsi, le *lecteur* de la bibliothèque, celui qui trouve au sein des collections et des services à disposition, la base d'une éducation populaire, n'est-il pas en train de devenir, sous couvert de la recherche d'une rentabilité sociale, un *usager* du troisième lieu⁹ ? Cet *usager* dont il est nécessaire de fidéliser la fréquentation afin de pouvoir justifier d'une certaine rentabilité quantitative, n'est-il pas en train de devenir un *client* de l'offre culturelle proposée par les bibliothèques ? Ce questionnement est volontairement tranché et quelque peu provocateur afin de susciter je l'espère une réflexion plus poussée autour de la terminologie des publics des bibliothèques.

⁹ La promotion de la bibliothèque entendue comme troisième lieu est largement défendue par certains membres imminents de nos bibliothèques publiques. (Servet, 2010, disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>)

3. De la mesure et du jugement

a. L'évaluation des bibliothèques

L'un des principaux objectifs de l'évaluation en bibliothèque semble être la mise en lumière d'indicateurs qui permettent par la suite d'expérimenter des outils afin de mener un pilotage pertinent, de rendre compte des initiatives et des actions menées et d'organiser une médiation adéquate autour de ces dernières. Les méthodes et les outils de l'évaluation en bibliothèque se sont construits au fur et à mesure des retours d'expérience des professionnels. Nous l'avons vu, le cadre institutionnel (mû par les impératifs prônés par le NPM), insiste depuis plusieurs années sur la nécessité de produire des indicateurs chiffrés servant de base et d'aide à la décision. Pourtant la production d'indicateurs chiffrés est loin d'être une fin en soi et nécessite d'être connectée à un sens plus profond.

Dans cette partie je vais essayer d'établir un pont entre la théorie et l'application pratique que j'ai tenté de mettre en place durant mon stage. J'ai en effet commencé par me poser des questions relativement basiques :

Quoi évaluer ? Comment l'évaluer ? Et enfin pour qui évaluer ? Tels sont les trois interrogations qui vont organiser cette partie du mémoire.

À noter qu'une autre interrogation mériterait d'être posée : à savoir *qui* doit évaluer ? Dans le cas présent la situation impliquait que ce soit le rôle du stagiaire de mener cette évaluation. Pourtant il est utile de savoir si l'évaluation gagne à être menée en interne ou si l'intervention d'un acteur extérieur dans ce processus est plus pertinente. Il y a certainement là un sujet de recherche à part entière qui pourrait faire l'objet d'une investigation poussée.

Quoi évaluer ?

Il est possible de considérer un ensemble relativement important d'objets à évaluer au sein d'une bibliothèque. Il est possible de produire des indicateurs et mesures sur les collections, les usages, la qualité des services, l'impact économique et social de la bibliothèque au sein de

son contexte spatial et enfin ce qui peut être considéré comme la finalité de l'évaluation par le NPM : l'évaluation des personnels (Alonzo, Renard, 2012, p. 23). Après être revenu sur l'évaluation des personnels je présenterai rapidement les objets sur lesquels j'ai choisi de produire des indicateurs et des données.

Comme je l'ai déjà évoqué plus haut, l'une des conséquences de l'application des logiques du NPM est de considérer le rapport avec les fonctionnaires via un management par la mise en place de contrat. Si à l'origine le fonctionnaire percevait un traitement en lien avec son statut, depuis l'application de la LOLF, nous assistons à une individualisation de la rémunération. Cette dernière se fonde notamment sur une prise en compte de la performance de l'agent et sur le mérite. Dès lors l'évaluation des agents est un moyen de mettre en place cette méritocratie. Au moment des Trente Glorieuses, le travailleur (qu'il soit ouvrier ou bien bibliothécaire) était évalué quasiment exclusivement au moment de son recrutement. Ensuite sa place était plus ou moins assurée au sein de la structure qui l'employait. Cela est nettement moins le cas depuis la mise en application des principes du NPM :

« Les rémunérations individualisées progressent ce qui suppose une évaluation des résultats de chacun [...] De façon générale, l'évaluation participe d'une mise sous tension des individus pour s'assurer de leur performance, mais aussi de leur engagement » (Dietrich, Pigeyre, 2016, p. 26).

Cette « mise en tension » des personnels est également accompagnée d'un autre phénomène qui génère lui aussi des effets pervers. En effet, le manque de moyens et parfois de pertinence de l'évaluation individuelle des performances auprès des agents de la fonction publique peut engendrer une dégradation du service.

« L'évaluation des politiques publiques aurait pu permettre une légitimation de l'action publique. Force est de constater, plus de vingt ans après les premiers rapports d'évaluation en France, qu'elle signe surtout une crise de confiance en l'État et en ses agents. » (Alonzo, Renard, 2012, p. 27).

Ainsi au regard de ces conclusions j'ai choisi délibérément de ne pas chercher à évaluer les personnels du centre de documentation de l'ENSAG. Leurs compétences, justifiées par leurs formations et l'expérience de plusieurs années, n'ont pas lieu à mes yeux d'être remises en cause. De plus une évaluation constante de la performance et la mesure du « mérite » de chacun m'apparaît, à la suite de la consultation de nombreuses recherches¹⁰, comme étant loin d'être bénéfique.

Concernant ma mission de stage j'ai donc délibérément choisi de me focaliser sur trois éléments afin d'établir un rapport d'activité (mon enquête) : j'ai donc centré mes efforts sur les collections du Centre de documentation, sur les services proposés tels que le PEB ou la formation et enfin sur les usages et les attentes des lecteurs.

Comment évaluer

Pour établir ma méthode d'analyse j'ai consulté plusieurs guides et ouvrages qui proposent des pistes pertinentes afin de produire différents outils d'analyses. L'un des ouvrages de référence reste le livre collectif sous la direction de Valérie Alonzo et Pierre-Yves Renard : « Évaluer la bibliothèque » (Alonzo, Renard, 2012). Par ailleurs, j'ai également eu l'opportunité d'avoir accès aux retours d'expérience du réseau Archirès. En effet ce réseau permet de partager très largement les résultats et les méthodes mises en place lors des différents rapports d'activités et enquêtes. Enfin il est à dire qu'un résumé de l'enquête que j'ai mené durant ce stage va à son tour être diffusé au sein du réseau.

Concernant les outils et méthodes mobilisés durant l'enquête sur les collections j'ai choisi de me focaliser sur deux sources principales d'informations. À noter que c'est au sein de l'analyse des collections que j'ai analysé le volet budgétaire. La première source de données concerne les documents et outils (tableur principalement) utilisés par le personnel du Centre de documentation. Cette ressource émane directement du travail quotidien de gestion d'organisation du service et a été créé et est géré par les bibliothécaires. Ainsi les tableurs sur la gestion financière (lignes budgétaires, dépenses, nouveautés...), le tableau d'inventaire, du

¹⁰ Il est possible d'évoquer ici les travaux Bacache-Beauvallet Maya (Bacache-Beauvallet, 2011), ou encore les réflexions de Osterloh Margit, Frey Bruno et Homberg Fabian (Osterloh, Frey, Homberg, 2008).

bulletinage... sont autant d'outils très utiles dans l'élaboration d'un rapport d'activité. Les secondes sources de données mobilisées sont les rapports SQL du logiciel Koha. Effectivement ces rapports peuvent fournir des informations essentielles pour la bonne gestion du Centre de documentation. Il a été ainsi par exemple possible de mesurer le taux de rotation des documents et de proposer un tableau de suivi afin de simplifier les missions de désherbage. Ainsi cette enquête dépasse déjà le cadre de la simple évaluation en proposant des outils mobilisables à l'avenir et permettant je l'espère de simplifier le travail des agents.

Afin d'illustrer de manière concrète cette partie du travail ainsi que la manière dont j'ai pu croiser ces deux sources de données (interne et en lien avec le SIGB) je vais développer ici un rapide exemple. Afin de pouvoir mettre en lumière le nombre de lecteurs journaliers avec le nombre d'emprunts il a fallu d'une part que je récupère grâce à un rapport SQL sur les données de circulation dans Koha le nombre de prêts effectués par jour et d'autre part que je mobilise le cahier du prêt du Centre de documentation. Sur ce cahier il est indiqué quotidiennement le nombre de passages grâce à l'anti-vol situé à l'entrée. Il ne restait donc plus qu'à diviser par deux ce chiffre (entrée et sortie) pour obtenir avec plus ou moins d'exactitude le nombre de personnes par jour qui fréquentent le Centre de documentation. Après avoir croisé l'ensemble de ces informations dans un tableur il est possible d'obtenir un outil qui met en lumière le taux d'emprunt par rapport au nombre de lecteurs journaliers qui vont à la bibliothèque. Ainsi sur plusieurs années il est possible de constater que le nombre de lecteurs qui fréquentent le Centre de documentation reste constant mais que le nombre d'emprunts est en diminution. Ainsi il est possible d'émettre plusieurs hypothèses et de formuler un certain nombre de propositions afin d'améliorer au besoin les choses.

Pour les services proposés par le Centre de documentation j'ai mobilisé les mêmes sources de données afin d'obtenir un certain nombre de statistiques : nombre de PEB, nombre de suggestions d'achat, nombre de formations réalisées par année... En revanche j'ai adopté une autre approche pour ce qui est de l'enquête sur les publics. En effet le Centre de documentation ne possédait pas à ce jour des informations concernant la perception de ces lecteurs, leurs critiques et leurs attentes. Dès lors j'ai mené une enquête sur le public en mobilisant deux outils distincts afin de saisir de la manière la plus fine possible les spécificités de nos lecteurs. Ainsi j'ai mis en place un questionnaire et en parallèle j'ai mené une série d'entretiens semi-directifs. La première méthode, à visée davantage quantitative, m'a permis de prendre en compte un nombre d'avis plus important et de d'obtenir des données

statistiques inédites. La seconde méthode, à visée plus qualitative permise grâce aux outils de la sociologie, a été l'occasion de saisir avec plus de pertinence les comportements individuels ainsi que les ressentis plus personnels.

Concernant le questionnaire j'ai d'abord diffusé largement ce dernier sous forme électronique via l'application Google Forms, aux questions majoritairement fermées. La pertinence d'utiliser ou non les outils mis à disposition par Google peut être questionnée. En effet il existe une littérature très importante concernant les dérives et les risques que peut représenter ce géant du Web. Les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) sont pour certains auteurs des « multinationales oligopolistiques » (Smyrnaio, 2017) qui fondent leur hégémonie sur la captation et l'utilisation de données privées récupérées, généralement à leurs insu, auprès de leurs utilisateurs. Bien que je partage en partie cette vision plusieurs arguments ont fait pencher la balance vers l'utilisation de Google Forms. D'abord, l'ENSAG utilise pour la gestion administrative mais aussi pour le stockage de ses données les applications de Google. L'école encourage également fortement ses étudiants à les utiliser en mettant à leur disposition un espace de stockage sur Google Drive (certains rendus étant à déposer sur le drive de Google). Ainsi l'ensemble des membres de l'ENSAG est plus que familiarisé avec ces outils. La principale raison qui a fini de me convaincre est plus pragmatique : les réponses à ce questionnaire sont anonymes et ne comportent, d'après moi, aucun élément susceptible d'être remobilisé par la suite par Google.

Le questionnaire permet comme je l'ai dit de pouvoir produire un certain nombre de statistiques et de saisir de manière plus globale les attentes de nos lecteurs. Pour ce faire j'ai eu la possibilité d'utiliser la liste de diffusion mail de l'ensemble des membres de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. Pour ce questionnaire un socle de questions communes a été mis en place et a été complété par des questions plus spécifiques relatives au public visé. En effet j'ai fait le choix de distinguer les étudiants, les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs afin de pouvoir contextualiser davantage les résultats.

Concernant les entretiens j'ai réalisé une dizaine d'échanges et de discussions plus ouverts afin de saisir de manière plus fine certains usages. Il a été convenu que ces derniers seraient anonymes afin de permettre aux interviewers de conserver une liberté totale de parole. Pour ces entretiens j'ai contacté un étudiant de chaque cycle, des doctorants et des chercheurs et,

autant que faire se peut, un professeur de chaque groupe de discipline. La durée moyenne d'un entretien est d'environ vingt minutes mais certains ont été bien plus denses que d'autres. A noter que la retranscription de ces entretiens est disponible en annexe de ce mémoire.

Avant de livrer ici les résultats de cette double enquête il convient tout de même de répondre à la dernière de nos interrogations concernant l'évaluation ; à savoir, dit de manière légère, à qui profite le crime ?

Pour qui évaluer

Dans la partie traitant du New Public Management, j'ai tenté de mettre en lumière, en m'appuyant sur un certain nombre de recherches, la poussée de la fièvre évaluatrice. Cette dernière mène pour Angélique Del Rey à la « Tyrannie de l'évaluation » (Del Rey, 2013). Pour cette auteure, l'évaluation est devenu un très fort outil au service du pouvoir. On retrouve sa mise en application dans de nombreux domaines : à l'école au travers par exemple des « livrets personnels de compétences », au travail où l'évaluation constante des compétences vient remplacer un système basé sur la qualification, au sein des services publics enfin où l'évaluation est un outil central de la gestion par la performance. Ainsi nous l'avons vu, le monde universitaire est particulièrement touché « *à travers un classement bibliométrique autoréférencé des revues, ainsi que des critères formels de classement des chercheurs et des universités.* » (Del Rey, 2013, p. 6) par exemple. « *Ces évaluations instituées créent de l'injustice au nom du mérite, ou encore de l'inefficacité au nom de la performance* » (Del Rey, 2013, p. 6) ; telle est l'une des thèses principales d'Angélique Del Rey.

Cependant l'important ne se situe pas dans le fait d'être pour ou contre l'évaluation en général. Il s'agit bien plutôt de mettre en lumière le fait que certaines logiques d'évaluation trop radicales s'accompagnent toujours d'une diminution de la richesse de la vie sociale. En effet, l'évaluation trop rationnelle prônée par le NPM ne prend jamais en compte les spécificités des « situations ». Le jugement et la mesure, cœurs de l'évaluation, sont pourtant nécessairement impactés par le territoire (au sens large, dans ses dimensions spatiales, sociales, économiques, sensibles...) au sein duquel ils se déploient. Une *reterritorialisation* des pratiques d'évaluation, en accord donc avec un contexte spécifique, avec une « situation » pour

reprendre un concept cher à Guy Debord, peut peut-être permettre de retrouver une vitalité sociale, une efficacité plus efficiente et redonner enfin du sens à cette pratique.

A partir de ces constats j'ai tenté de mettre en application dans mon enquête ces principes. Ainsi j'ai sans cesse veillé à impliquer mes collègues du Centre de documentation dans chacune des étapes que j'ai réalisées. De plus à la fin du stage j'ai eu la chance de pouvoir organiser une matinée de débat et d'échanges autour des résultats que cette enquête a pu révéler. Cette réunion participe pleinement à ma conception de l'évaluation puisque l'objectif de cette dernière est bien de partager avec les principaux intéressés les conclusions de l'évaluation sans enjeux en lien avec la performance, ni crispations vis-à-vis d'une rémunération fondée sur le mérite. Ce moment a été l'occasion de discuter des propositions que j'ai pu formuler à partir des conclusions de ce travail.

Le fait d'adopter un regard situé et détaché des enjeux politiques ou de gestion, a en effet permis de proposer des pistes de réflexion sans avoir à se questionner sur l'impact que pourrait avoir une telle proposition sur la tutelle du Centre de documentation. Dans la suite de ce mémoire je vais présenter de manière très succincte les résultats de l'enquête auprès des publics. Je ne peux pas tout présenter et c'est le choix qui me paraît le plus pertinent afin d'illustrer mon propos et mon positionnement vis-à-vis de l'évaluation. Dans la dernière partie donc je vais rendre compte d'une partie de cette évaluation que j'ai tenté de rendre plus « localisée », en me focalisant sur le questionnaire et les entretiens.

Enfin pour répondre à la question « *pour qui évaluer ?* » je pense qu'il est primordial de mesurer et de juger en ayant une bonne connaissance du contexte, du terrain. L'évaluation doit servir d'abord aux agents dont le principal objectif est l'amélioration du service. Cette forme d'évaluation permet de redonner ses lettres de noblesse au temps du débat, de l'échange, du conflit et de saisir avec plus de finesse la complexité d'une situation réelle.

b. Le questionnaire

Le questionnaire a été diffusé via Internet (liste de diffusion mail et Facebook) aux étudiants, enseignants et agents administratifs de l'ENSAG. Nous avons obtenu 285 réponses de la part des étudiants sur les 965 inscrits à l'école ; soit près de 30% de réponse (29.5%). Concernant les enseignants 25 d'entre eux ont répondu sur les 120 enseignants/chercheurs de notre établissement ; soit environ 20 % (20.8%). Enfin, 11 agents administratifs sur 46 ont complété ce questionnaire ; soit près de 24% (23.9%).

Ces taux de réponse nous sont apparus comme relativement faibles au vu des actions de communication mises en place : deux relances via une nouvelle diffusion par mail, création et diffusion d'affiches au sein des locaux du Centre de documentation, et intervention orale au début des cours en amphithéâtre pour chaque promotion... Cependant ils permettent tout de même de mettre à jour des grandes tendances. Il est également à noter qu'il est probable que ce soit les personnes qui fréquentent le plus le centre de documentation qui aient majoritairement répondu à cette enquête. C'est un élément à garder en tête dans l'analyse des résultats.

Dans un souci de clarté et afin d'illustrer de manière plus claire les propositions que j'ai pu formuler, des parties encadrées et écrites en gris parsèment cette partie du mémoire. Elles correspondent à des considérations davantage subjectives. Elles traduisent des pistes de réflexion et certaines propositions qui n'engagent que moi et qui ont pour principal intérêt de susciter le débat au sein de l'équipe du Centre de documentation. Ce débat je le rappelle a pu avoir lieu et a été selon moi la plus grande réussite de ce travail.

Questionnaire étudiant :

Concernant les réponses étudiantes, le taux de réponse par année est le suivant :

Licence 1	8%
Licence 2	22%
Licence 3	17%
Master 1	20%
Master 2	17%
Autre (HMO, DSA, doctorant...)	16%

Les résultats du questionnaire ont permis de donner à voir un certain nombre d'informations sur la fréquentation du Centre de documentation.

De manière générale 45% des étudiants viennent au moins une fois par semaine au Centre de documentation. À noter également qu'environ 20% ne viennent qu'une fois par semestre¹¹.

Grâce aux détails statistiques apportés par ces réponses il est possible de mettre en lumière le fait que plus les étudiants sont avancés dans leurs études plus ils fréquentent le centre de documentation. Une très large majorité d'étudiants de Licence 1 (75%) déclare en effet fréquenter le centre de documentation moins d'une fois par mois¹².

Ainsi que je l'ai déjà indiqué, après avoir retranscrit de manière quantitative les résultats du questionnaire, j'ai pu formuler des hypothèses de travail :

Le faible taux de réponse (8% sur l'ensemble des étudiants ayant répondu) tout comme les chiffres de fréquentation des étudiants de Licence 1 sont significatifs. Certes la première année propose une pédagogie centrée davantage sur la notion de projet et donc peut-être

¹¹ Ils sont moins de 3% à déclarer ne jamais venir au centre de documentation.

¹² Plus de 50% d'étudiants en première année fréquentent le centre de documentation moins d'une fois par semestre.

moins en lien avec des textes théoriques. Cependant ces résultats peuvent également s'expliquer en partie par l'absence exceptionnelle pour cette année d'une visite de présentation du Centre de documentation par manque de personnel.

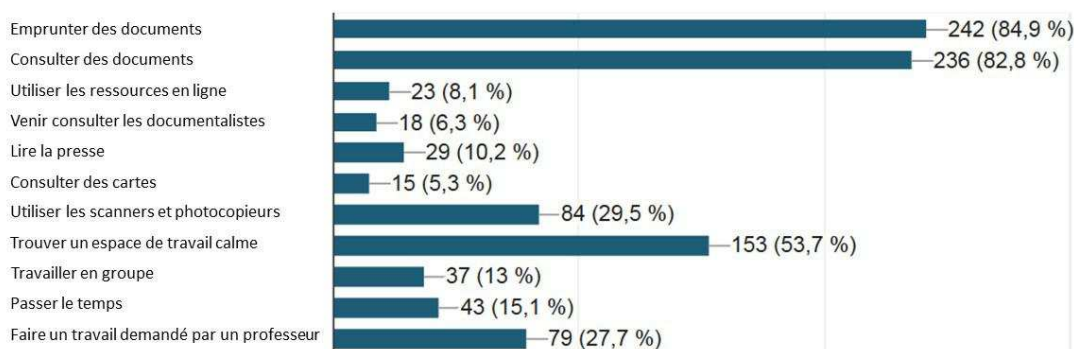
Je me permets ici d'insister sur l'importance, à mon sens, de séances de présentation du Centre de documentation à l'attention des premières années : a minima une visite des locaux, au mieux une présentation du portail Archirès ainsi qu'une rapide initiation à la recherche documentaire.

Ces pistes ne sont en aucun cas des injonctions mais traduisent uniquement mon ressenti personnel. Après en avoir discuté avec l'ensemble des personnels, sur cette question précise, la nécessité d'organiser des visites pour les premières années a été réaffirmée.

J'ai également fait le choix de tenter de saisir les raisons qui motivent les étudiants à venir au Centre de documentation. Il a donc été proposé une question à choix multiples avec plusieurs réponses possibles. Concernant les résultats : ils sont plus de 80% à déclarer venir pour consulter ou emprunter un document et plus de 50% pour trouver un espace de travail calme ; 30% viennent également pour utiliser les scanner et la photocopieuse.

Quelles sont les raisons de votre visite (choix multiple) ?

285 réponses



Une série de questions concernant les horaires a également été proposée. Dès lors il est possible de dire que plus de 60% (62.5%) des étudiants estiment que les horaires du centre de documentation sont satisfaisants. Près de la moitié des étudiants ont également répondu à la question ouverte : 'Quelles seraient pour vous les heures d'ouverture idéales ?' Il en ressort

que l'horaire « idéal » correspondrait à une ouverture de 8h à 18h, calquée sur celle de l'école.

À noter aussi qu'un grand nombre de remarques portent sur l'ouverture du lundi matin. En effet les étudiants de Licence 3 avaient cette année un cours intitulé « Méthodologie de l'écriture » lors de ce créneau horaire-là. Ils regrettent de ne pas avoir eu accès au Centre de documentation, les enseignants les incitant à consulter des ouvrages lors de cet enseignement.

Dans l'ensemble les horaires semblent convenir à la majorité des étudiants et ils répondent à mon sens aux besoins des usagers comme à ceux des agents. Il paraît d'ailleurs difficile d'ouvrir davantage sans s'exposer à une dégradation du service rendu aux lecteurs. En revanche il me semble important de discuter davantage collectivement, et plus particulièrement avec la pédagogie et les enseignants, au sujet de la demi-journée de fermeture. Il ne faudrait pas idéalement que cette dernière tombe au moment d'un cours où l'ensemble d'une promotion a besoin de consulter les collections suite à la demande de leurs enseignants.

La problématique des horaires est une question relativement vive au sein du monde des bibliothèques, c'est le cas également au centre de documentation de l'ENSAG. En effet il existe au sein de l'équipe un consensus certain, que je partage, sur ce point. Au vu de la situation actuelle du Centre de documentation une augmentation des horaires d'ouverture impliquerait nécessairement une perte de qualité du service rendu aux lecteurs. La question est donc de savoir si le Centre de documentation a vocation à se transformer en salle de travail et d'étude ou s'il doit conserver son statut de centre de ressources (documentaire, numérique et en terme de service et d'aide au lecteur.)

Les étudiants utilisent largement le portail de recherche Archirès. 70% d'entre eux effectuent leurs recherches de documents principalement via le moteur de recherche Archirès. En revanche, nous constatons qu'une très large majorité (plus de 80%) des étudiants ne connaissent pas les autres fonctionnalités et pages du portail. Ainsi, les onglets « Ressources » et « Services » sont largement sous-exploités malgré leur pertinence.

Près de 60% des étudiants confirment avoir créé leur compte personnel sur le portail. En revanche ils sont 20% à déclarer avoir de grandes difficultés à créer ce dernier. Le principal problème semble porter sur les adresses mails qui ne sont pas nécessairement reconnues.

15% des étudiants déplorent aussi le manque d'ergonomie et le caractère peu intuitif du portail Archirès. De plus l'accès au catalogue des revues – lors d'une recherche les revues sont affichées dans le catalogue car présentes au sein du réseau mais pas nécessairement disponibles au Centre de documentation de Grenoble – a été signalé comme peu optimal par un certain nombre d'étudiants (20% des réponses portent sur ce point).

Le portail Archirès est un outil relativement complet mais dont la mise en valeur mériterait d'être davantage poussée. De plus, les fonctionnalités permises par la création d'un compte en ligne personnel sont des atouts autant pour les étudiants que pour les bibliothécaires (possibilité notamment de prolonger ses prêts à distance en ligne). Mener des actions de médiation en ce sens lors de la visite du Centre de documentation en première année me semble être le meilleur moyen de faire connaître les potentiels de ce portail.

Après nos échanges lors de la réunion de rendu, il a été décidé de ne pas aborder de manière trop poussée la création de compte dès la visite des premières années. En revanche il a été proposé de faire un suivi individuel lors du premier emprunt afin d'accompagner le lecteur dans les démarches et la découverte de son compte personnel.

Les modalités de prêt ont également été questionnées et il en ressort que plus de 80% des étudiants se disent satisfaits des modalités de prêt actuelles. Cependant, à la question ouverte : « Que souhaiteriez-vous améliorer sur les modalités de prêt ? » on peut relever ici au moins deux remarques pertinentes : la volonté de pouvoir emprunter plus d'ouvrages et plus longtemps pour une période donnée, notamment lors de la rédaction des mémoires. De plus, il a été soulevé le problème des ouvrages conseillés par les enseignants dans le cadre d'un cours. Le nombre d'ouvrages disponibles ne correspondant pas au nombre très conséquent d'étudiants d'une promotion, certains se résignent à acheter l'ouvrage en question.

Les modalités de prêt sont à mon sens très satisfaisantes. En revanche il paraît vraiment important de sensibiliser à nouveau les enseignants sur les ouvrages dont ils conseillent la lecture. Il faudrait idéalement, comme c'est déjà le cas pour certains d'entre eux, qu'ils communiquent au Centre de documentation la liste des ouvrages clés qu'ils vont utiliser pour

leurs cours afin que qu'au moins un exemplaire de ces documents soit temporairement exclu du prêt ; permettant ainsi au plus grand nombre d'étudiants d'y avoir accès.

Suite à nos échanges il a été convenu que la responsable du Centre de documentation inclurait ce point dans son intervention lors de la journée de rentrée des enseignants.

Ce questionnaire a pu aussi mettre en lumière certaines grandes tendances que l'on ne soupçonnait pas. Les cartes au format papier sont quant à elles largement moins exploitées que la base de données de l'IGN (les demandes des codes d'accès à cette ressource ont largement augmenté ces dernières années). Près de 70% des étudiants consultent « souvent » ou « très souvent » des livres et des revues contre moins de 20% pour les travaux étudiants. À noter sur ce point, que 70% déclarent consulter ces travaux en version papier ce qui peut apparaître comme étonnant au vu de l'explosion du numérique. Dans le même ordre d'idée, moins de 10% des étudiants consultent régulièrement les DVDs et 93% déclarent les consulter que très rarement.

Le Centre de documentation met également à disposition de ses lecteurs des ressources numériques payantes comme Khéox, un service d'information réglementaire et technique en ligne, ou encore des index de notices bibliographiques comme Avery Index ou RIBA. Cependant une très large majorité des étudiants ne connaissent même pas l'existence de ces services (plus de 90%). En revanche ils sont 90% à être intéressés par un accès en ligne à des articles de revues.

Nous sommes confrontés ici à une double problématique. D'une part il paraît essentiel de communiquer davantage sur les ressources en ligne dont nous proposons un accès. Pour ce faire il me semble important de privilégier une sensibilisation du corps enseignant autour de ces outils. En effet, ces ressources numériques peuvent être des outils plus que pertinents pour la pédagogie.

D'autre part la question des ressources numériques et principalement de l'accès aux articles de revues en ligne est un enjeu d'importance. À titre personnel je trouve aberrant qu'un établissement membre de la COMUE ne puisse avoir qu'un accès très limité aux ressources numériques de l'université tête de réseau (ici l'UGA). Cette question doit être traitée au plus

haut niveau et ces revendications portées avec force. Faute de quoi, les inégalités d'accès aux données entre les étudiants vont se creuser et des pans importants de la production scientifique actuelle ne seront à terme plus accessibles au sein de l'ENSAG.

Il y a là je pense un enjeu d'importance pour le Centre de documentation mais également pour l'école d'architecture de Grenoble. Cette question n'est pas soulevée uniquement par les résultats de cette enquête et j'ai eu l'occasion de participer à une réunion entre la directrice du service « recherche et partenariat » de l'ENSAG et la responsable du Centre de documentation portant sur ce point. Il en est ressorti que cette problématique concernait davantage ce service et la direction qui peuvent solliciter un appui professionnel et logistique auprès du Centre de documentation.

Ce questionnaire a aussi servi à obtenir un retour sur les services complémentaires. Ainsi le PEB (prêt en bibliothèque) est utilisé régulièrement par 5% des étudiants. Les suggestions d'achats concernent 10% des étudiants ayant répondu au questionnaire. La page Facebook du Centre de documentation est consultée par 20% du corps étudiant.

Concernant les nouveautés proposées : 50% des étudiants seraient intéressés par un service de questions/réponses en ligne et se disent prêts à utiliser une borne de prêt automatique. L'idée d'une salle de repos apparaît comme pertinente à plus de 90% des étudiants. À noter pour information qu'une récente enquête de l'UNEAP révèle que 82.3% des étudiants d'architecture souhaitent un espace dédié à la décompression au sein des écoles.

La mise en place d'une salle de repos, ou de sieste, au sein de l'école me paraît être une bonne chose. De pareils dispositifs sont en train de se développer dans de nombreuses bibliothèques universitaires (c'est le cas notamment à la BU de science du campus de Grenoble avec une salle dédiée à la médiation, ou encore à la BU de médecine du site de la Métare de Saint-Etienne qui propose une salle de sieste...). Cet espace me semble d'autant plus important et pertinent au sein d'une école d'architecture où la « culture de la charrette » est encore très en vogue. En revanche la gestion de ce lieu peut être confiée à d'autres services et ne pas dépendre nécessairement du Centre de documentation.

Suite aux échanges il a été proposé de mettre en place rapidement une salle de méditation à la place de la salle vidéo sous-exploitée ; en s'inspirant fortement de l'expérience de la bibliothèque universitaire de science du campus de Saint-Martin-d'Hères. En revanche il reste à négocier avec le service de la pédagogie afin de récupérer l'usage unique de cet espace.

Comme je l'ai déjà dit dans la partie de présentation de l'école, l'ENSAG possède en son sein deux centres de ressources associés à des laboratoires de recherche. J'ai choisi de prendre en compte dans ce questionnaire les usages de ces laboratoires (en accord avec les deux documentalistes de ces services). En plus d'obtenir des données utiles à tous, il y avait là l'occasion d'un travail commun et partagé que j'ai pris beaucoup de plaisir à mener. Plus important, le rapprochement et les échanges futurs entre le Centre de documentation et les bibliothèques de laboratoire ne peuvent être que bénéfiques.

Ainsi plus de 85% des étudiants ne fréquentent pas les bibliothèques des laboratoires de recherche. Ils sont 60% à ne pas connaître le centre de documentation du laboratoire CRESSON et 72% à n'avoir pas connaissance de l'existence de la bibliothèque de l'unité de recherche AE&CC. Ils sont les mêmes proportions à ne pas savoir qu'il est possible de consulter les catalogues en ligne de ces bibliothèques ou encore d'emprunter les documents de leurs collections.

D'une manière générale je pense qu'il est important de resserrer encore davantage les liens entre le Centre de documentation et les bibliothèques des laboratoires. Il est à mon sens possible de mutualiser certains services, et notamment autour de la question de la formation des lecteurs.

Des réunions de travail sont régulièrement organisées entre la responsable du Centre de documentation et les deux bibliothécaires. Suite aux résultats de l'enquête il a été évoqué la possibilité de mutualiser certains services de formations et notamment autour de l'initiation à Zotero.

Questionnaire enseignant :

Il a été pertinent à la vue des résultats d'avoir des questionnaires distincts pour les enseignants et les étudiants. Ainsi les informations récoltées grâce à la version enseignant sont très riches. Je vais ici résumer très rapidement ces résultats avant de présenter les conclusions et propositions que nous avons formulées.

Le taux de réponse des enseignants (20.8%) est le plus faible de toutes les catégories. Cela s'explique peut-être par le fait que 80% des enseignants ayant répondu déclarent venir moins d'une fois par mois au Centre de documentation. Cependant ils sont aussi 96% à posséder une bibliothèque personnelle au sein de l'établissement. Ils sont 92% à inciter « souvent » ou « très souvent » leurs étudiants à utiliser le Centre de documentation. 80% des enseignants se disent satisfaits des horaires d'ouvertures. Seulement 54% utilisent le catalogue Archirès pour trouver un document et près de 70% ne connaissent pas les autres fonctionnalités du portail. Ils sont également très peu (8%) à avoir créé un compte personnel en ligne. Dans les commentaires laissés sous cette question l'un d'entre eux déplore de ne pas avoir été mis au courant de cette possibilité et reconnaît ne pas connaître les potentialités du portail Archirès. En effet si la majorité des questions étaient fermées avec un choix restreint de cinq réponses, il y avait aussi des questions ouvertes laissant une liberté totale de réponse via une zone de texte non limitée par le nombre de caractères.

Près de 80% des enseignants consultent « souvent » ou « très souvent » des livres et des revues contre moins de 4% pour les travaux étudiants. Parmi ces derniers ils sont 16% à consulter ces travaux en ligne. Près de 20% des enseignants utilisent la base de données de l'IGN. 16% des enseignants empruntent ou consultent la collection de DVD et principalement les films documentaires. C'est ici une information qui au regard de la non consultation des DVDs par les étudiant peut permettre de refocaliser la politique d'acquisition des DVDs en faveur des documentaires spécialisés dans la discipline architecturale.

Les résultats sur les ressources numériques sont très similaires à ceux des étudiants et révèlent le même paradoxe. 88% des enseignants ne connaissent pas Khéox, 84% Avery Index et 72% RIBA, les ressources en ligne du Centre de documentation mais il sont 96% à se déclarer intéressés par un accès en ligne à des articles de revues. La pertinence des ressources numériques proposées par le service est donc à revoir et à compléter. J'ai déjà largement

présenté cette problématique plus haut mais les attentes sont encore plus fortes pour le corps enseignant.

Ce dernier utilise de manière régulière les services annexes : 16% des enseignants utilisent régulièrement le PEB et 68% ont déjà fait une suggestion d'achat. Ils sont 8% à naviguer sur la page Facebook du Centre de documentation. 40% des enseignants transmettent la bibliographie de leurs cours au Centre de documentation. Concernant les nouveautés proposées : 16% utiliseraient une borne automatique de prêt.

4% des enseignants retrouvent souvent leurs étudiants pour des séances de travail au Centre de documentation (76% jamais). Le Centre de documentation n'est donc pas un outil qui va de soit au sein de la pédagogie de l'école.

Concernant les bibliothèques des laboratoires de recherche, les résultats sont aussi très contrastés : 64% des enseignants ne fréquentent pas les bibliothèques des laboratoires. Ils sont 48% à connaître le centre documentaire de CRESSON et 40% celui de l'unité de recherche AE&CC. Ils sont assez peu (28%) à inciter « souvent » ou « très souvent » leurs étudiants à utiliser ces bibliothèques. Ainsi ces résultats mettent en lumière une très grande inégalité entre les enseignants-chercheurs quant à leur accès à de la documentation et des ressources spécialisées. En effet les chercheurs membres d'un des deux laboratoires ayant un centre de ressources sont bien mieux lotis que les enseignants d'autres laboratoires et ceux qui n'appartiennent à aucune unité de recherche.

Voici la proposition générale que j'ai transmise au reste de l'équipe au regard de l'ensemble de ces résultats :

Les résultats de ce questionnaire confirment le fait qu'il est essentiel d'après moi de renforcer le dialogue avec le corps enseignant. Que ce soit afin de l'informer davantage sur nos collections (nouveautés...), sur nos ressources en ligne (et principalement Khéox) et sur les services que nous pouvons proposer (suggestion d'achat, bibliographies, formations...). Il apparaît que la diffusion de ces informations par mail (comme c'est déjà le cas à l'heure actuelle) ne suffit pas à capter l'attention des enseignants. Je suggère donc d'expérimenter à l'avenir d'autres moyens pour communiquer. Peut-être que l'organisation ponctuelle de rencontres, autour d'un café à l'occasion de la rentrée par exemple, est un moyen de réaffirmer que l'enseignant doit être au cœur du fonctionnement du Centre de documentation.

Ce serait l'occasion de reposer comme principe que l'enseignant doit être force de proposition et qu'il peut trouver au sein du service un partenaire de travail privilégié.

Dans cet esprit, il semble pertinent de créer et de diffuser largement un catalogue exhaustif des formations qui pourraient être dispensées par les bibliothécaires : initiation à la recherche documentaire, rédaction d'une bibliographie, initiation à des outils tels que Zotero... En précisant que ces interventions doivent faire l'objet d'une co-construction entre l'enseignant et les bibliothécaires.

Enfin, il apparaît que le service de la pédagogie doit être partie prenante de ces échanges, sinon un médiateur privilégié.

Pour résumer, mon hypothèse est la suivante : il m'apparaît aujourd'hui évident que les étudiants en architecture ne vont pas d'eux-même faire l'effort de venir au Centre de documentation. En revanche, je suis convaincu que le corps enseignant peut jouer un rôle prépondérant dans l'augmentation de la fréquentation mais également dans l'optimisation des services du Centre de documentation.

Ainsi, la future présentation du Centre de documentation par la responsable du service lors de la journée de rentrée des enseignants peut je l'espère permettre de monter des projets passionnants pour l'année à venir. À noter aussi que le service de la pédagogie accueille pour la rentrée prochaine un nouveau directeur des études ; ce dernier peut également être un interlocuteur privilégié et une personne ressource de première catégorie.

c. Les entretiens

En plus du questionnaire, comme déjà mentionné, j'ai également réalisé une série d'entretiens. Avec des étudiants de chaque cycle d'abord, avec les doctorants et des chercheurs associés et enfin avec des enseignants appartenant à des domaines de disciplines différents.

Cette méthode de collecte et de retranscription de la parole des lecteurs est issue de la discipline sociologique. Bien que la retranscription ait été laborieuse, le contenu de ces entretiens a été l'occasion de confirmer certaines tendances issues des résultats du questionnaire mais également de pouvoir révéler des points inédits et plus que pertinents. Les entretiens avec les enseignants ont été les plus denses et ont aussi permis à leur manière de resserrer des liens avec certains enseignants. C'est ici l'occasion de revenir sur la frustration que peut faire naître la courte durée d'un stage. En effet lors de ces entretiens certains enseignants ont proposé des projets pour l'année prochaine et il est relativement regrettable de ne pas pouvoir y prendre part à l'avenir.

Dans la rédaction de ces entretiens j'ai fait le choix de retranscrire l'ensemble des jeux de langages, des fautes grammaticales, des hésitations... que nous avons pu faire lors de l'enregistrement. Ces éléments sont à mon sens significatifs et peuvent traduire un état d'esprit particulier. Ainsi par exemple il est possible d'interpréter le fait qu'une personne hésite beaucoup en supposant que cette dernière est gênée d'aborder tel ou tel sujet etc... Le compte-rendu de l'analyse des entretiens se découpe en trois parties, l'une centrée sur les étudiants et la deuxième sur les enseignants et la dernière sur les doctorants et chercheurs.

Les entretiens des étudiants :

L'une des choses qui ressort de ces entretiens est que l'organisation des cours et le nombre d'heures de travail ne permet pas de profiter pleinement du Centre de documentation :

« Les cours sont déjà assez importants et nous demander de lire en plus c'est quand même nous manger des temps qui sont pour moi cruciaux de repos. » J, Licence 1

« l'année dernière j'y suis vraiment pas beaucoup allé euh j'ai emprunté un livre parce qu'il fallait qu'on lise un livre du coup j'ai cherché c'qu'il y avait et puis j'l'ai pris mais sinon euh sinon j'y suis presque pas allé l'année dernière quand le prof disait « lisez ce livre » euh j'y allais pas vraiment le voir parce que j'ai pas... j'ai même plus le temps de lire moi tout seul chez moi.» A, Licence 2

« quand c'est une période où j'ai un peu moins de travail là de moi-même j'irais mais sinon, j'me contente euh assez de ce qu'on me demande. » E, Licence 3

De plus les étudiants de première année qui se sont prêtés à l'exercice de ces entretiens semblent considérer que la lecture n'est pas une part fondamentale de leur formation en architecture :

« c'est que les LI sont quasiment là 35 heures par jour.... Oula non ! ... par semaine, avec beaucoup, beaucoup de travail à côté : c'est souvent des maquettes, des plans [...] des choses qu'on fait qui sont longues, qui demandent de la précision » J, Licence 1

« Mais euh bizarrement quand j'étais à la fac par contre, j'allais énormément euh à la documentation. Après je sais pas si c'était de l'histoire de l'art et du coup tu dois forcément euh, t'es tout le temps obligé de consulter des livres quoi » E, Licence 3

Il ressort également que les étudiants ont parfois du mal à affiner leurs recherches avec Archirès et qu'ils ne connaissent pas les méthodes (mots-clés...) afin de parvenir à des résultats satisfaisants :

« Parce que en fait le problème c'est pour euh trouver un, enfin c'est sûrement que je sais pas l'utiliser mais Archires pour arriver à trouver une notion, surtout avec ma notion, c'est quand même assez compliqué en fait euh, souvent on tombe sur euh, on peut rien avoir, quand on affine la recherche on trouve plus rien et du coup je pense que c'est pour ça que je trouve rien, c'est pour ça qu'au final parfois de se balader dans les rayons et de regarder ce qu'il y a, il m'est arrivé de tomber sur des perles donc voilà » B, Master 1

« Archirès ça te permet de voir rapidement mais c'est vrai que des fois quand on fouine un peu on trouve des choses qui sont encore mieux » S, Master 2

« Archirès ? mouais, euh enfin j'ai, j'ai l'impression que je ne comprends rien » E, Licence 2

Concernant les entretiens des étudiants, l'organisation de l'espace de Centre de documentation a suscité de nombreux échanges et propositions :

L'idée d'une salle de groupe où il est possible de parler plus librement est ainsi revenue plusieurs fois :

« avoir une petite salle où on peut bosser en groupe parce que c'est vrai que c'est un espace agréable de venir bosser là et il fait chaud (rires), c'est un truc bête mais ça donne envie de venir y bosser. C'est vrai que les gens viennent ici pour le calme donc peut-être d'avoir un espace où on peut un peu parler un peu » E, Master 2

« un coin plus euh détente quoi, un coin où on peut discuter euh, lire un livre mais en même temps parler sans que ça dérange personne » E, Licence 2

D'autres vont beaucoup plus loin et proposent de réaménager complètement le Centre de documentation en stockant les collections uniquement à l'étage et en réservant le rez-de-chaussée à un espace ouvert d'exposition et de travail :

« changer totalement le premier étage, c'est-à-dire, tout vider, faire la bibliothèque, les livres les mettre à l'étage supérieur, un coin, parce que j'ai vu que même l'espace du haut est divisé en deux, faire un espace justement où on va chercher les livres à côté de l'espace où les gens peuvent s'asseoir et travailler pour créer cet espace un peu coupé où justement on peut aller chercher les documents et tout, hum et en dessous, hum un endroit où c'est beaucoup plus aéré hum justement où on a l'exposition de certains livres ou de certaines œuvres par exemple toutes les maquettes Putz au lieu de les mettre dans le couloir où tout le monde passe où, bon on s'arrête pour regarder, c'est à se demander si c'est vraiment l'espace, mais justement de faire en sorte que ce soit un lieu où on va juste regarder parce que c'est peut être ça aussi la documentation, c'est regarder, découvrir, où y a quelques livres en exposition, comme ce qui est déjà fait, mais que voilà la partie du bas soit beaucoup plus marquée par ce côté-là. » J, Licence 1

Les entretiens des enseignants :

La question des horaires d'ouverture du Centre de documentation a occupé une part importante des échanges avec les enseignants interrogés :

« Pour les enseignants chercheurs pour moi ça ne colle pas parce que euh... clairement j'ai pas le temps à 9h ou à 18h donc euh parfois je n'ai même pas le temps de venir chercher les livres. » M

« alors la première action, je sais pas qui peut la maîtriser, c'est les heures d'ouverture, il faut que ce soit, faudrait que ça ouvre en même temps que la cafétéria que ça ferme en même temps que l'école » J

« Ben moi mon rêve c'est les conditions que l'on trouve aux États-Unis où l'on vient à la bibliothèque travailler presque à toute heure du jour et de la nuit » M

De plus l'importance d'un accès aux ressources numériques a été largement réaffirmée. Il est également essentiel de noter les inégalités entre les professeurs selon leur laboratoire d'accueil et les accès aux ressources en ligne qui leur sont, ou non, proposés :

« le problème de l'école c'est le manque d'accès aux ressources numériques et ça c'est dramatique » M

« j'ai énormément de ressources informatiques [...] on a des accès avec le Cresson » T

De manière plus globale voici un autre point qu'ont permis de mettre en lumière ces entretiens : la prise de contact ne semble pas toujours être optimale entre les nouveaux enseignants et le Centre de documentation :

« je ne sais pas si ça existait quand je suis arrivée mais je n'ai eu aucune information sur le centre de documentation. Bon il n'y a aucun accueil officiel à l'école, c'est pas le centre de doc qui pose problème particulièrement ou quoi. Mais non non j'ai su où il était que... j'ai dû recevoir un mail, le fameux mail académique qui dit : « si vous avez des demandes à faire... » et après je ne sais pas comment je l'ai localisé » T

À la fin de ces entretiens j'ai questionné la vision utopique d'un Centre de documentation rêvé. Parmi l'ensemble des propositions il y en a une qui permet de re-questionner plus spécifiquement les relations entre l'école et son Centre de documentation :

« je pense qu'il faut que la doc sorte de la doc. C'est-à-dire, on est une école d'archi où le livre, la lecture n'est pas le cœur de l'activité donc je pense qu'il faudrait qu'il y ait des ouvrages, bon des ouvrages à profusion donc là il est question des moyens parce que ça veut dire qu'on peut les perdre, momentanément du moins, qui puissent circuler dans l'école de manière beaucoup plus libre, parce que c'est presque sanctuarisé... c'est déjà un peu excentré par rapport aux endroits où les choses se passent et du coup je me dis il faut faire la démarche d'y aller chez nous. Alors que je me dis si on avait accès aux livres de manière beaucoup plus directe ce serait bien et même qu'il y ait des livres dans certaines salles. Parce que nous quand on amène la petite mallette là portable de livres de Cresson ben ça marche très bien. Parce qu'au moins ils les feuilletent, ça veut pas dire qu'ils vont les lire mais au moins ça va passer entre leurs mains, ils vont voir ce qu'il y a [...] Après faire rentrer les gens dans la doc pour autre chose que la doc. C'est dans les deux sens, il y a un peu un côté sanctuarisé, un peu à l'écart qu'il faudrait casser idéalement. Que ça soit un peu plus perméable entre l'école et le centre de documentation de manière générale. » M

Les entretiens des doctorants et des chercheurs :

Ces entretiens ont permis de relever deux idées principales : la méconnaissance des ressources auxquelles il est possible d'avoir un accès depuis le Centre de documentation et le fait que les nouveaux chercheurs ont du mal à s'y retrouver dans l'offre documentaire de l'ENSAG :

« Mais euuh pour les, la recherche dans les, tout ce qui est euuuuh catalogues tout ça, c'est vrai que c'est compliqué au début quand on arrive [...] on a pas accès aux mêmes choses, au niveau des accès parce qu'il y a des abonnements, ça on le sait pas forcément » R, doctorante

« je n'ai pas vraiment accès à l'emprunt de livres je peux venir à la doc pour les consulter mais je dois toujours demander à quelqu'un de l'emprunter pour moi car j'ai pas vraiment d'accès. Et ça c'est embêtant et ça enlève l'envie d'aller chercher des livres » C, chercheuse

« y a beaucoup de laboratoires dans cette école et y a beaucoup de gens qui arrivent et qui sont pas du tout architectes ni archi, ils ont peut-être été dans une autre école d'archi mais voilà ils sont pas dans celle-ci donc voilà on sait pas trop euh comment s'approprier cette bibliothèque, qu'est-ce qu'on peut y faire, qu'est-ce qu'on peut pas y faire, c'est quoi les compétences et les limites... on est complètement extérieur, en fait on sait pas » R, doctorante

« par rapport aux documentalistes des laboratoires euh j'arrive pas vraiment à comprendre comment ça marche cette organisation je crois que ce serait mieux d'avoir une seule doc pour l'école et pour tout le monde. C'est pas très intéressant d'avoir plein de petites bibliothèques dans chaque laboratoire. C'est difficile pour nous d'arriver jusqu'à la source, et encore plus pour les étudiants qui ne connaissent même pas ces autres bibliothèques » C, chercheuse

Conclusion générale

Au cours de ce mémoire, que j'ai eu beaucoup de plaisir à rédiger, j'ai présenté d'abord les caractéristiques de l'établissement de tutelle du service où j'ai eu l'opportunité de réaliser mon stage. Au travers de cette présentation j'espère avoir pu approcher les spécificités de la discipline architecturale ainsi que les enjeux relatifs à la formation professionnelle des architectes. Par la suite j'ai tenté de décrire les caractéristiques principales du Centre de documentation où j'ai été stagiaire durant sept mois. Ainsi j'ai décrit l'organisation spatiale de la bibliothèque, ainsi que « l'espace détente » auquel j'ai directement participé à la mise en place, l'état des collections, les services proposés, j'ai donné à voir un certain nombre d'informations chiffrées afin de situer au mieux ce Centre de documentation. Par la suite je suis revenu sur l'ensemble des tâches et missions que j'ai pu mener. La variété et la profondeur de ces dernières ont été des plus enrichissantes et ont pu confirmer si besoin ma volonté de travailler à l'avenir au sein d'une bibliothèque. J'ai également présenté les enjeux très actuels de ce Centre de documentation en constatant les bouleversements provoqués par l'intégration du réseau Archirès, et donc des collections, au Sudoc. Sur ce point, j'ai eu la chance de participer au fonctionnement du réseau Archirès et j'ai fait part ici de ce retour d'expérience plus que formateur. Enfin je me suis arrêté plus longuement sur les formations que j'ai pu dispenser, auprès des étudiants d'abord, puis en interne auprès de mes collègues du Centre de documentation. J'ai enfin évoqué la mission de mon stage à savoir la réalisation d'une évaluation de ce Centre de documentation via la rédaction d'un rapport d'activité.

Je me suis dans un second temps prêté à un exercice de recherche. En m'inscrivant dans le mouvement épistémologique du constructivisme et en prônant une posture, un engagement spécifique en faveur de l'interactionnisme, j'ai tenté de rendre compte d'un court travail d'analyse sur le concept d'évaluation. A partir d'un état de l'art (loin d'être exhaustif par manque de temps) j'ai tenté de remonter à la source de l'inflation des pratiques évaluatrices au sein des services publics. Dès lors j'ai, à la suite de nombreux auteurs, présenté et discuté les logiques prônées par le mouvement du New Public Management. À la suite de cette analyse j'ai postulé que l'évaluation n'est jamais neutre et qu'elle implique une réflexion en amont de sa réalisation. L'objectif principal de ce travail est donc de remettre en débat la question de l'évaluation, de comprendre les enjeux que cette dernière sous-tend et qui ne sont pas neutres.

J'ai conscience d'adopter dans ce texte une posture subjective mais mon but n'est pas de convaincre ou de prêcher une quelconque bonne parole. Encore une fois, l'objectif est ici de permettre de questionner en profondeur les logiques de l'évaluation. L'hypothèse principale de cette courte recherche est que l'évaluation n'est pas un mal en soi mais que cet outil gagnerait à être détaché du rationalisme et de l'optimisation prônés par le New Public Management. Je sais que cette recherche, par manque de temps et de données, ne saurait être complètement aboutie et pleinement satisfaisante à la vue des exigences d'une recherche universitaire. Cependant à la suite de cette expérience je pressens, encore davantage qu'auparavant, qu'une évaluation qui prendrait davantage en compte les spécificités des situations, des territoires, et qui laisserait un temps pour le débat et l'échange, en se détachant de la notion de performance et de mérite, peut être tout autant (sinon plus) bénéfique au service évalué. Ainsi, dans le dernier temps de ce mémoire, je me suis appliqué à rendre compte de la mise en application de ces principes au sein de l'enquête autour des publics (questionnaire et entretiens) que j'ai réalisée. La réunion que nous avons pu organiser avec l'ensemble des agents du service afin de discuter des propositions que j'ai pu formuler à la suite de cette enquête est à mon sens l'exemple le plus convaincant que cette évaluation, saisie via le prisme de la « situation », est également pertinente.

Il vous revient maintenant, que vous soyez lecteur ou correcteur, d'évaluer ce mémoire. Mon ambition pour ce travail est que vous puissiez vous interroger avant de la faire sur le sens et la portée de votre évaluation.

Bibliographie

- AKTOUF, Omar, 2008. *Halte au gâchis: en finir avec l'économie-management à l'américaine*. Québec, Canada : Liber, impr 2008. 154 p.
- ALONZO, Valérie, RENARD, Pierre-Yves (dir.), 2012. *Évaluer la bibliothèque*. Paris, France : Éd. du Cercle de la librairie, DL 2012, DL , cop. 2012. 186 p.
- BACACHE-BEAUVALLET, Maya, 2011. « Rémunération à la performance. Effets pervers et désordre dans les services publics ». In : *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2011. Vol. 4, n° 189, p. 58-71.
- BACHELARD, Gaston, 2013. *Le nouvel esprit scientifique*. Puf. [S.l.] : Puf, 2013. 192 p. Coll. Quadrige.
- BEDIN, Véronique, 2009. *L'évaluation à l'université: évaluer ou conseiller ?* Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, impr 2009. 329 p.
- DEL REY, Angélique, 2013. *La tyrannie de l'évaluation*. Paris, France : La Découverte, impr. 2013, impr. , cop. 2013. 149 p.
- DIETRICH, Anne, PIGEYRE, Frédérique, 2016. *La gestion des ressources humaines*. Paris, France : Éditions La Découverte, 2016. 126 p.
- DREVEYTON, Benjamin, MÉRIC, Jérôme, 2018. « Sens des outils et pratiques de contrôle dans les organisations publiques ». In : *Le Libellio d'ÆGIS*. 2018. Vol. 14, n° 1, p. 81-90.
- FEYERABEND, Paul, 1975. *Contre la méthode : esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*. Paris : Le Seuil, 1975, 349p.
- GIAPPICONI, Thierry, CARBONE, Pierre, 1997. *Management des bibliothèques: programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*. Paris, France : Éd. du cercle de la librairie, impr. 1997, 264 p.
- GIAPPICONI, Thierry, BOURDON, Jacques, 2001. *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*. Paris, France : Electre : Éditions du Cercle de la librairie, DL 2001, 223 p.
- HESSEL, Stéphane, 2010. *Indignez-vous !* Montpellier, France : Indigène, DL 2010, 29 p.
- HESSEL, Stéphane, VANDERPOOTEN, Gilles, 2011. *Engagez-vous !: entretiens avec Gilles Vanderpooten*. La Tour d'Aigues, France : Ed. de l'aube, impr 2011. 99 p.
- HOOD, Christopher, 1991. « A PUBLIC MANAGEMENT FOR ALL SEASONS? ». In : *Public Administration*. mars 1991. Vol. 69, n° 1, p. 3-19.

- MORIN, Edgar, 1982. *Science avec conscience*. Paris, France : Fayard, impr. 1984, 1982. 328 p.
- ORAIN, Olivier, 2009. *De plain-pied dans le monde: écriture et réalisme dans la géographie française au XXe siècle*. Paris, France : l'Harmattan, 2009. 427 p.
- OSTERLOH, Margit, FREY, Bruno, HOMBERG, Fabian, 2008. « Le chercheur et l'obligation de rendre des comptes ». In : *Annales des Mines - Gérer et comprendre*. 2008. Vol. 1, n° 91, p. 48-54.
- PANSU, Pascal, DUBOIS, Nicole, BEAUVOIS, Jean-Léon, 2013. *Dis-moi qui te cite et je saurai ce que tu vauds: que mesure vraiment la bibliométrie?* Grenoble, France : Presses universitaires de Grenoble, 2013. 127 p.
- PIAGET, Jean, 1964. *Six études de psychologie*. Paris, France : Denoel, 1964. 189 p.
- ROMAINVILLE, Marc, GOASDOUÉ, Rémi, VANTOUROUT, Marc, 2013. *Évaluation et enseignement supérieur*: Bruxelles, Belgique : De Boeck, DL 2013, 366 p.
- SAINT-MARTIN, Denis, 2004. *Building the New Managerialist State: Consultants and the Politics of Public Sector Reform in Comparative Perspective* [en ligne]. [S.l.] : Oxford University Press. Disponible sur : <http://www.oxfordscholarship.com/view/10.1093/acprof:oso/9780199269068.001.0001/acprof-9780199269068> (consulté le 21 août 2018).
- SERVET, Mathilde, 2010. « Les Bibliothèques troisième lieu ». In : *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2010. n° 4, p. 57-63.
- SMYRNAIOS, Nikos, 2017. *Les GAFAM contre l'internet: une économie politique du numérique*. Bry-sur-Marne, France : INA éditions, 2017. 131 p.
- VALÉRY, Paul, 1983. *Cahiers*. Paris, France : Gallimard, 1983. xlv+1491 p.
- VAN HAEPEREN, Béatrice, 2012. « Que sont les principes du New Public Management devenus ? Le cas de l'administration régionale wallonne ». In : *Reflets et perspectives de la vie économique*. 2012. Vol. LI, n° 2, p. 83-99.
- VERHOEST, Koen, 2003. « The impact of contractualisation on control and accountability in government-agency relations: the case of Flanders (Belgium) ». In : *ECPA workshop Contractualisation in the public sector*, 26 p.
- WATZLAWICK, Paul (dir.), 1988. *L'invention de la réalité: comment savons-nous ce que nous croyons savoir ?* Paris, France : Éd. du Seuil, 373 p.

Annexe

Entretien 1 – Licence 1 :

1. Du coup je vais juste commencer l'enregistrement, je vais te demander de présenter ton parcours rapidement, les liens, et si c'est la première année que tu es à Grenoble ou pas.

2. Donc du coup je suis en L1, du coup délégué de promo, et du coup je viens de Bernin, c'est juste à côté de Grenoble, à une quinzaine de kilomètres. J'ai fait un bac L au lycée du Grésivaudan Meylan, spé Maths, j'ai eu mention assez bien. J'ai été pris par concours, voilà, alors que je tentais Sciences Po Grenoble. Et du coup n'ayant pas eu Sciences Po Grenoble, bon, tout s'est mélangé, et j'arrive ici avec joie quand même, et voilà.

1. Et justement du coup tu dis que t'arrives ici, et du coup tu découvres le centre de documentation, et quels sont les usages que tu as de ce dernier en tant qu'étudiant à l'école d'architecture en première année ?

2. Alors en réalité je n'y vais pas beaucoup ici. Une des premières fois où j'y suis allé – non, c'était pas la première fois, la première fois j'y suis allé pour découvrir entre guillemets le lieu mais c'était très rapidement c'est limite si je n'y suis pas rentré avant octobre / novembre. Euh, la première fois que je suis vraiment rentré dans ce lieu, c'était quand y'avait eu une exposition faite par les étudiants avec des ballons... c'était les L2 avec les ballons. Du coup c'est là où je suis vraiment entré dans la bibliothèque et c'est là où j'ai découvert qu'il y avait un étage dans la bibliothèque que je ne connaissais pas. Et du coup voilà comment j'ai découvert le centre de doc.

1. Et tu as déjà emprunté des ouvrages ou tu n'as pas encore eu l'occasion ?

2. Jamais fait. Je n'ai pas eu l'occasion... euh... je n'aime pas lire. Euh... je lis beaucoup, enfin, j'aime bien quand c'est court. Quand je cherche à discuter avec quelqu'un j'aime bien quand j'ai l'info de mon... enfin je ne sais pas comment dire, mais voilà quoi...

1. Que tu arrives très rapidement à l'essentiel ?

2. Ouais voilà que le sujet, ouais, le sujet fonce, y'a des trucs que je veux approfondir, je les approfondis mais, pour moi des livres, y'a pas mal de livres où il y a un peu trop de blabla mais bizarrement y'en a certains où y'en a pas assez justement.

1. Et du coup en tant qu'étudiant, y'a des enseignants qui te demandent de lire des ouvrages dès la première année ?

2. Oui, il me semble que plusieurs nous donnent des livres référence que je n'ai pas le temps de lire puisque je fais beaucoup de choses. Après ça c'est personnel hein. Du coup beaucoup beaucoup de choses. Les cours sont déjà assez importants et nous demander de lire en plus c'est quand même nous manger des temps qui sont pour moi cruciaux de repos. Et lire pour moi n'est pas un repos. Enfin je lis pour le plaisir quand c'est quelque chose qui m'intéresse et je n'aime pas l'idée de me dire que je suis forcé à lire. Enfin bon voilà, si je devais lire pour mon repos ce serait des documentaires sur ce que j'aime.

1. Et sur les ouvrages de référence, est-ce que ça te manque du coup de ne pas les avoir lus pour les études ou tu n'as pas l'impression que ça te manque plus que ça ?

2. Euh non. Non, ça ne me manque pas. Quand j'ai besoin d'une info, j'vais la chercher. Peut-être le seul livre qui pourrait m'intéresser, et que je lirai quand encore une fois j'aurais un peu plus de temps, ce serait le livre de Cédric Avenier, l'Ordre du béton. Etant un grand passionné de Grenoble, l'histoire de Grenoble et la tour Perret entre autre, c'est un livre qui m'intéresse fortement. Mais voilà.

1. Mais quand tu dis que quand t'as besoin d'une info, que tu vas la chercher, tu vas la chercher où ?

2. Sur internet. Je fais très attention à bien croiser les sources. Si il y a quelque chose qui m'intrigue, qui me fait poser des questions, je revérifie. Je ne vais pas m'arrêter à une seule source en pensant qu'elle est vraie. Et aussi étant donné que j'aime le cinéma – enfin, j'ai fait du cinéma, je filme et tout- mon attrait va être beaucoup plus pour les documentaires visuels, enfin les vidéos visuelles, un peu de la vulgarisation, mais au final dans la vulgarisation on voit quand même pas mal d'informations.

1. Et du coup justement, est-ce que tu as eu l'occasion de voir la collection de DVD qu'on a ici ou ce n'est pas une chose sur laquelle tu t'es penché encore ?

2. Je viens de la voir en passant en rentrant !

1. [Rire] Non mais c'est bien !

2. De toute façon, il faut être honnête !

1. Y'a pas de coupable ou de pas coupable, c'est juste un constat ! Ok, donc tu l'as vu juste là en rentrant. En gros y'a deux parties. Une partie film, vraiment cinéma et une partie documentaire d'archi avec des conférences... ça peut être intéressant si tu aimes bien ça ! Tu peux venir les consulter ici ou les emprunter pour la plupart. Et du coup, même si tu n'utilises pas énormément le centre de documentation, si tu avais à noter des choses qui te paraissent particulièrement positives, du lieu, des collections, du service en général... Y'a quelque chose que tu ressortirais, où tu te dirais « ouais, c'est bien » ?

2. Bah déjà les gens qui y travaillent sont très sympas et très à l'écoute, de ce que j'ai pu voir. Très bien organisé, très bien rangé. Enfin c'est bien, c'est cadré, y'a pas de bruit. Ça c'est quelque chose de particulier. On est toujours dans le brouhaha permanent, partout, mais c'est justement ça –mais je pense que ça ce serait la question d'après- mais c'est ça qui est particulier, le fait qu'il y ait un silence comme ça, ça peut peut-être jouer en sa défaveur, parce que les gens s'habituent à travailler dans le bruit. Enfin du coup on voit beaucoup de personnes travailler partout à l'école, enfin au milieu d'un couloir !, la mezza qui est au milieu d'un couloir, les gens travaillent ici, et préfèrent travailler ici plutôt que, enfin certains, enfin ça dépend après de notre mode de fonctionnement mais c'est vrai que, ouais, on s'habitue à travailler dans le bruit.

1. Justement, venons-en au point que tu... le fait que tu n'aimes pas lire... sinon est-ce qu'il y a d'autres choses qui peuvent freiner le fait que tu viennes à la doc ? Des choses qui te paraissent négatives, ou des choses qui ne te conviennent pas ?

2. Est-ce que je peux faire des propositions ? Dans l'idéal de ce que ...

1. Oui oui tout à fait ! Vas- vas-y, c'est libre, tu fais ce que tu veux !

2. Comme je disais, ce qui est assez particulier dans cette école, c'est que les L1 sont quasiment là 35 heures par jour.... Oula non ! ... par semaine, avec beaucoup, beaucoup de travail à côté : c'est souvent des maquettes, des plans... Pour l'instant en L1 c'est vrai qu'il n'y a pas... on n'est pas dans une filière qui demande à un moment de... des choses qu'on fait qui sont longues, qui demandent de la précision, voilà, mais qui ne vont pas être aussi stressantes que faire une rédaction par exemple. Ça va pas être le même stress. Donc du coup c'est ça qui est assez particulier ici, c'est qu'on offre une ambiance de bibliothèque universitaire qui est assez paradoxale dans cela. Donc ce n'est pas forcément un point négatif ou un point positif. C'est plus un constat. Euh ? peut-être si, peut-être que l'endroit pourrait devenir plus attrayant pour les étudiants si on gardait le silence bien sûr parce que c'est un lieu qui est spécifique pour ça et je suis sûr qu'il y a des étudiants qui viennent ici pour le silence, pour le repos... c'est peut-être voir comment rendre le truc plus visuel, parce qu'on joue beaucoup sur le visuel et c'est vrai que c'est très calfeutré, le fait d'arriver et d'avoir...et d'avoir pas un hall mais d'avoir une petite table où y a des livres qui sont exposés, très bibliothèque, y a un côté assez freinant alors qu'on est dans des études où on veut voir des choses...

1. ...les toucher, les...

2. Voilà, les toucher les découvrir, euh...

1. Et par exemple concrètement si t'avais une bibliothèque rêvée à nous livrer ce serait quoi justement où tu peux pour le coup partir très très loin dans le délire ?

2. Si jamais là je peux partir très très loin... Ce serait euh changer totalement le premier étage, c'est-à-dire, tout vider, faire la bibliothèque, les livres les mettre à l'étage supérieur, un coin, parce que j'ai vu que même l'espace du haut est divisé en deux, faire un espace justement où on va chercher les livres à côté de l'espace où les gens peuvent s'asseoir et travailler pour créer cet espace un peu coupé où justement on peut aller chercher les documents et tout, hum et en dessous, hum un endroit où c'est beaucoup plus aéré hum justement où on a l'exposition de certains livres ou de certaines œuvres par exemple toutes les maquettes Putz au lieu de les mettre dans le couloir où tout le monde passe où, bon on s'arrête pour regarder, c'est à se demander si c'est vraiment l'espace mais justement de faire en sorte que ce soit un lieu où on va juste regarder parce que c'est peut être ça aussi la documentation, c'est regarder, découvrir, où y a quelques livres en exposition, comme ce qui est déjà fait, mais que voilà la partie du bas soit beaucoup plus marquée par ce côté-là. A la limite si y a pas assez de place laisser une rangée en bas, pour que ce soit plus pratique pour les étudiants, les rangées architecture... Mais voilà l'idée

1. ok, oui il y a beaucoup de bibliothèques d'architecture où y a des maquettes qui sont exposées oui, c'est des bibliothèques de maquettes, des bibliothèques où il y a des matériauthèques et du coup y a des matériaux qui sont exposés, les étudiants peuvent venir expérimenter, toucher, la brique, la terre, les nouveaux matériaux que je connais pas très bien mais je sais que ça existe et que c'est des choses qui se développent aussi donc ça fait partie aussi du centre de documentation comme tu l'as dit y a pas que les livres, que ce soit une source, qu'elle soit visuelle, physique, des documents, des livres, mais aussi des ressources numériques ça peut être aussi intéressant, des accès à des articles, des vidéos, des bouquets de services. Et justement vu qu'on est en train de parler de tout ce qui est des services que pourrait offrir le centre de documentation, est ce que y a des choses qui te paraîtraient pertinentes d'être organisées par les documentalistes, comme par exemple je sais pas, une formation sur comment bien chercher sur internet ou comment bien utiliser les documents qu'on trouve, comment je sais pas...

2. Ça c'est des informations, des connaissances, qu'on acquiert, et qu'on a déjà, c'est des choses qu'on est sensé savoir depuis le collège, que l'on apprend au lycée, on nous le rabâche, c'est des choses qui doivent être ancrées en nous, y'a un moment faut décoller ça. Ce qui est un peu problématique c'est que des fois on a l'impression de... mais plus trop maintenant, justement on est sorti de ce cadre-là et faire ça se serait remettre dedans. Enfin, c'est un peu comme si bah, les personnes un peu plus, les quarantenaires, les cinquantenaires, soixantenaires, enfin bref, qui restent quand même dans le « ah bah j'ai une information, elle est vraie, je ne la vérifie pas, j'ai pas besoin de la vérifier... euh... c'est ces personnes-là qu'il faut viser par ce genre de chose... enfin, les étudiants savent. Leur travail, s'ils se trompent, s'ils disent n'importe quoi, c'est de leur faute, mais au bout d'un moment faut responsabiliser aussi. Et à force d'être redondant, justement, ça va faire euh... ça va avoir un blocage. Je pense qu'il n'y a pas de chose en plus à faire des bibliothèques, à par peut être la visite du centre de documentation L1 qui n'a pas été faite cette année. Ce qui est quand même problématique parce que, l'école, ce que je disais en rigolant toute à l'heure, que je découvrais une salle toutes les semaines mais je ne trouve pas ça normal, que, justement, une salle que je découvre un mois après, soit au final un espace qui est censé être l'un des plus importants de cette école. Mais justement, il ne devient qu'un lieu de passage reclus car il n'invite pas, en fait c'est peut être ça son problème, il n'invite pas réellement à rentrer. C'est un espace énorme. Le problème dans cette école c'est que les espaces sont petits, beaucoup de salles, beaucoup beaucoup de salles, mais les espaces sont petits. La on a un espace qui est grand. Qu'il y aussi un espace supérieur aussi important. Et en vérité on pourrait créer un espace totalement autre, vraiment un espace un peu plus « détente », un peu plus... justement on va voir les travaux des autres, où y'a des marches, des escaliers, un peu en zone de spectacle... voilà où on pourrait faire des choses. Petite estrade et tout ! Un lieu plus de vie que de documentation pur et dur qui au final rend le lieu... enfin ce n'est que mon avis, et c'est vrai que ça change totalement de l'idée que l'on peut avoir de l'utilisation d'une bibliothèque... ce que je suis en train de dire peut être vu de manière totalement hors sujet.

1. Non non, pas du tout, y'a pas de hors sujet ici.

2. Non mais je comprends que l'on puisse dire que c'est hors sujet.

1. Là où il y a peut-être eu, mais c'est ma faute, c'est que je me suis mal exprimé sur les formations web, c'était pas tant de savoir croiser les sources, ce que je voulais dire c'était de se familiariser avec l'exigence universitaire, que l'on souhaite avoir à l'école supérieure d'architecture et du coup qui nécessite un accès à des

ressources qui sont des ressources de recherche universitaire très scientifique et qu'on a pas vu ni au collège ni au lycée, c'était dans ce genre d'ouverture aux ressources du web scientifique mais vraiment sérieux et pas... même si ça n'empêche pas que l'on vérifie à chaque fois ce que l'on trouve, y'a énormément de bases de données, notamment de laboratoires de recherche, d'articles scientifiques, de revues scientifiques. Et distinguer une revue scientifique d'une revue de vulgarisation c'est pas forcément évident de prime abord, et ça l'est encore moins quand il s'agit de site internet ou de bases de données, et c'était dans ce jeu de présentation d'exigence universitaire, de travaux et de recherches que on ne voit pas ni au collège ni au lycée, qu'on commence à voir en licence et après en Master on est en plein dedans, parce que c'est lors des mémoire qu'on doit mobiliser l'ensemble des ressources qu'on a vu avant, mais si on les a pas vues et qu'on doit apprendre à utiliser l'ensemble des trucs, ça me paraît être un peu tard, c'est tout. Mais c'était plus, sur les, sur les côtés exigences du web universitaire qui du coup, et à mon avis une découverte pour les étudiants de licence 1

2. Eeeeh après, ça c'est hum, comment dire, comme je l'ai dit on a 35 heures, on a déjà beaucoup de choses à voir, beaucoup de choses à apprendre, le programme est très clairement, très voir trop chargé, t'façon c'est même pas que moi qui le dit, faut savoir que c'est un avis, un avis très général.

1. Oui, oui faut en avoir conscience.

2. Hum, on est l'une des écoles d'archi avec le plus d'horaires, rajouté ça, c'est pas du ce qui est, ce qui est nécessaire. Par contre, là où ça peut être important ; c'est que ça ce soit, ce soit les... si un professeur peut pas le faire /veut pas le faire soit ! Mais, que pour le cours dans lequel on en a besoin, que effectivement on ait cet apprentissage, mais, soit c'est quelque chose de général qu'on apprend à tout le monde, soit, comment dire... si c'est un... si 'est quelque chose d'aussi important,

Ça n'a pas à être un... une proposition. Fin voilà, fin, ça va être un cours en amphi, voilà quoi, pendant un cours en amphi, eeeuuuh venir et pour ce cours là nous dire bon ben là par contre faites attention, parce que du coup c'est de la vulgarisation, ou quoi que ce soit... et je trouve ça intéressant parce que eeeuh, qu'est-ce que la vulgarisation... euh... A quel moment est ce qu'on rentre dans la vulgarisation ? eeh voilà, ça c'est une question qui est importante et intéressante. A voir, mais, comment dire, ça pourrait... enfin ça pourrait être une conférence ou un truc comme ça... Mais voilà.

1. Après peut être aussi, d'après ce que j'ai compris en licence 1 et licence 2 c'est très axé sur le projet eeeuh et à partir de la licence 3 il vous est demandé de rédiger des articles scientifiques de faire le rapport d'étude qui sont, pour le coup, beaucoup plus proche des attentes de la L3 à l'université. Et c'est à ce moment-là je pense que c'est le plus pertinent de.... Et le fait que tu dises que c'est pas forcément quelque chose dont on ressent le besoin et que vous avez beaucoup d'autres choses à faire, ça va dans ce sens que ce n'est pas forcément en L 1 ni en L2 qu'il s'agit de le faire mais peut-être plus tard dans les études, voir même en Master au moment des mémoires.

2. En L 1, on apprend la représentation du projet, la représentation et comment est -ce qu'on représente quelque chose, on est, on est pas encore dans le eeeeh et on le sait qu'on n'est pas encore dans le concret. On a des termes, des bases, euuuh, la lumière, eeeuh voilà, on voit l'histoire de la ville, on voit toutes ces choses-là, certes, mais on est pas dans le, dans le concret, de savoir où est ce qu'on va trouver telle ou telle information. EEEuh voilà ! On a eu un cours avec eeeuh qui est ce ... Emarisa Vitosky hum où la en fait, il nous était demandé de faire une coupe d'une maison et de dire d'où venaient les matériaux, eeeuh on faisait des fondations... a combien de mètres est- ce qu'on les creusait.... Et c'est ... fin.... Beaucoup de questions comme ça et c'est là qu'en fait on s'est rendu compte que, pour moi passé, un moment, je suis sûr je ne suis pas le seul, où c'est là en fait, on manque d'informations, où c'est là où on ne sait pas où est ce qu'on peut chercher pour ça , pour savoir, comment est ce que je sais qu'à Grenoble, combien de mètres sous terre....

1/Je peux creuser....

2/ Eeh voilà, on tape sur internet, on ne trouve pas, on ouvre des trucs, on ne sait pas, on ne se base pas sur ça, du coup c'est pour ça, c'est là où ça devient intéressant, mais pour l'instant on est pas encore dans ce concret-là, on l'a été pour ce cours-là, c'est comme si, ben là c'était un avant-goût de se dire que plus tard, on devra faire ça , mais c'est plus tard. Là pour l'instant on est vraiment dans comment est-ce qu'on présente ça, comment est-ce qu'on fait une coupe, une façade, une élévation, une maquette, voilà !

1/ Est-ce que du coup dans ce travail de représentation, vous êtes amené à écrire ou pas ?

2/ Quasiment pas.

1/ Quasiment pas ?

2/ Quasiment pas. Il y a ... si ... c'est ... après ça fait partie de la narration, la narration d'un projet, sauf que, en architecture, enfin, ce qu'on nous apprend, un peu je pense partout, c'est euh, c'est : on veut dire une idée, c'est cette idée qui nous intéresse. C'est cette idée, il faut bien la formuler, faut être clair, et concis. Quand on fait un mail à quelqu'un, on ne fait pas trois pages de mail, pour expliquer un truc quoi, c'est vraiment, on dit la chose, euh, c'est savoir trouver les bons termes, apprendre les termes, c'est... voilà ! Et donc du coup quand on présente notre projet, c'est ça qu'on nous apprend. C'est pas faire des longues tirades, de oui je veux faire une tour parce qu'elle représente le j'sais pas quoi... liberté, ou quoi que ce soit, qui n'a pas d'intérêt et qui n'est pas essentiel.

1/ Est-ce qu'il y a quelque chose que tu souhaites rajouter ?

2/ Je remercie le fait d'avoir la possibilité de parler comme ça, et euh voilà, et je pense que voilà, et sinon que, c'est un espace qui pourrait être super intéressant et vraiment les étudiants demandent des espaces euh de vie et malheureusement le centre de documentation n'est pas un espace de vie « vie », au final, est plus un espace de passage.

1/ Ok super, ben merci beaucoup.

Entretien 2 – Licence 2 :

1 : Du coup pour commencer peut-être me dire quels sont tes usages de la doc, si tu viens souvent, pas trop ?

2 : Eh bien .. je viens pas très souvent quand même. Je viens quand on a un ouais quand on a des recherches à faire ou ça peut être quand on nous donne un projet à faire ou quand on avait avec un ami on avait pour le logo de l'école voulu faire des recherches sur le le graphisme sur certaines des années 80 ou comme ça mais on vient pour euh quand on a un . disons que maintenant j'essaie d'un peu plus venir rechercher, parce que je sais qu'il y a beaucoup de choses et... de chercher dans des livres avant de chercher sur internet pour euh, parce que j'aime bien les livres quand même, voilà. Donc euh C'est plutôt ça j'essaie d'y aller un peu plus, de plus en plus souvent.

1 : Et avant tu y allais parce qu'il y avait un enseignant qui t'avais demandé de travailler sur quelque chose en particulier ?

2 : Euh euh oui même l'année dernière j'y suis vraiment pas beaucoup allé euh j'ai emprunté un livre parce qu'il fallait qu'on lise un livre du coup j'ai cherché c'qu'il y avait et puis j'l'ai pris mais sinon euh sinon j'y suis presque pas allé l'année dernière quand le prof disait « lisez ce livre » euh j'y allais pas vraiment le voir parce que j'ai pas j'ai même plus le temps de lire moi tout seul chez moi voilà

1 : Et quand tu vas chercher un livre tu recherchais sur le catalogue ou directement... ?

2 : oui plutôt oui euh j'ai pas encore trop euh la carte de la documentation dans la tête.

1 : t'as fait une visite de la doc en première année ?

2 Je sais plus, je crois que euh... Je ne sais plus si je l'avais loupée ou peut-être je l'ai vue, mais je ne sais plus...

1 Ça ne t'a pas marqué.

2 Nan mais j'ai dû la rater ou je sais plus trop.

1 : Et du coup dans tes études tu viens chercher des ouvrages c'est plus pour des écrits théoriques, des monographies, des références ?

2- Hum, et ben, c'est un peu de tout quoi. La dernière fois on avait... j'ai pris une monographie d'un artiste, après je suis allé prendre euh... Un livre sur des théories sur euh les climats et comment les maisons s'adaptent au climat. Enfin quels différents types de climats. Enfin on voit si on peut trouver des choses qui nous intéressent c'est plus simple dans un livre qui est dédié à ça plutôt que d'aller chercher sur internet un peu à l'aveuglette.

1 Ok et justement sur le centre de documentation, est-ce qu'il y aurait des choses qui te plaisent particulièrement ici, que ce soient les locaux, la recherche, la collection....

2 Hum hum... ben... Qu'est-ce que j'ai... Bah je trouve, je pense que c'est vraiment bien d'avoir euh une bibliothèque il y a que de l'architecture à l'intérieur et... Voilà les magazines tout ça, c'est bien aussi, je m'étais abonné à un magazine moi tout seul de mon côté, mais je n'ai même pas eu le temps de les lire en fait. Euh, donc euh c'est bien ouais pour la recherche après ce serait bien de, d'aller plus fouiller d'aller prendre des livres qu'on a envie de lire et de les lire juste pour soi plutôt que de juste venir pour les cours. C'est un truc je n'ai pas vraiment réussi à m'y mettre mais... Nan c'est vrai que des fois quand on vient faire des recherches après je regarde un peu des livres et quand il y en a un qui a l'air bien je m'installe et des fois on regarde un peu des livres comme ça. Mais c'est... Oui nan je trouve ça bien qu'elle continue à fournir des trucs, y'a des archives assez grandes aussi.

1 Il t'arrive de t'installer pour travailler au centre de documentation ?

2 Euh.. En fait je travaille rarement à l'école, je travaille plutôt chez moi, et quand on est en groupe on s'installe plutôt dans d'autres salles. Mais nan du coup quand je vais à la documentation des fois je m'installe dans un fauteuil pour bouquiner mais euh... j'y vais pas pour travailler.

1 Du coup on a vu ce qui était plutôt bien mais est-ce qu'il y a des choses qui te dérangent dans...

2 Bon qu'est-ce qu'il m'a un peu gêné ? c'est quand on recherche dans Archives c'est un peu long mais c'est normal parce qu'il y a beaucoup de résultats mais on finit toujours plus ou moins par trouver. Sinon ce qui est gênant, oui non, où alors je ne l'ai pas trouvé encore mais un petit plan ce serait pas mal parce que des fois je ne sais pas où aller pour chercher certaines références. Il y en a qui sont plus cachées, euh je ne me souviens jamais où elles sont... c'est le cas des monographies elles sont là je le sais les monographies mais je ne sais jamais qu'il faut aller ici. Voilà c'est juste ça des fois l'orientation ... mais aussi parce que je n'y vais pas souvent. Mais sinon je trouve que c'est sympa comme endroit.

1 ok Et maintenant question complètement utopique si tu avais autant de moyens que tu veux. Tu peux modifier les locaux, avec autant de personnels et de services que tu veux, quelle serait la chose que tu changerais en premier pour répondre le plus à tes besoins.

2 Hum hum hum

1 pas de limite tu peux dire des choses hallucinantes

2 ouais ouais euh Non il pourrait y avoir,, je sais pas si on peut pas déjà le faire, mais il pourrait y avoir des endroits où si quelqu'un veut emprunter un film il peut le regarder directement euh on pourrait avoir... non j'ai pas d'idées folles... non peut-être des ... oui ça ça pourrait être sympa. Après qu'est-ce que... non j'ai pas tellement d'idée...

1 Ok aucun souci. Donc tu viens à la doc pour consulter des ouvrages mais est-ce que tu pourrais venir pour d'autres services, une aide à la recherche bibliographique par exemple ou encore une aide pour la recherche sur internet

2 des formations ?

1 oui par exemple

2 oui ben si c'était proposé oui, une aide pour mieux rechercher dans un livre ça pourrait être sympa ...

1 ok si tu veux rajouter quelque chose n'hésite pas

2 Ajouter oui, ben si je venais un peu plus souvent j'aurai pu apporter peut-être un peu plus d'infos, plus précises mais après ce n'est pas trop mon gros truc la doc. Parce que je ne connais pas tout. Bon après je me suis abonné à la page Facebook de la documentation et même j'avais vu qu'il y avait une nouvelle revue qui était venue et j'étais allé regarder mais après on a tous des ... après ça servira toujours la documentation et tous les bouquins et après il y aurait surtout un travail à faire de mon côté pour m'y intéresser un peu plus et...

1 Après c'est pas forcément évident avec le manque de temps et si tu n'en ressens pas nécessairement le besoin.

2 Non il faudrait que je m'y mette davantage mais c'est par rapport à l'architecture où je ne suis pas encore à fond à fond dedans. J'ai d'autres passions à côté chez moi mais il faudrait que je m'y intéresse parce que je fais des études en architecture et j'ai envie de les faire jusqu'au bout. Et c'est souvent que je me dis que je pourrais prendre un bouquin pour chez moi et le lire et la bibliothèque pour ça c'est intéressant. Voilà.

1 Ben écoute, merci beaucoup

2 De rien.

Entretien 3 – Licence 3 :

L/ Est-ce que tu peux présenter ton parcours à l'école ou si tu es arrivée en cours de scolarité ?

E Bah moi je suis enfin j'ai fait euh la première année j'ai fait les concours euh je ne les ai pas réussis, du coup je suis partie un an à la fac à Grenoble euh j'ai fait une fac d'histoire de l'art et ben j'ai retenté les concours je suis rentrée en archi, et voilà maintenant je suis en troisième année

L. Et du coup, justement pour rentrer directement sur le sujet de centre de doc, tu ... viens souvent au centre de doc, tu l'utilises régulièrement ou ... ?

Elle : Eeeeeeeuh de plus en plus mais pas beaucoup

Léo : ok

Elle, C'est-à-dire que en fait , ouais non, je pense que je suis vraiment pas venue souvent à par quand c'était plus ou moins demandé et en fait là plus on avance dans nos études plus on est un peu eeeuh obligé entre parenthèses de se renseigner et d'aller voir un peu plus loin quoi. Donc oui maintenant un peu plus et tttt on plein de travaux comme le rapport d'étude etc qui nous demandent une certaine bibliographie etc donc ça nous pousse à y aller mais en soi je ne suis pas eeeeeuh une malade de la doc.(rire)

Léo : et du coup en licence 1 tu avais fait une visite ? tu te souviens avoir fait...

Elle : ouais, ouais ouais on avait fait une visite ils nous avaient expliqué comment chercher des livres

Léo : tu dis que tu es obligée parce que justement c'est les enseignements qui te poussent à avoir de plus en plus de références

Elle : Oui, oui voilà. Oui et puis même nous, enfin souvent, on commence à avoir un sujet en cours et ils nous disent ben voilà il y a ça et puis c'est un sujet intéressant donc bon, par nous-mêmes on va chercher un peu pour aller plus loin mais euh sinon, euh, c'est rarement de moi-même que je me dis *ah ce sujet, j'irais bien aller voir...* (la personne prend une autre voix en prononçant cette phrase)

Léo : ok, ok ça marche. Et quand tu viens tu regardes plus les livres ou les articles de revues ?

Elle : alors plus les livres, parce que les articles de revues à chaque fois je ne les trouve pas (rire) donc enfin en fait ouais, à chaque fois j'arrive pas à trouver euh ce que je veux, euh donc euh enfin plus les livres hein quand même.

Léo : et pour les articles tu les cherches, dans Archires, ?

Elle : mouais, euh fin j'ai, j'ai l'impression que je ne comprends rien, donc euh (rire)

Léo : non non, mais, non mais c'est pas grave et (temps d'hésitation) c'est très compliqué de trouver les articles de revue...

Elle : ouuuuaais , enfin j'ai l'impression que j'ai jamais le boooonn (Mot inaudible)

Léo : non non mais, c'est c'est parfait. Eeeuh ça fait partie aussi des eh pourquoi on fait ce genre d'enquête entre guillemets, c'est pour essayer ensuite de... d'avoir un service plus efficace dans ce genre de choses. Isss eeeuh et du coup euuh tuuuuuuuu, pour euuuuuh pour la doc, t'a t'a dis que tu venais assez peu euuuuh c'est principalement sur la demande des enseignants si je résume.

Elle HUM oui oui

Léo : ok

Elle : oui ou alors ben chais pas , quand c'est une période où j'ai un peu moins de travail là de moi-même j'irais mais sinon, j'me contente euh assez de ce qu'on me demande.

Léo, non mais c'est très... , c'est clair. Et justement tu disais pour avis négatif que tu avais du mal à trouver certaines ressources. Est-ce qu'il y a d'autres eeuh chose qui teeeee gêne, eeeuh qui freine peut être l'usage que tu pourrais avoir ?

Elle : euuh non, non je pense pas.

Léo : ok, et tu viens ... travailler des fois à la doc juste pas forcément regarder les bouquins mais juste t'asseoir pour travailler ou pour

Elle, ça m'est arrivé mais alors euh pas beaucoup quoi. Pareil je pense toute façon, non, ouais mais parce que je sais pas on a pas le réflexe puis comme y a plusieurs endroits dans l'école où se poser où c'est un peu plus calme enfin on peut plus parler, qu'on va peut-être aller ailleurs. Mais euuh bizarrement quand j'étais à la fac par contre, j'allais énormément euuh à la documentation. Après je sais pas si c'était de l'histoire de l'art et du coup tu dois forcément euh, t'es tout le temps obligé de consulter des livres quoi mais euh...

Léo : Et tu y allais aussi pour travailler ?

Elle : Ouais, ouais, ouais. A la fac y a plus, enfin je trouve, qu'y a plus euh cette habitude de tout le monde va travailler euuh à la doc quoi, parce que sinon y a pas d'autres endroits

Léo : Oui, alors que là dans l'école y a les salles de studio...

Elle : Oui et puis y a tout le temps une salle de libre où on peut s'asseoir et travailler donc euh

Léo : Ok. Et justement sur les points positifs que tu pourrais trouver au centre de documentation.. ?

Elle : De l'école ?

Léo : Ouais. Si y a un truc que tu trouves particulièrement bien, ou si y a rien.. ?

Elle : Ah, euh si ! J'aime bien que ce soit rangé par archi. Je trouve que c'est pratique, je trouve que c'est grave pratique parce que dès qu'on cherche quelque chose, enfin je sais que en général je vais tout le temps là bas quoi

Léo : Pour les références

Elle : Ouais, ouais, ouais, voilà

Léo : Ok. Et il t'arrive de consulter des ouvrages autres que les monographies ? Des écrits euh plus sur l'urbanisme...

Elle : Euh ouais, aussi ouais

Léo : ok

Elle : Et aussi les, si c'est bien ça aussi, les rapports de euuh, les rapports de euuh d'études qui sont disponibles, c'est hyper bien je trouve. Ben en plus pour comprendre c'est mieux quoi, de voir quelque chose des étudiants qui l'ont fait avant

Léo : Parce que là en L3 y a le rapport d'études à faire, et euh y avait l'article aussi ?

Elle : Ouais, y a un article aussi, mmh

Léo : Et euh pour ces exercices là, ça t'a amené à venir plus

Elle : Oui voilà en fait je pense que euuh enfin la L3 elle est plus axée sur des écrits, sur une réflexion et cetera donc ça nous pousse à plus aller à la doc. Mais c'est vrai qu'avant on est vachement dans la maquette et dans le euuh, donc on y va beaucoup moins quoi

Léo : Ok

Elle : Je pense de manière générale hein

Léo : Oui je comprends. Et du coup juste si t'avais une infinité de moyens de..., soit pour changer les locaux, soit pour changer les services euh changer les euh, au niveau du personnel que t'aies autant de monde que tu veux, est-ce que y a quelque chose que tu souhaiterais faire du centre de doc, de manière complètement utopique ?

Elle : Been, en vrai, en vrai, (rire), non mais je trouve que ce serait bien de, enfin j'ai l'impression que là c'est un peu, enfin tout de suite on rentre dans un cadre ultra euuh faut qu'on soit calme, faut faire très attention à tout, faut tout respecter, enfin je sais pas comment dire. T'sais je trouve qu'il manque un peu de folie quoi enfin c'est un peu eeeuh, tout de suite un peu très eeuh, je sais pas, très strict quoi. Et ptêtre ouais un coin plus euh détente quoi, un coin où on peut discuter euh, lire un livre mais en même temps parler sans que ça dérange personne..fin peut être un endroit plus euh fermé quoi

Léo : Ok, ah oui un endroit plus séparé du coup, un endroit où on puisse vraiment travailler mais quand même un plus où on puisse discuter échanger...

Elle : Mmmh, échanger et cetera ouais. Enfin parce que c'est vrai, après on peut quand même parler c'est pas non plus euh, mais c'est vrai que tout de suite on se sent pas hyper à l'aise quoi

Léo : Oui oui nan c'est clair

Elle : On prend un livre, on va vite dehors pour discuter quoi

Léo : Ouais, ok. Et sur le fait que euh tu utilises la doc pour consulter des ouvrages ou des revues, est-ce que tu viendrais si y avait euh je sais pas, des offres de formations par exemple sur euh comment rédiger euh une bibliographie, comment faire des recherches sur...

Elle : Ouais ouais ça peut être bien ça

Léo : ça c'est quelque chose qui serait, que tu trouverais intéressant de...

Elle : ouais ouais

Léo : ..d'expérimenter

Elle : oui si c'est pas un truc qui dure super longtemps (rires)

Léo : non mais je comprends

Elle : si c'est des petits trucs comme ça, 20 minutes pour nous expliquer rapidement, ouais ouais pas de problème

Léo : Ok

Elle : mais c'est vrai que ça, enfin, je trouve que c'est un espace qui est peut-être un peu euh pas euh, pas vivant mais euh, enfin moi je reste jamais rarement plus d'un quart d'heure, 20 minutes dans la doc quoi, j'y passe et je sors

Léo : Ok, un lieu de passage pour récupérer des bouquins... Ok, super, et ben écoute je pense que c'est bon si t'as quelque chose à ajouter n'hésite pas

Elle : been, non je pense que ça va

Léo : Ok super bon ben en tous cas merci beaucoup

Entretien 4 – Master 1 :

Léo : Comme tu utilises la doc dans tes études.. ?

Lui : Euh, ben alors principalement pour chercher des livres, d'ailleurs j'ai vu sur votre questionnaire qu'il y avait aussi des dvd, des cd, et tout et j'étais même pas au courant donc surtout des livres... euh, je consulte un peu les magazines et euh c'est vrai que j'ai pas trop le réflexe de venir bosser à la doc, donc euh c'est vraiment que pour ça quoi

Léo : ok

Lui : et après parfois c'est le serveur euuh (cherche le nom)

Léo : archirès

Lui : archirès euuh, je l'utilise même parfois pas je vais directement chercher dans les rayons

Léo : Ok, et du coup tu vas chercher en lien avec un cours ou pour les projets ouuu...

Lui : Non j'utilise rarement pour les cours, c'est vraiment plus.. 'fin là par exemple pour mon mémoire je l'utilise beaucoup mais euh parfois c'est plus euh 'fin pour moi-même quoi... Quand j'ai 20 minutes à, pas à perdre mais euh, tranquilles, ben je vais à la doc

Léo : ok ça marche merci. Et du coup justement dans le cadre du mémoire t'arrives à trouver ce que tu cherches ?

Lui : Euuuh, non (petit rire). Non parce que c'est un thème très très très spécifique et euh je trouve des tous petits passages mais pas euh suffisamment pour m'aider à euuh... et même pas sur internet donc en fait je galère un peu...

Léo : Ok, et du coup est-ce que dans cette galère t'arrives à trouver un peu des personnes qui sont susceptibles de t'aider ou tu...

Lui : Non

Léo : Ok

Lui : Euh ben j'ai trouvé ben si sur euh primo archi, je sais pas si vous connaissez, sur facebook, j'ai trouvé des gens qui sauraient m'aider, mais c'est la seule aide pour l'instant que j'ai réussi à trouver

Léo : ok, ça marche. Et justement dans ton mémoire tu fais une bibliographie, et euuh, est-ce que par exemple si en plus de récupérer des livres à la doc y avait des services d'aide à la constitution de bibliographie ou d'aide à la recherches de documents que t'arrives pas à trouver, ce serait...

Lui : Ce serait énorme, ah oui ce serait énorme

Léo : Ok ok

Lui : Parce que en fait le problème c'est pour euh trouver un, 'fin c'est sûrement que je sais pas l'utiliser mais archives pour arriver à trouver une notion, surtout avec ma notion, c'est quand même assez compliqué en fait euh, souvent on tombe sur euh, on peut rien avoir, quand on affine la recherche on trouve plus rien et du coup je pense que c'est pour ça que je trouve rien, c'est pour ça qu'au final parfois de se balader dans les rayons et de regarder ce qu'il y a, il m'est arrivé de tomber sur des perles donc voilà

Léo : et, juste par curiosité, c'est sur quel sujet que tu... ?

Lui : c'est sur le MA au Japon

Léo : D'accord

Lui : c'est euh une notion nipponne euh sur les espaces de transition, d'entre-deux euh

Léo : D'accord. Bon après je pense pour les recherches y a la recherche en tous mots que tu peux faire avec le catalogue archirès, y a la recherche avec les mots clefs, et cette recherche par mots clefs tu peux pas mettre n'importe quel thème, c'est une liste de mots clefs, je sais pas si t'es familier avec ces..., qui en fait qu'on appelle le thésaurus qui est un moteur de recherche

Lui : ok

Léo : en gros c'est que les termes qui sont présents dans ce document là que tu peux entrer dans l'onglet mots clefs qui peuvent te donner des résultats. Et du coup je pense que dans « espace intérieur » ou « rapport intérieur extérieur » qui est un mot clef il me semble, tu peux voir à « r » tu auras une petite définition de ce qu'on entend

par euh ce rapport là, et si tu rentres dans les mots clefs tu auras tous les documents qui seront référencés autour de cette thématique

Lui : Alors ça je savais pas du tout ouais

Léo : rapport intérieur extérieur, là tu as un terme générique donc espace, rapport dedans dehors, donc il faut bien taper rapport intérieur extérieur et puis ensuite c'est dans le terme générique des espaces architecturaux.

Bon voilà tu pourras essayer avec ça.

Et donc oui tout à l'heure tu disais que tu connaissais pas forcément l'ensemble des ressources euh disponibles ici.. ?

Lui : Non, vraiment

Léo : Et tu as fait en première année une visite ou pas du tout ?

Lui : Euh oui c'était avec Ben Saci je crois et « ça c'est la doc » et voilà (rires)

Léo : Ok d'accord. Ca s'est arrêté là. Et justement pour parler plus précisément de la doc, si tu avais à donner des points positifs, et puis après on verra les choses qui sont plus...plus négatives, euh soit des services, soit des locaux, soit des collections, des personnels, ce que tu veux...

Lui : Ben en fait, j'ai commencé à l'utiliser assez tard en troisième année en fait euh, donc pour l'instant je suis encore en train de la découvrir donc euh voilà

Léo : Et donc tu as commencé à l'utiliser en lien avec euh un enseignement ou comme ça

Lui : Non euuh, même pas, peut-être que c'est quelqu'un en troisième année qui m'a dit « va voir dans les livres » je sais pas, mais euuh... Point positif si je trouve que c'est assez agréable comme endroit, euuuuh, voilà c'est le principe d'une bibliothèque après, humm alors c'est pas un point positif non plus, c'est que y a des sections où je trouve c'est classé bizarrement, avec archirès on trouve super bien, mais c'est vrai que parfois quand on a des notions un peu...peut-être on se dit qu'on a pas besoin d'aller voir, on flâne, et on trouve pas, c'est à l'autre bout de la salle, euh, mais bon c'est la configuration de...

Léo :Oui oui, mais bon c'est intéressant de... Parce que les côtes c'est quelque chose qui sont définies en interne et les rayons urbanisme, technique c'est aussi défini par nous, c'est aussi à retravailler tout le temps... Et du coup oui sur les points négatifs, d'après ce que j'ai compris y avait un manque de communication des ressources disponibles, tu vois autre chose ou... ?

Lui : (cherche pendant quelque temps) humm non

Léo : non ? ok

Lui : ben c'est plus, en fait c'est toujours en rapport avec ce qu'on fait en cours, mais euh, les profs nous incitent à aller voir la doc, mais y a pas de euh, en tout cas en ce qui me concerne, ceux que j'ai eu en deuxième et troisième année, ils y amènent pas, ils nous montrent pas comment faire un rapport avec les cours, en projet par exemple j'ai appris à me servir de la doc qu'en troisième année, alors qu'en première année et en deuxième année ça m'aurait bien servi euh fin voilà. C'est un peu plus le cas ces dernières années, en première année il me semble qu'ils y vont pas mal...

Léo : Non mais on constate qu'il y a de moins en moins de monde qui vient...

Lui : Ah ouais ?

Léo : en terme d'étudiants et d'enseignants également donc euh...c'était aussi l'intérêt de faire ce diagnostic c'était de repérer les freins qui font que les étudiants ou utilisateurs viennent moins et des leviers qui pourraient faire qui viennent d'avantage... Et justement sur euh, tu as dit que tu considérais le centre de doc comme un endroit où tu venais récupérer de livres, est ce qu'il y a des services que tu souhaiterais qu'ils soient disponibles

en plus par exemple des accès à des revues en ligne, des accès à d'autres services d'aide euh comme des aides documentaires ou euh...

Lui : Alors euh ouais, les données en ligne ça pourrait être super enfin quand on charrette à 23 heures on aimerait bien y avoir accès, euh y a un autre truc mais qui me paraît impossible à faire, c'est de faire une base de données de plans, en tous cas, de données graphiques, des monographies, parce que euh, je pense que ça pourrait être intéressant d'avoir toute cette base de données qui au final n'existe pas du tout sur internet, c'est toujours éparpillé et de mauvaise qualité, alors que là y a des trucs de super bonne qualité donc pourquoi pas les scanner et fin euh

Léo : Ah ouais ouais non mais c'est intéressant. Ben justement ça va ouvrir sur le dernier point, le dernier point c'est si de manière totalement utopique tu as carte blanche, tu as tous les moyens, au niveau du personnel tu as autant de gens que tu veux, tu as autant d'argent que tu veux et autant de locaux que tu veux, qu'est ce que tu voudrais faire en premier de la doc euh voilà pour euh, en ayant carte blanche, toi quel serait ton rêve au niveau du centre de documentation ?

Lui : Wow (rires), euuuuh

Léo : ça peut être qu'un truc architectural, l'aménagement des locaux, un service complètement innovant, ce que tu veux tout ce qui te passe par la tête... Si y a pas c'est pas grave, y a pas de mauvaises réponses

Lui : Ah non y a rien qui me vient... Non je trouve que, ouais mais non, c'est le côté euuh, je trouve que c'est déjà bien fait, les espaces pas séparés mais les espaces pour travailler, les espaces pour lire, les espaces où chercher c'est déjà bien séparé, fin suffisamment séparé pour pas que tout s'entremêle... Après ça me paraît hallucinant, surtout que ça existe déjà, euh c'est euh une aide permanente, qu'on arrive qu'il y ait quelqu'un qui connaisse parfaitement bien la doc et ça c'est là ça c'est là parce qu'au final moi j'aime pas trop c'est pour ça euh

Léo : Ok ça marche. Tu veux ajouter quelque chose ou... ?

Lui : Si ben alors euh c'est un peu un truc que je sais pas comment ça marche, quand on a besoin de commander des livres euh, d'une autre école, comme ça se passe ?

Léo : Et ben il suffit d'aller à la banque de prêt avec la référence de l'ouvrage que tu souhaites obtenir, tu laisses ton adresse mail, et puis l'école dans laquelle il est disponible on le commande. Quand on le reçoit, il est consultable pendant 3 semaines, uniquement sur place par contre mais tu peux le regarder, le photocopier, le scanner et ça y a pas besoin de justificatif particulier. Après si c'est un ouvrage très... par exemple si tu prends un article d'archiscopie par exemple, ce sont des articles qui sont d'actualité, pas très poussés, on va te dire d'aller trouver autre chose de plus d'un petit peu plus pertinent et là on va t'aider à affiner ta recherche et on va pas commander aveuglément, ou si y a un ouvrage voisin qu'on a nous et qui...

Lui : oui vous allez nous orienter

Léo : voilà ben on dit ben peut-être que celui-là pourrait suffire, mais euh faut pas hésiter à le faire c'est un service qui est... on a la chance que ce soit un service gratuit entre écoles d'archi donc il faut l'utiliser le plus possible, et pareil pour les suggestions d'achat aussi, c'est pas dit que l'ouvrage soit ailleurs, soit sur le site, soit à la banque de prêt y a une boîte qui permet de déposer ces suggestions

Lui : Alors, je viens de réfléchir à deux trucs en plus, euh, donc le premier truc je reviens sur les scans, c'est impossible de tout scanner, je sais que par exemple quand un livre dont on a besoin est déjà emprunté, ça pourrait être intéressant d'avoir le document scanné sur internet, et la deuxième chose c'était peut-être pour, parce que le reste en archi la plupart ce qu'ils préfèrent c'est le projet, peut-être pour ramener plus de gens à la doc vous pourriez peut-être proposer euh, je sais pas comment dire, euh des concours, je sais plus dans quelle école y a un pote qui m'avait parlé de ça... En gros la doc de cette école là, euh comme le site we contest, je sais pas si vous connaissez, c'est deux étudiants de l'ensag qui sont à Paris maintenant qui ont créé un site qui recense tous les concours architecturaux, en urbanisme, en design, en art, en plein de trucs, graphisme, et euh ils les listent et toi t'as juste à choisir lequel t'intéresse et celui auquel tu veux participer... Et peut être que vous pourriez faire la même chose mais de manière un peu plus personnelle et du coup proposer, faire un rapport

direct avec la doc, je sais pas tel livre pourrait vous aider pour tel concours et vu que c'est vous qui le proposeriez, ben peut être que les gens ça les intéresseraient un peu plus de revenir

Léo : c'est une bonne idée, c'est cool, j'irai voir le site déjà comment il se présente
Merci beaucoup

Entretien 5 – Master 2 :

1. Situer votre parcours, si vous êtes à l'école d'archi depuis la licence 1...

2. Toutes les deux du coup on est depuis la licence 1 ici et on vient de 2 BTS différents

3. Moi par exemple j'étais à Montpellier dans un BTS Design d'espace on va dire, c'était pas pareil, et du coup après je suis arrivée à Grenoble et j'ai toute la scolarité ici... Toi t'es partie en erasmus

2. Voilà moi je suis partie un an en erasmus et euh là je réintègre un master pour faire ma dernière année, enfin ou avant-dernière on verra (rires)

1. Ok, et du coup de quelle manière vous utilisez la doc depuis la première année ? Est-ce que vous venez régulièrement .. ?

3. Moi ça a pas mal évolué, enfin en L1 et L2 je l'utilisais pas beaucoup, enfin c'est vrai qu'on a pas forcément besoin ou pas le réflexe d'y aller après à partir de la troisième année avec les articles à écrire, le rapport d'études et tout enfin je sais que c'est le moment où je l'ai le plus utilisée et après avec le mémoire et tout ça de plus en plus et plus au niveau théorique et après au niveau références archi et cetera ben je dirais plus à partir de l'année dernière, voilà, un peu tardif

2. Ouais moi pour ma part je sais pas trop j'y allais quand même de temps en temps mais c'est vrai que je dirais à partir de la deuxième année, en Loiret, où justement il a fallu qu'on cherche des trucs hyper différents enfin c'était se renseigner sur tout quoi du coup je venais beaucoup à ce moment -là même pour avoir le Neufert des choses comme ça c'est à partir de là où j'ai vraiment commencé à venir et après ce qui m'intéressait le plus c'était les magazines et tout parce que c'était rapide à lire et euh des fois je regardais juste comme ça, je le fais toujours d'ailleurs (rire)

1. Donc les revues

2. Ouais revues ouais

1. Du coup pour trouver des documents vous utilisez le logiciel archirès ou vous vous baladez dans les rayons... ?

3. Moi j'utilise archirès j'avais que j'ai un peu la flemme de chercher, enfin j'aime bien savoir où je vais et tout fin sinon je sais qu'y a des personnes qui bossent à la bibli que je connais et du coup qui vont me conseiller des livres donc c'est pratique aussi, même de demander aux personnes qui sont derrière

2. moi ça dépend, moi au début je commence par archirès, et euh en fait ce que je fais c'est que je vais sur archires, je vois ce qu'il me propose, je regarde tout ce qu'il y a à côté pour voir si ça m'intéresse grosso modo sinon je demande aux gens qui bossent ici et euh ouais sinon je fais ça... après pareil les magazines, comme y a tellement de revues, de références qu'après on se retrouve à chercher autre chose. En fait ça part d'archirès et on est très vite dévié parce qu'au final c'est super archirès ça te permet de voir rapidement mais c'est vrai que des fois quand on fouine un peu on trouve des choses qui sont encore mieux voilà

1. qu'on trouve pas forcément avec archirès

2. ouais voilà

1. ok, super, et si vous deviez dire ce qui vous plaît particulièrement ici et puis après ce qui vous déplaît particulièrement, qu'est-ce que ce serait ?

2. Euh moi ce qui me plaît, j'adore bosser à la bibliothèque dans les espaces de travail à l'étage parce que c'est vrai que c'est hyper calme et que je veux pas être déconcentrée en fait, un des rares endroits de l'école où je suis pas déconcentrée du coup c'est cool, euh et puis la lumière est sympa enfin y a une bonne luminosité on a même des vues sur la terrasse, on peut sortir et tout, le cadre est sympa... pareil l'endroit des revues... là on dit que ce qu'on aime ou ce qu'on déteste aussi ?

1. ce que tu veux, c'est carte blanche

2. ok, ben du coup les revues d'un côté c'est hyper bien placé parce que c'est directement à l'entrée donc on a juste une envie c'est de tout ouvrir, euh par contre pour se poser c'est pas l'idéal, c'est pas du tout cool, enfin je trouve que y a pas d'espace où on est tranquille pour lire ces revues alors qu'on aimerait avoir ça et quand je dis tranquillité c'est pas être assis sur une chaise et une table c'est avoir des petits fauteuils sympa. Du coup le petit côté que vous avez fait et ben il est pas mal je trouve humm voilà c'est tout

3. ouais c'est complètement vrai, pour rebondir c'est vrai que y a pas d'intimité, il manque un truc un peu plus posé peut-être, là ça fait plus formel, les tables ambiance travail et tout c'est un peu dommage quoi

2. oui et puis en plus y a, enfin bon la bibliothèque des fois elle est pleine mais c'est quand même rare et dès que y a des espaces un peu vides faudrait s'en servir pour ça quoi

3. même aussi, c'est vrai que moi souvent je me fais reprendre parce que je parle et des fois d'avoir une petite salle où on peut bosser en groupe parce que c'est vrai que c'est un espace agréable de venir bosser là et il fait chaud (rires), c'est un truc bête mais ça donne envie de venir y bosser. C'est vrai que les gens viennent ici pour le calme donc peut-être d'avoir un espace où on peut un peu parler un peu

2. je suis d'accord... en point négatif je pense que c'est tout, j'en vois pas d'autres

3. non moi non plus

1. ok, et vous vous utilisez la doc principalement pour travailler, récupérer des revues, est-ce que vous utiliseriez d'autres services si ils étaient proposés, comme par exemple de l'aide à la recherche documentaire, comment rédiger une bibliographie, comment faire une recherche sur le web, ce genre de services qui sont en lien avec les ressources documentaires mais pas directement avec les ouvrages ou les revues, et parmi les services que vous imaginez lesquels vous souhaiteriez utiliser en priorité ?

3. ben oui je pense que ça pourrait être utile, bon ce serait des trucs un peu ponctuels parce que ben on doit pas faire une bibliographie tous les jours quoi mais c'est vrai que des fois on cherche sur internet, et j'y étais confrontée en faisant le mémoire quoi et y a tellement de possibilités qu'on comprend pas forcément ce qu'on doit faire du coup oui ce serait pas mal d'avoir ce service où on sait qu'on peut demander et on sait qu'on gêne pas non plus... après au niveau service externe, je sais pas, je crois que c'est vous qui faites la formation qgis.. ?

1. oui

3. ben c'est vrai que ce serait hyper intéressant d'avoir un pôle, bon peut-être pas associé à la bibliothèque hein, mais d'avoir voilà une possibilité de formation sur ce logiciel ou d'autres parce qu'au final on se forme nous même

2. oui, c'est galère

3. oui donc des fois ça ferait pas de mal franchement

2. oui c'est vrai, ça ça pourrait être à portée... fin ouais je pense que c'est limite un des points les plus importants

3. ouais ouais

2. et après sinon faire, pas des partenariats, mais créer des bibliographies on en a besoin dans certains cours donc faire en sorte que les professeurs viennent vous voir à tel moment avec telle classe où avec une partie de la classe pour vraiment expliquer comment chercher des documents. Je pense que ça se serait plus pertinent que d'avoir seulement à certains moments... faire des partenariats en fait

3. ouais je pense que ce serait une bonne idée

2. voilà

1. ok. Et au niveau des ressources en ligne vous pensez qu'y en a ici ou qu'il y en a pas du tout .. ?

2. (rires) ça ça veut dire qu'y en a et qu'on le sait pas

1. non non je sais pas

3. si on a pas de trucs numérisés.. ?

1. oui par exemple ou des articles de revues qui seraient accessibles en ligne, ou des textes je sais pas

2. ben je pense ce serait bien déjà les PFE numérisés c'est top c'est vraiment top, après les revues, oui les revues numérisées ce serait, ce serait encore mieux de les avoir en ligne ce serait vraiment génial, oui c'est sur que ça ce serait top. Oui je crois que y avait le magazine EK ou quoi, et c'est vrai que quand on peut pas forcément se déplacer ou quoi c'est top, c'est vrai que des fois on peut pas trop emprunter ou quoi, ce qui est normal hein je critique pas, c'est pas ça, mais c'est vrai que ce serait pratique

3. moi ça m'est déjà arrivé, sur archirès on a souvent des propositions de magazines qui existent pas à Grenoble et c'est assez frustrant parce que ça m'est arrivé plein de fois

1. je sais (rires)

3. et du coup ben, et pareil le moniteur des fois, il renvoie sur un lien et j'arrive pas du tout à chercher enfin je retrouve jamais celui que je veux et donc oui de les avoir en numérique ce serait top

1. et donc oui il existe des ressources en ligne ici, notamment le moniteur y a un accès aux archives de tous les articles dans le moniteur y a déjà un accès en ligne

2. et 3. d'accord ok. On était pas au courant quoi

1. Peut-être oui justement c'est un peu le problème

3. il faudrait faire de la com' là-dessus

1. et après peut-être bon si vous continuez en hmo ou quoi l'année prochaine, y a un site qui s'appelle Kheops auquel on a accès aussi qui est tous les textes réglementaires et législatifs

2. ah oui on m'a parlé de celui là

3. d'accord

1. et ça c'est des choses qui ont des accès payants qui sont relativement cher, qui sont sous-exploités et donc aussi y a pas forcément assez de communication dessus

2. c'est vrai que ça ce serait utile parce là l'agence où je suis justement ils l'ont ça et ils sont abonnés et tout et c'est vrai que l'avantage qu'on a ici, fin clairement, autant en profiter parce que y a tellement de documents, on sait très bien que l'an prochain ben, pffuit , on aura plus tout ça

3. mais au niveau communication, enfin, vous commencez à communiquer sur facebook et ça c'est cool, fin je sais que j'ai aimé la page et du coup je vois si j'ai envie d'aller voir les revues ou pas, ça c'est pas mal

1. ok, bon. Et pour terminer si on part du côté totalement utopique, du rêve, et on imagine que vous avez autant de moyens que vous voulez, le personnel à disposition autant que vous voulez, les locaux autant que vous voulez, qu'est-ce que vous feriez en premier pour changer le centre de documentation ? ça peut être complètement délirant

2. ben moi, je ferais une terrasse extérieure pour pouvoir aller lire tranquille au soleil, parce qu'à chaque fois il faut que j'emprunte les livres pour aller sur la terrasse qui est juste à côté quoi, c'est hyper frustrant, et quand j'ai plus de places je peux pas y aller, donc ça c'est un des trucs... après voilà, au niveau de, ben pas aller sur archires mais demander directement à quelqu'un qui sait déjà tout bon ça après je le fais déjà un peu et ça marche très bien donc voilà

3. oui, j'ai pas trop... oui le lien avec la terrasse ce serait parfait

2. oui après ça c'est au niveau de l'aménagement de la bibliothèque mais sinon... pour moi c'est une bibliothèque qui est hyper bien fournie quoi donc franchement

3. j'avoue j'ai pas trop de euh...

1. merci beaucoup

Entretien 6 – Doctorante :

1. Si tu peux juste te présenter et dire quel est ton rôle dans l'école...

2. D'accord, alors moi j'ai pas fait du tout 5 années ici, ni une ni deux ni trois d'ailleurs, j'arrive de l'institut d'urbanisme, euh donc la bibliothèque de l'école d'archi je la connais pas vraiment très très bien et par contre elle est super agréable parce que ben on a déjà des thématiques quand on fait de la recherche de documents ce qui n'était pas le cas à l'institut d'urba c'était la galère donc je préférerais venir parfois ici pour faire ma recherche que de rester à l'institut mais euh voilà. Et là je suis en première année de thèse depuis le mois de janvier et du coup j'utilise beaucoup la documentation du cresson mais y a des choses sur le logement, l'habitat, moi je travaille sur l'habitat ouvrier, ben je trouve rien au laboratoire cresson du coup je passe par l'école d'architecture par votre bibliothèque et donc j'utilise archirès pour faire des recherches, même si c'est pas toujours évident de faire de la recherche, enfin on sait pas trop quel mot taper, pour nous ça nous paraît évident mais en fait y a rien qui ressort, c'est un peu compliqué quand même, voilà. Et avec zotero c'est la galère parce qu'il importe très très mal quelque chose de archirès...

1. ... c'est pas fait pour

2. Oui voilà j'imagine bien... mais voilà sinon j'utilise la bibliothèque depuis 3 mois, je venais l'année dernière parfois mais c'était pas non plus...

1. Régulier...

2. Voilà. Quand je trouvais des choses à l'iug je me déplaçais pas jusqu'ici

1. Ok, bon très bien. Et justement sur la fréquentation du centre de doc, tu dirais que tu viens régulièrement ou...
 2. Ici ?
1. Oui, pour consulter des documents ou emprunter.. ?
 2. Oui je, quand je viens je fais en sorte de venir et de prendre pleins de livres en même temps comme ça après je reste dans mon coin et je lis beaucoup mais euh oui je viens un peu...une fois par semaine à peu près ou sinon quand je prends par exemple 5 livres d'un coup et que c'est des gros livres je reviens pas sauf si vraiment j'ai fini euh un des livres ou sinon j'ai envie de le remplacer de le compléter par autre chose, et je viens aussi pour prolonger parce que parfois j'ai pas le temps alors voilà
1. Et du coup sur le lien entre ta bibliographie et le centre de doc c'est juste pour consulter des ouvrages, des articles, et par exemple tu as pas la nécessité de consulter des ressources autres que ce qu'on a ici.. ?
 2. Pour mon travail si, les bibliothèques de Grenoble, les archives municipales, actis aussi je vais devoir aller à leurs archives
1. Et au niveau du numérique tu arrives à trouver un accès à tout ce que tu veux, pour les articles en ligne ce genre de choses.. ?
 2. Ouais, mmh les articles je passe par exemple soit par bibCNRS, après bon on connaît Cairn, c'est des choses quand même qu'on connaît tous hein, mais euh par rapport aux articles euh moi par exemple pour moi c'est très compliqué. J'étais à l'école d'architecture de Lille pendant trois ans et c'était toujours très compliqué quand je devais chercher un article ou...déjà, on sait pas trop où sont les revues, on sait pas trop y en a certaines, certaines sont aux archives, donc en fait moi ça me décourage très très facilement ce genre de choses ce qui fait que les articles je m'attarde pas trop trop dessus, si je les trouve sur internet c'est super, si je les trouve je me dis bon c'est pas si important que ça je vais pas me casser la tête dessus, je trouve que ça... je sais pas, je comprends hein, les revues y en a énormément on peut pas toutes les mettre dans un rayon ça je le comprends mais des fois c'est très compliqué, même ne serait-ce que noter les références on sait pas trop ce qui est, ce qu'il faut noter, est-ce que c'est ça, est-ce que c'est le bon numéro, des fois on note après il nous manque des choses donc on va voir la documentaliste et on nous dit oui mais il faut le numéro, il faut l'année, y a des fois on trouve pas ce genre d'information donc euh voilà, ça c'est, ça me décourage par contre
1. C'est un frein
 2. Oui, j'aime pas du tout
1. Donc les articles en ligne tu les consultes quand tu les trouves et sinon le reste c'est si t'as le temps ou si c'est vraiment important
 2. Ah oui oui oui
1. Et du coup si tu pouvais donner les points les plus positifs que tu pourrais trouver au centre de doc de Grenoble et après on verra ce que tu trouves le moins...
 2. Ouais, le positif c'est euh...déjà je peux emprunter alors que je suis pas étudiante à l'école d'archi, même l'année dernière je pouvais emprunter alors que j'étais pas du tout d'ici et c'était génial hein, parce que quand même venir toute la journée pour pouvoir consulter un livre c'est pas hyper évident, ce qui était bien aussi l'année dernière donc en tant que visiteur c'était que j'avais accès à un poste, que je pouvais numériser et tout, et ça j'appréciais vraiment parce que ça m'évitait de revenir 20 fois dans la semaine, je venais une journée je faisais mes choses j'empruntais je partais... Hummm, je trouve que y a quand même pas mal de choix, on a de la littérature, de la socio, de l'urba, c'est vraiment riche et complet et ça j'aime beaucoup... et l'organisation thématique je la trouve assez pertinente, c'est-à-dire moi quand je cherche un livre mais que je sais pas trop, je sais que ça va parler d'habitat mais je sais pas trop, ben je sais où je dois aller, quoi chercher un peu, je trouve que c'est bien référencé en tout cas. Bon, et ce que je fais toujours c'est que j'ai un document de référence, je viens le consulter et comme c'est par thématique et ben je découvre d'autres livres que archirès ne m'a pas forcément suggéré et qui parfois sont même plus pertinents que ce que archires m'a donné...donc euh souvent j'emprunte des choses que je n'ai pas trouvé sur archires
1. Qui sont dans les étagères à côté ou...
 2. Exactement voilà, et du coup ben c'est génial parce que moi archires ne me les a jamais suggérés. Et qu'est-ce que j'aime bien d'autres aussi... Ah oui j'aime bien la salle où y a les mémoires des étudiants

ça c'est super parce que des fois on trouve pas de documents sur un sujet, par contre y a des étudiants qui ont traité ce sujet donc c'est quand même pas mal pour avoir une base tu vois, ça j'aime beaucoup... Euuuh je suis en train de réfléchir, après bon quand je viens en général je cherche mes bouquins, je les emprunte et après je pars, je reste pas je vais directement au labo, hum ouais voilà. Hum et après les trucs négatifs un peu, enfin c'est pas négatif

1. A améliorer
 2. Oui voilà, tu sais le panneau où c'est écrit les numéros pour nous guider un peu
-
1. Oui le plan de...
 2. Voilà, le plan, je trouve qu'il est trop reculé, en vrai il devrait être à l'entrée parce que ça éviterait aux gens de... au début je l'avais pas vu donc à chaque fois c'était la galère en plus je me suis dit bon si ici c'est 720 en allant au fond ce sera 750 jusqu'à 800 et en fait pas du tout parce que quand on cherche les 900 on se dit ils doivent être par là, mais pas du tout ils sont de l'autre côté, et si on a pas le plan on peut pas le savoir et ça c'est vraiment difficile... En plus dans la bibliothèque y a plusieurs euh recoins, c'est super pour travailler parce que ça nous isole on est vraiment dans euh voilà dans notre recoin à bouquiner et tout, on est pas dérangé mais c'est sûr que ça fragmente un peu la recherche ; quand on va chercher on cherche les 900 moi il a fallu un mois pour que j'intègre que les 900 ils étaient de l'autre côté mais sinon oui y a quand même pas mal d'ouvrages, même des ouvrages que je trouve pas ni aux bibliothèques municipales, ni à l'iuug alors que c'est des choses qui parlent de l'urbanisme de Grenoble et ben je les trouve ici et ça c'est super quoi
-
1. Et, ensuite au niveau des services que pourrait proposer justement le centre de documentation est-ce que par exemple tu trouverais pertinent d'avoir une formation euh sur zotero par exemple comme on en parlait tout à l'heure ou sur d'autres logiciels, ou sur la recherche bibliographique ou l'état de l'art pour la thèse ce genre de choses, ou tu penses que c'est plus à l'école doctorale de proposer ce genre de choses ?
 2. Humm, pour zotero ils proposent des formations là, y a donc 3 niveaux à faire moi j'en ai déjà fait 2 mais ils ont pas encore mis de dates et c'est des choses qui sont super bien faites donc je pense pas que.. enfin vous n'auriez pas de.. enfin vous allez perdre votre temps. Autant aller faire ça hors école, avoir son attestation et avoir ses crédits c'est très très bien comme ça. Mais euuh pour les, la recherche dans les, tout ce qui est euuh catalogues tout ça, c'est vrai que c'est compliqué au début quand on arrive tout qu'on apprend que si on passe par google et si on passe par le site de l'université de Grenoble on a pas accès aux mêmes choses, ça veut dire qu'ils ont plus d'accès parce qu'ils ont des abonnements, ça on le sait pas forcément... si on va pas voir la documentaliste et qu'on lui dit « comment je fais pour rechercher » et qu'on nous dit « ah surtout il faut passer par nanana et comme ça tu auras des choses débloquentes et tout » ben ça on le sait pas... après y a énormément de euh catalogues aussi, je trouve qu'il y en a trop et souvent on est perdu on sait pas trop où chercher, bon on sait que y a un cairn pour tout ce qui est sciences humaines et sociales, y a persée enfin y a quand même pas mal de choses mais euh ça reste flou et en plus des fois on a une référence qu'on trouve à la fin d'un livre, on sait pas trop où la chercher, quand on tape sur google il nous donne n'importe quoi, c'est vrai que c'est assez flou... moi tout ce qui est article je t'avoue que ça me décourage énormément, j'aime bien lire des articles parce que c'est court c'est pas comme un livre, mais ça me gave d'aller à la recherche d'un article je trouve ça tellement complexe dans la manière dont c'est fait... et parfois on a des accès et pour d'autres articles non, pfff des fois on a un bout on sait pas si on.. en fait c'est surtout qu'on sait pas les compétences d'une bibliothèque, c'est-à-dire que est ce que vous êtes en capacité de débloquenter une ressource, de ramener une ressource, par exemple j'ai trouvé un livre à l'ensa de Nantes ou je sais plus et c'est un bouquin je me suis dit j'aimerais vraiment savoir ce qu'il y a dedans, mais mince il n'est pas à Grenoble est ce que tu vois y a des...
-
1. Alors ça petite parenthèse [... explication du prêt inter-école], mais c'est vrai que le fait que tu l'ignores ça veut dire quelque chose...
 2. Oui ben c'est ça, moi c'est vrai que je savais pas quoi... Peut-être que faire, peut-être pas une formation mais plutôt une petite brochure ou un petit flyer qui dit euh on peut vous aider pour ça ça ça ça ça on est là pour vous aussi, voilà après l'autre chose aussi c'est euh est-ce qu'il y a un service ici où il y a des plans, des cartes de Grenoble, ça je sais pas du tout, y a ça ?
-
1. Donc pareil il y a des plans et des cartes anciens et récents et on a accès aussi à la base de données de l'ign, tu peux télécharger toutes les cartes que tu veux...

2. Et ben justement, moi qui arrive d'urba, là -bas c'est un peu euh chacun pour sa tête quoi et euh depuis que géoportail a changé d'interface, je sais ce qu'ils ont fait, leur nouveau site, je sais pas si t'as remarqué mais quand tu veux télécharger un plan il te le fait en A4 en très très mauvaise qualité, et donc des fois j'ai besoin de travailler sur des plans et je sais pas comment faire à cause de géoportail qui a changé

1. Alors quand on aura terminé je te montrerais si tu veux, la base de données elle est quand même complète donc tu trouveras ce que tu veux, mais on note qu'il manque aussi une communication sur ces ressources auxquelles on peut donner accès
2. Mais en fait je pense que les étudiants en école d'architecture, ils sont un peu dans leur monde, ils savent un peu ce qui se passe, ils parlent entre eux et ils savent très bien ce que la documentation leur propose j'imagine... par contre y a beaucoup de laboratoires dans cette école et y a beaucoup de gens qui arrivent et qui sont pas du tout architectes ni archi, ils ont peut-être été dans une autre école d'archi mais voilà ils sont pas dans celle-ci donc voilà on sait pas trop euh comment s'approprier cette bibliothèque, qu'est-ce qu'on peut y faire, qu'est-ce qu'on peut pas y faire, c'est quoi les compétences et les limites... on est complètement extérieur en fait on sait pas

1. Oui oui je comprends... Et juste du coup pour terminer sur un truc plus, un peu de rêve ou... si tu avais moyens illimités, locaux tu choisis ce que tu veux, personnel tu choisis ce que tu veux, les services tout ce que tu veux, qu'est-ce que tu changerais en priorité dans le centre de doc actuellement ? Tu peux imaginer ce que tu veux, ça peut être complètement utopique et irréalisable, c'est pas grave hein, juste pour avoir une idée de ce que toi en tant que doctorante du laboratoire cresson tu voudrais faire...
2. Ouais en fait y a deux choses qui seraient géniales c'est d'avoir une sorte de personne qui nous coache un peu, c'est-à-dire on arrive on dit « voilà moi mon sujet c'est ça, je suis à la recherche de documents sur ce thème » et la personne elle a un truc je sais pas un catalogue qui soit beaucoup plus fourni que ce que nous on a en tant que doctorant personne lambda, et qui nous sorte une liste de documents, c'est possible d'avoir tous ces documents qui seront intéressants pour toi, tu vois d'avoir vraiment un, d'être ciblé et de dire « on les a, et ceux qu'on a pas on peut soit se débrouiller pour les emprunter si possible les acheter » tu vois, par exemple y a des bouquins qui ne sont pas là et c'est des petites choses qui coûtent pas très cher je crois c'est 3€, c'est des petites bandes dessinées et tout, ça doit être des trucs des années 90 ou même plus récents, et bon c'est des trucs qui coûtent 3€ donc moi ça me gêne pas du tout de les acheter mais bon encore une fois je sais pas où les acheter c'est-à-dire j'ai essayé la fnac ils ont pas du tout ce genre de choses, c'est des trucs d'urba, d'archi ce qui paraît un peu normal, mais ouais ce serait génial d'avoir un service aussi tu sais où tu y vas, tu écris le nom de ton livre, ce que tu veux, et puis il te sort toute la liste des magasins où tu peux l'acheter ou si tu veux l'acheter en ligne ça ce serait gé-nial ça, parce que j'essaye la fnac après bon je trouve pas je regarde sur amazon sur ebay mais... je ne sais jamais quoi, et c'est toujours la même chose, c'est le fait de ne pas savoir mais je pense qu'il y a aussi un problème de notre côté, on demande pas parce qu'on se dit non c'est pas leur travail non plus, fin on va pas les emmerder à chaque fois qu'on trouve pas quelque chose

1. Bon entre parenthèse si c'est notre travail et ça nous emmerde pas de le faire, en tout cas tu peux suggérer soit sur le site soit directement dans la boîte des suggestions après c'est pas dit que, si c'est une édition trop ancienne c'est pas dit qu'elle soit commandée, mais la plupart du temps on essaye de répondre aux suggestions, parce que y en a pas non plus énormément, il faut pas hésiter
2. Ouais ce serait génial ce coach personnel sur une thématique et euh ouais je sais pas une sorte d'application ou un truc comme ça qui nous permette de savoir où acheter ces livres qu'on ne trouve pas dans les bibliothèques, même pas que pour la bibliothèque, de pouvoir les acheter nous-mêmes, mais où je les achète quoi, des fois c'est pas des choses qu'on trouve partout. Un peu comme à la salle de sport tu sais t'as un coach qui t'aide à faire des bons exercices (rires)

1. merci

Entretien 7 – chercheuse associée :

Entretien Cecilia

I- L'idée c'est d'avoir le plus d'info possible sur les usages du centre de documentation. Si tu veux j'ai quelques questions mais si tu veux tu peux me dire comme ça à froid ce que tu penses du centre de documentation, l'image que tu en as, les usages que tu en as ce qui te passe par la tête.

C- Peut-être c'est mieux avec les questions et puis après...

I- ok alors pour la documentation est-ce que tu l'utilises déjà... ?

C- Ben je ne l'utilise pas trop fréquemment parce que je ne trouve pas tout ce qui m'intéresse euh la plupart des choses que j'utilise c'est des articles scientifiques par exemple sur Review donc ça je peux le trouver facilement sur internet. Et les revues qui sont à la doc ne sont pas mises à jour, il n'y a que des anciens numéros. Du coup... Mais parfois je l'utilise pour chercher des livres sur des questions un peu plus historiques surtout sur ça et pas forcément sur mon sujet de recherche c'est plutôt pour des références historiques où classiques

I- ok parce que le sujet de recherche sur lequel tu travailles c'est le lien entre santé et architecture...

C- et urbanisme oui

I- et sur ce thème tu ne cherches pas vraiment des choses à la doc

C- Non il n'y a pas vraiment des documents d'aujourd'hui il n'y a que des documents anciens du coup ce n'est pas trop intéressant. C'est comment les liens étaient faits à l'époque mais pas aujourd'hui du coup on a réuni beaucoup de livres intéressants à lire mais ils ne sont pas là donc on les cherche ailleurs

I- et le fait que tu sois chercheuse c'est compliqué...

C- Ben oui parce que je n'ai pas vraiment accès à l'emprunt de livres je peux venir à la doc pour les consulter mais je dois toujours demander à quelqu'un de l'emprunter pour moi car j'ai pas vraiment d'accès. Et ça c'est embêtant et ça enlève l'envie d'aller chercher des livres.

I- et parmi les services proposés aux usagers il y a la possibilité de suggérer des achats d'ouvrages

C- non ça je l'ai jamais fait et en plus je trouve que ce serait intéressant pour la doc d'avoir des ouvrages en anglais, je crois pas qu'il y en a beaucoup. Par exemple il y a des grands classiques comme euh... Tomorrow de ? et on l'a pas en anglais, on a plusieurs copies en français et ça c'est bien mais parfois c'est intéressant de lire l'original et du coup ce serait bien d'avoir certaines copies en anglais de certains Bestseller d'architecture... L'anglais en plus c'est la langue la plus diffusée du coup si le Bestseller est en allemand c'est peut-être pas très intéressant de l'avoir mais en anglais oui. Proposer le choix aux étudiants de pouvoir lire les deux.

I- Du coup le fait que tu sois extérieure à l'école, chercheuse, tu as eu des difficultés à utiliser le catalogue de recherche ?

C- Non. Ça je l'ai utilisé à partir du lien qu'il y a sur le site internet de l'école. Ça je peux le faire.

I- et pour demander des ouvrages que par exemple ici on a pas, que tu as trouvé dans le Sudoc ou... dans d'autres bibliothèques tu n'as pas demandé de prêt entre bibliothèques ?

C- Non

I- Et tu savais qu'on pouvait le faire.

C- Je savais qu'on pouvait le faire mais je peux pas mais pas d'accès à la bibliothèque et ça aussi c'est bizarre parce qu'après tout je suis employée par l'école. Du coup... ouais....

I- ok et si tu avais à donner des points positifs à la doc...

C- oui je trouve qu'il y a une belle ambiance à la doc, euh... le fait qu'il y a autant de fenêtres c'est bien lumineux et aussi on peut la voir de l'extérieur et du coup on peut se dire : « Mince je vais rentrer pour y jeter un œil ». Et il est bien tenu aussi et c'est un lieu agréable pour travailler. Du coup parfois quand il y a trop de bruit dans ma salle je viens à la doc pour euh... travailler tranquillement.

I- et pour les côtés plus négatifs ?

C- Je trouve qu'il est assez difficile de trouver les livres dans les rayonnages et le classement n'est pas très clair. Du coup il faut toujours demander à quelqu'un : « où est-ce que je peux trouver... ? ».

I- Ok et est-ce que tu conçois la doc comme un service différent que uniquement emprunter des livres.

C- Oui ce serait bien si la doc était plus ouverte et pas seulement l'idée d'emprunter des livres mais ça devient aussi un espace pour travailler, pour lire, pour rester tranquillement mais aussi pour faire d'autres initiatives. Comme par exemple proposer un livre par mois... euh... intéresser les gens à venir à la doc.

I- en tant que chercheuse tu aurais des idées de formations qu'on pourrait proposer à la doc pour les chercheurs ?

C- Oui par exemple on pourrait proposer des formations sur l'usage des citations, sur comment on doit le faire, euh... ou sur des outils que l'on utilise dans la documentation comme Zotero ou des choses comme ça.

I- ok. Et maintenant si tu avais carte blanche, tout ce que tu veux, le personnel que tu veux, l'argent que tu veux, les initiatives que tu veux, quelles seraient les initiatives que tu mettrais en place en priorité ?

C- Oui, oulala. Ce serait bien d'aménager un peu plus peut-être avec des fauteuils et des choses plus confortables que des chaises et des tables. Après je ferais plus d'événements à la doc, comme ça on serait plus forcé à entrer et on se retrouve là-bas et lorsque l'on est dedans on se retrouve attiré par un bouquin ou autres choses. Dès que l'on est déjà rentré c'est plus facile.

I- ok et quels événements par exemple ?

C- je sais pas la projection par exemple de films que l'on a à la doc ou une lecture d'une partie des livres ou l'intervention d'un auteur ou quelqu'un qui a proposé un bouquin...

I- Bon c'est super, j'ai fait le tour des questions que j'avais mais si tu veux dire autre chose...

C- euh oui, par rapport aux documentalistes des laboratoires euh j'arrive pas vraiment à comprendre comment ça marche cette organisation je crois que ce serait mieux d'avoir une seule doc pour l'école et pour tout le monde. C'est pas très intéressant d'avoir plein de petites bibliothèques dans chaque laboratoire. C'est difficile pour nous d'arriver jusqu'à la source, et encore plus pour les étudiants qui ne connaissent même pas ces autres bibliothèques.

Entretien 8 – Enseignante Histoire de l'architecture :

1 - Pour commencer on peut évoquer les usages que tu as de la doc en tant qu'enseignante chercheuse à l'Ensag

2- Alors moi je dois avouer que je ne suis pas forcément... je reconnais que je ne suis pas trop... Alors je m'ensers pour les cours par rapport aux étudiants en effet là quand j'ai monté le module de M1 j'ai demandé à la doc si elle le pouvait, bon c'était pas des livres très cher. Bon je fais attention à ce que les livres pour les cours ou que je trouve essentiel se trouvent à la doc. Après moi en tant que chercheur ce qui se passe c'est que les journées je les passe en réunions, en cours, à bosser et que je n'ai pas le temps de venir à la doc même si j'aimerais venir. Je ne suis pas une bonne entre guillemets cliente parce que je n'ai pas le temps de venir dans les heures d'ouverture quoi. Et que pour moi... j'essaie de faire le plein avant les vacances mais même ça je n'y arrive pas. J'arrive à le faire avant les grandes vacances où j'arrive à venir durant les demi-journées. Mais pour moi il y a une amplitude horaire de la bibliothèque qui convient certainement plus aux étudiants. Pour les enseignants chercheurs pour moi ça ne colle pas parce que euh... clairement j'ai pas le temps à 9h ou à 18h donc euh parfois je n'ai même pas le temps de venir chercher les livres. Il y a ça mais après il y a autre chose. Néanmoins il y a des articles de revues que je sais qu'il faut que je vienne voir. Après ça dépend aussi des domaines de recherche spécifique cad que... ben voilà moi très pendant les vacances de février je suis allée travailler à la BNF. Parce que les livres dont j'avais besoin ils n'étaient pas là ils étaient d'ailleurs nulle part ailleurs qu'à la BNF. Ou sinon dispersés dans plusieurs écoles à Marne la Vallée... Donc c'est vrai que selon les spécificités de recherche on a besoin de certains ouvrages que l'on ne trouve pas forcément. Et je ne vais pas demander à l'école de les acheter. Enfin soit ça peut devenir... enfin ces documents peuvent intéresser un corps enseignant autre que moi et là ça pourrait devenir un investissement pour l'école d'ailleurs très très bon parce que c'est des ouvrages de référence. Et peut-être que c'est une piste de réflexion qui pourrait y avoir, c'est comment se constitue le fonds de la bibliothèque, sur quelle base et est-ce que, je ne sais pas, on pourrait réfléchir à des ouvrages qui n'y entrent pas parce que justement ils sont très spécifiques mais qui pourraient être intéressants d'avoir si on développait un axe de recherche.

Donc voilà les deux raisons, par manque de temps, bon moi je travaille sur mes recherches pendant mes vacances, bon pendant les vacances la bibliothèque elle est fermée. Et puis après il y a mon créneau de recherche qui fait que j'achète énormément de livres, je les achète moi. Donc j'ai ma bibliothèque à la maison qui est très spécialisée parce que je travaille sur les Etats-Unis, sur... et que donc là par exemple je dois travailler une introduction d'un texte sur Olmstead, Olmstead il n'y a rien. Donc j'ai pratiquement tout acheté aux Etats-Unis et je n'allais pas demander à l'école de tout acheter parce que je ne sais pas si ça valait le coup. Et je sais que j'ai fait venir des ouvrages d'autres écoles il y a quelques temps en prêt... mais bon... je reconnais que je n'utilise pas suffisamment les fonds pour des problèmes de temps et puis après il n'y a pas forcément des fonds, ils ne sont pas là et je ne vais pas forcément les faire acheter.

1- D'accord et sur la question des fonds, tu parlais à l'instant j'imagine davantage des livres et des articles, mais pour ce qui est des ressources numériques est-ce que tu en aurais l'usage en tant que chercheuse ?

2. Oui très certainement, mais le problème de l'école c'est le manque d'accès aux ressources numériques et ça c'est dramatique. Et j'ai envie de dire quand on est enseignant chercheur on peut... moi j'ai un accès à la BNF mais bon je paye pour avoir accès à des choses dont je devrais avoir accès librement à l'école. Bon après il y avait le Cresson [labo du l'Ensag] qui nous donnait leurs codes, ce qui devient plus compliqué. Moi la question des ressources numériques j'en ai discuté à plusieurs reprises avec notre tutelle, là depuis 1 an et demi ou j'ai alerté celui qui était auparavant chef du BRAUP, Philippe Grandvoinet et aussi la nouvelle chef, pour leur dire que la situation dans les écoles est absolument dramatique. Alors pour l'instant il n'y a pas vraiment, je pense qu'ils ont pris en compte mes messages mais il n'y a pas vraiment de ... En fait ils voudraient que l'on règle ça en local avec les COMUE, ce qui apparemment, d'après les retours que j'ai, ce n'est pas à l'ordre du jour. Donc ça les ressources numériques c'est fondamental, après en tant qu'individu chercheur on peut essayer de contourner voilà même si c'est pas pratique. Et c'est vrai que l'idéal c'est de pouvoir télécharger l'article sans avoir à faire des manipulations longues mais euh... moi le souci que je vois c'est pas tant pour moi mais pour les étudiants. Parce que eux ils vont pas aller acheter un abonnement à la BNF, ils ne savent même pas que... donc c'est pour les étudiants c'est problématique et je pense que euh... ça contribue aussi au fait qu'ils ne savent pas chercher parce que ils ne se rendent pas compte de tout ce qu'il y a à leur disposition. Qu'ils l'étaient il y a quelque temps parce que le fait qu'on nous coupe les vannes c'est assez récent finalement. Dans les murs de l'école du moins. J'avais l'habitude de dire travaillé dans les murs de l'école parce que là vous avez accès à des articles et que vous ne pourrez plus lire et télécharger quand vous êtes chez vous. Bon j'ai découvert il y a quelques temps que même dans les murs de l'école ce n'est plus possible. et ça c'est dramatique.

1 Et quelles sont les grands sites et ressources que tu utilises ?

2 Jstore beaucoup, Cairn aussi parce qu'il y a beaucoup de revues voilà qui sont diffusées... et Jstore pour tout le côté justement article aux Etats-Unis parce que justement il y a beaucoup d'articles qui ont été digitalisés et en libre accès via cette plate forme et quand on est coupé de Jstore pour moi c'est wahou

1 c'est compliqué... OK est concernant Hal, les archives ouvertes tu arrives à trouver des documents.

2 moi non, Hal c'est vrai que euh... moins... parce que probablement je suis sur des objets très spécifiques. Et Hal c'est très français... et dans les faits toutes les sollicitations que j'ai c'est parce que on est pas très nombreux... et que je suis identifiée comme LA personne spécialiste qui travaille sur Donc je peux trouver des fois des articles sur Hal mais c'est rare parce qu'on est pas très nombreux en France. J'ai plus besoin moi de sites qui permettent d'avoir accès à ce qui est produit hors de France la plupart du temps. D'où l'intérêt de Jstore parce que moi l'essentiel de la littérature dont j'ai besoin vient des Etats-Unis ou d'Angleterre. Et pour l'accès aux ressources numériques via l'UGA je trouve ça dommage que ce ne soit pas dans les services mutualisés. Parce qu'à l'échelle de l'UGA ici on est rien, il doit y avoir 1000 étudiants et 100 enseignants ça fait 1100 accès et que pour l'UGA c'est rien. Et on est membre de la COMUE, on paye quand même... Et après j'ai alerté le ministère et là à la rigueur c'est faisable mais à l'échelle des 20 ENSA, c'est pour ça moi je leur ai dit voilà la situation à Grenoble, on est pas unique est- ce que vous avez... parce que moi ma demande c'était qu'ils fassent un panorama des solutions dans les ENSA d'accès aux ressources numériques parce que selon les écoles nous ne sommes pas à la même enseigne. Parce que moi quand j'ai enseigné à Saint-Etienne, la bibliothèque était déjà en réseau avec la BU et si ça se trouve les étudiants de Saint-Etienne ont des accès que nous n'avons pas ici. Donc toutes les écoles ne sont pas logées à la même enseigne il faudrait avoir ce genre de diagnostic à l'échelle nationale pour voir s'il y a besoin que le ministère mette des moyens pour les écoles, mais l'ensemble des 20 ENSA. Où est-ce que Grenoble nous on est particulièrement mal loti par rapport aux autres... je n'en sais rien. Et il y a des écoles pour lesquelles la question ne se pose pas parce que toutes les unités de recherches sont des UMR donc ils ont des codes d'accès. Après les étudiants c'est autre chose mais ... Mais avoir d'abord cet état des lieux à l'échelle nationale.

1 très bien. En plus des ressources numériques il peut y avoir des services proposés au sein du centre de documentation, notamment sur les formations. Pour les étudiants comme une formation sur la recherche web, sur la rédaction d'une bibliographie mais aussi pour les enseignants sur des outils comme Zotero... euh...

2 oui tout à fait ! Tout à fait. Parce que nous on incite les étudiants mais on a jamais eu de formation. Les premiers. Ceux qui en bénéficient c'est les doctorants. Il y a des fois moi je leur disais j'aimerais bien être doctorant de nouveau. Donc oui des formations pour Zotero mais aussi en tant que directrice de laboratoire on est sans cesse convoqué pour des formations pour Hal, qui sont gérées par l'UGA et donc on sait même pas comment s'inscrire parce que pour s'inscrire faut être UGA. Mais je sais qu'ils sont prêts à venir dans les établissements. Après moi je peux les inviter pour le laboratoire, bon, mais peut-être que c'est quelque chose qui peut-être envisagé pour l'établissement. Cad en dehors des laboratoires. Donc pour tout ce qui est dépôt sur Hal. Moi je sais que je ne sais pas gérer la connexion du labo. J'ai jamais été formée. Et puis pour les vieux chercheurs comme moi le problème de Zotero c'est de ne pas parvenir à tout faire rentrer dedans quoi. Parce qu'il faut... moi au étudiant de M1 je leur dis vous commencez avec Zotero parce que si vous prenez le train en marche c'est... pas possible. Moi j'ai ce problème et je sais que pour certaines recherches aux Etats-Unis j'ai commencé à rentrer des choses sur Zotero mais c'est pas systématique. Pour moi je ne suis pas un bon exemple, je suis trop vieille. Mais ça c'est fondamental pour les enseignants, pour les étudiants. Et il y a probablement d'autres formations auxquelles je ne pense pas parce que je suis trop vieille mais ça... Aujourd'hui en fait il faut absolument que nos étudiants aient accès à ces outils-là. Déjà qu'ils ne savent pas travailler, qu'ils perdent moins de temps... Et tout ce travail sur la bibliographie, Zotero c'est quand même une bonne aide je pense euh... Nous on l'utilise au laboratoire pour partager des bibliographies. Après il y a toujours besoin de personnes pour s'en occuper... mais c'est une nécessité

1 Il y a peut-être aussi nécessité d'informer davantage les chercheurs sur les données auxquelles on peut donner un accès. Je pense par exemple aux données cartographiques, ou même des archives que l'on a.

2 oui moi je sais que là-dessus je ne suis pas bonne, il faudrait que je regarde ce que l'on a comme films, voilà parce que je ne prends pas le temps. Je connais mal les différents catalogues. Je connais bien les livres avec

Archives mais après il faudrait que je regarde plus. On m'a parlé d'un documentaire à la télé mais comme j'ai pas la télé je n'ai pas pu le voir mais il était à la bibliothèque...

1 Donc je reprends un peu mon fil... oui donc pour les étudiants tu disais que tu les incitais à venir, tu leur donnes une bibliographie....

2 Alors tous les cours il y a une bibliographie, d'ailleurs ils rouspètent parce que c'est une bibliographie large. Il y a les ouvrages que je considère comme centraux pour le cours mais je considère qu'il faut donner une bibliographie large qui va leur servir par la suite. Un peu le B.A-BA de l'architecture. Bon après ils ont de plus en plus de mal à lire mais ... j'en rajoute quelques-uns mais dans mon domaine, il n'y a pas beaucoup de productions. Donc normalement elle est à jour. Après pour constituer ce nouveau cours il y a eu besoin de constituer un fonds d'ouvrages qui a été acheté et ça c'est le cours du lundi. Et ça depuis l'année dernière ces ouvrages sont bloqués à la doc et les étudiants peuvent venir les consulter. Et ça marche plus ou moins bien parce que depuis janvier il y en a je leur dis mais tu devrais aller voir cet ouvrage mais c'est toujours pas fait alors qu'ils sont bloqués pour eux il me dit : « il est sorti » alors bon là c'est étonnant. Donc il y a une difficulté aujourd'hui pour qu'un étudiant se mette à lire un livre c'est quand même compliqué. Sauf certains d'entre eux voilà des petites exceptions Mais... Oui d'ailleurs j'ai pensé que j'ai des livres à ajouter à la liste... Donc voilà je les incite tous à venir, d'ailleurs le lundi ils viennent tous l'après-midi, parce que c'est pas ouvert le matin, enfin j'espère et... et je les incite autant que faire se peut à chercher dans les livres plutôt que sur internet même si les deux sont complémentaire. Parce que notamment quand on cherche dans les rayons on peut trouver des choses auxquelles on n'aurait pas pensé en cherchant sur internet. Donc voilà il y a une complémentarité entre ce que l'on peut trouver sur internet et à la bibliothèque. Après il faut que je regarde l'heure parce que j'ai une réunion... non ça va ça va.

1 d'accord juste deux petits points rapides alors. Sur ce que tu trouves de particulièrement positif ici à la doc ou ce que tu trouves comme étant manquant et plutôt négatif.

2 bon je trouve que on a plutôt un bon fonds euh... il y a des espaces qui sont agréables pour les étudiants j'imagine parce que moi je travaille au labo ou je les emmène chez moi. Je pense qu'il y a un cadre agréable. Je pense qu'il y a un fonds très riche et d'ailleurs pas suffisamment exploité. Et aussi les revues et notamment les archives des revues, parce que ça c'est précieux. Après je pense qu'il y a des personnes agréables voilà donc je pense que c'est un vrai plaisir de venir travailler dans ce centre de documentation. Après c'est vrai que l'amplitude horaire pour moi elle est questionnable, ..., et après ce que je ne sais pas, on discutait hier avec un collègue : il y a une très très belle bibliothèque que tout le monde envie c'est celle de Paris Belleville bien évidemment, avec là pour le coup des archives... ce que je ne sais pas là c'est si jamais on veut numériser, ce qui est mis à disposition en terme de scanner pour ne pas abîmer les livres... parce qu'on a aussi ce qui est extrêmement précieux c'est ce qu'on a en réserve et là il faut faire attention. On en avait discuté sur le fonds Saddy notamment certains des ouvrages étaient en mauvais état donc là il faut voir quel type de financement on pourrait trouver pour numériser. Par exemple il y a des scanners qui tiennent les livres ... bon après on n'est pas Belleville faut voir si on en a vraiment besoin. C'est moins une bibliothèque de recherche comme peut l'être Belleville qu'un centre de documentation, une bibliothèque. N'empêche qu'on a dans les réserves des ouvrages qui sont précieux. Après le fait que les revues soient reliées c'est très bien mais après on ne peut plus les sortir c'est pour ça que je disais moi je demande l'autorisation de les sortir pour aller les numériser sur le scanner du labo mais je ne sais pas en interne ce qu'il y a. Mais parfois c'est compliqué. Après ce fonds de revue est très très bien et très riche et faut absolument le conserver et en bon état.

1 Pour finir d'un point de vue complètement utopique, rêvé... tu as carte blanche locaux, moyens, personnels,... que changerais-tu dans le centre de documentation ?

2 Ben moi mon rêve c'est les conditions que l'on trouve aux Etats-Unis où l'on vient à la bibliothèque travailler presque à toute heure du jour et de la nuit, tout est à disposition. Cad que même la chose la plus rare on la trouve, et ça c'est des contextes que l'on n'a pas en France même à la BNF. La BNF déjà pour y rentrer c'est le parcours du combattant. J'ai une grande nostalgie de ces bibliothèques américaines mais on peut retrouver certaines de ces conditions alors pas des conditions de prêt ou d'accès mais des bibliothèques comme le Politecnico à Milan la bibliothèque elle est ouverte jusqu'à minuit je crois euh donc ça c'est... Bon après je dis pas que je resterais travailler à la bibliothèque jusqu'à minuit surtout ici... mais voilà dans un contexte idéal avoir une bibliothèque où l'on peut venir travailler l'esprit tranquille cad sans avoir à répondre à des mails ou on a pas de téléphone qui sonne... voilà où l'on a du temps devant soit, la bibliothèque c'est ça. C'est venir avoir du temps devant soit, se concentrer ça c'est le luxe mais pour ça il faut une amplitude horaire faut avoir accès au Bon à l'école ce qui

est bien c'est que même quand les ouvrages normalement ne sortent pas comme ceux de la réserve c'est que j'ai le droit de les emmener jusqu'au labo ou pendant les vacances et ça c'est bien. Mais voilà c'est ça c'est ces conditions-là qui sont magnifiques mais qu'on ne connaît nulle part en France. Après par exemple je trouve ça dur qu'à partir du mois de juin il y ait des horaires restreints. Parce que du coup moi je commence à avoir du temps pour écrire et travailler c'est juillet-août. Alors que ce soit fermé en août je... mais l'amplitude qui commence à se réduire à partir de juin et que l'on ait plus qu'une journée ou une demi-journée toutes les semaines en juillet ça c'est dramatique. Parce qu'il suffit que LA journée où la bibliothèque est ouverte voilà moi je vais avoir là plein de soutenances de thèses ben zut cette semaine tu ne peux pas y aller. C'est dommage pas que pour moi, pour les doctorants, pour... ça c'est vraiment. Voilà s'il y avait une chose à faire c'est que l'amplitude soit plus importante et que la bibliothèque fonctionne sur juin-juillet alors certes il n'y a plus d'étudiants mais il y a encore des gens dans l'école. Je conçois tout à fait qu'il y ait des personnes qui travaillent pour une ou deux personnes ça puisse poser problème de gestion du personnel. Mais voilà dans un monde idéal il faudrait que l'on puisse venir quand on a du temps et le temps que l'on a c'est pas forcément le bon jour dans la semaine où la bibliothèque est ouverte malheureusement. Et en plus c'est du temps voilà... une bibliothèque ça nécessite d'avoir du temps pour regarder... Sinon moi je cours chez moi pour prendre la référence du livre, et d'ailleurs la plupart du temps je n'ai pas le temps de le prendre, et puis je trouve ça dommage c'est frustrant...

1 Je ne sais pas si tu as quelque chose à ajouter ?

2 Non c'est pour... non

1 Merci beaucoup alors

2 De rien

Entretien 9 – Enseignant de projet :

1 pour commencer j'ai prévu un certain nombre de questions mais si vous voulez parler plus librement du centre de documentation il n'y a pas de souci.

2 On peut démarrer par les questions on verra après ce qu'il en ressort

1 ça marche, pour la première question, assez simple, quels sont vos usages du centre de documentation ?

2 Ben le livre, le livre ou la revue reste un fondement de la pratique du projet et son enseignement. Moi j'ai commencé étudiant à utiliser la bibliothèque parce qu'on avait des enseignants qui fonctionnaient, il y en a encore beaucoup, avec une base de références qu'il faut aller chercher et aujourd'hui malgré internet et les sites dédiés à l'architecture il manque beaucoup de choses quoi. Énormément enfin beaucoup et donc la bibliothèque reste incontournable dans une école.

1 Quand vous dites des références c'est autant des références écrites que des monographies ?

2 On distingue les deux. Ça va être plutôt des références dessinées donc dans les monographies mais qui ... Mais je pousse aussi les étudiants à aller chercher les textes les revues référents au projet. Mais la première chose si déjà un étudiant construit sa culture architecturale avec des plans, des coupes clés de l'histoire de l'architecture, c'est déjà bien.

1 Ok, et quand vous préparez un cours vous utilisez le centre de documentation et lorsque vous faites cours vous incitez vos étudiants à venir au centre de documentation. Pour avoir un petit peu avant/après.

2 Oui... un peu systématiquement. Alors il y a deux types de cours il y a l'atelier de projet. Alors là c'est une alimentation de références ou de textes ou d'articles en lien avec la thématique traitée en atelier. Après il y a des cours de théorie qui sont plutôt donnés à toute une promotion en amphi, là oui... on peut s'appuyer sur une ou deux références de livres, de monographies. Après on invite les étudiants à venir à la bibliothèque pour approfondir un peu l'exposé qui a pu être fait. Après on maîtrise pas... Alors moi ce que je fais c'est d'apporter

des livres de la bibliothèque en cours, soit des livres de ma propre bibliothèque qui se trouve ici euh... J'essaie de la faire, peut-être pas toutes les semaines mais au moins les premières années de licence euh... je viens à l'école avec mes livres pour les poser physiquement sur la table pour les.... Enfin c'est pas pour les obliger mais plutôt à les inciter à ouvrir un livre, surtout les monographies d'architecture et surtout aujourd'hui avec la nouvelle génération où on pense avoir un accès rapidement avec une application internet et ils ne l'ont pas en fait ou elle est vraiment fragmentaire. Le but c'est d'acquérir le réflexe d'aller chercher dans les monographies la matière de la production d'un architecte ou d'un fragment. C'est des questions d'un petit problème d'architecture ; une porte, une fenêtre et puis pour ça il faut retourner aux fondamentaux...

1 On est en train de penser aussi à des services que l'on pourrait proposer au centre de documentation en plus de la consultation d'ouvrages, vous auriez des idées à développer ? Par exemple vous parliez de la recherche internet, un atelier qui permet de distinguer le web scientifique du web « courant »...

2 Ben oui sachant que je fais un usage d'internet aussi mais bon... c'est assez limité en tant qu'éléments... La problématique c'est qu'on a beaucoup d'images, de photographies d'architecture et très peu d'éléments dessinés, des croquis. Ensuite toute la difficulté c'est d'aller trouver des éléments dessinés. Alors là soit on a affaire à des architectes vivants et on peut avoir accès à certaines choses après il y a les fondations les trucs comme ça. Et là effectivement il y a peut-être une formation, des conseils à donner aux étudiants pour savoir comment cheminer dans tout ça...

1 Et est-ce que l'expérience, ces formations peuvent s'adresser aussi aux enseignants ?

2 oui ...

1 sur l'aspect purement documentaire est-ce que vous avez identifié des points sur lesquels vous voudriez être guidé ?

2 ...

1 ou pas forcément.

2 ... Après sur internet on tombe un peu par hasard sur des rapports de thèses, alors soit des rapports de thèses, soit des articles liés à un thème, un architecte mais c'est un peu du hasard. Mais après il y a une manipulation de l'outil qu'il y a à apprendre. Il y a aussi un peu... J'ai découvert aussi par hasard que les Drac ont des fonds de conservation de documents, des plans, d'autres choses donc c'est un peu une découverte par hasard.

1 Les ressources aux bases de données, d'articles ou d'images, c'est des choses qui pourraient être intéressantes de creuser

2 oui je ne les utilise pas ou par hasard...

1 Très bien et également j'aimerais avoir votre avis sur l'idée d'une matériauthèque au sein du centre de documentation comme c'est le cas dans d'autres écoles d'architecture avec du coup un certain nombre d'échantillons de matériaux et toute une documentation sur les caractéristiques techniques ?

2 Alors... hum... je ne le lierais pas directement à la bibliothèque même si la démarche est proche pour moi c'est autre chose. C'est à part. Alors bien sûr un matériau, un système constructif on va pouvoir faire un lien avec les monographies, les revues spécialisées, enfin... euh... après ça peut être porté par le même service, les mêmes personnes mais... c'est un projet à part entière. Je n'ai pas connu d'école qui en avait fait de manière sérieuse euh... c'est un peu du bricolage en fonction sûrement d'un enseignant qui a un moment s'y est attaché mais voilà c'est... souvent ça manque un peu de renouvellement de mise à jour. Et puis peut-être aussi d'avoir un enseignement associé alors les enseignements associés soit de projet, de construction, de structure quoi... Après c'est tout un débat qu'on peut avoir... il y a aussi le fait que les systèmes de constructions et de matériaux sont forcément liés à une économie et les documents de mise en œuvre, législatifs sont souvent associés à l'origine à l'entreprise qui produit le matériau. Donc dans une école je pense qu'il faudrait remettre les choses à la base. Voilà ... euh... revenir à l'origine du matériau et ensuite la question... faudrait d'abord s'arrêter au matériau sans mettre le pied dans les systèmes constructifs ou ne tolérer que quelques nuances mais ne pas mettre les pieds dans des... dans des dispositions liées à des entreprises ou une société parce que là ensuite c'est

sans fin, pour un tel et pas l'autre... Pour ça il faudrait se tourner d'abord vers les instances officielles pour en discuter, d'abord vers la CPR [commission pédagogie recherche] pour voir... parce que je crois que la pérennité d'une matériauthèque ne vaudra que si il y a un minimum d'association avec l'enseignement donc la CPR ... Après on sait bien... bon il faudrait voir dans l'école les personnes qui pourraient constituer un groupement d'intérêts autour de la question. Mais j'insiste autant des enseignants de projets que de constructions et puis avoir un lieu dédié. Et puis faire attention... le problème des matériauthèques en général c'est que ça finit avec un format un peu comme ça, étagère. Et que ça demande aussi parfois de pouvoir présenter des éléments d'un mètre cube, d'une tonne... mais bon l'école à peut-être des moyens à long terme...

1 Je ne sais pas

2 Après euh... il y a tout un intérêt à aller voir celles qui existent déjà, leurs intérêts leurs défauts... l'utilisation qui en est fait, la forme que ça prend aussi. Je prends un exemple souvent quand ça vient du monde des entreprises souvent... un fabricant de fenêtres va donner un morceau de fenêtre. Parce que ça lui paraît suffisant. Alors que pour un étudiant en architecture ce serait bien d'avoir cinq grandes familles de fenêtres mais en une pièce, au format similaire. Encore une fois pour voir l'échelle des choses. Parce qu'un bout de bois on peut lui faire tout dire... voilà...

1 Alors question suivante, il en reste deux. Quels sont les points positifs comme négatifs du centre de documentation ?

2 J'ai pas beaucoup de reproches à faire. Je pense que le lieu est plutôt très agréable, l'espace de la bibliothèque. Le petit défaut c'est peut être sa localisation, enfin la lisibilité de sa localisation dans l'école, c'est un peu « en haut de l'escalier au fond du couloir » hein. Euh... Bon je ne sais pas s'il pourrait y avoir une solution pour remédier à ça. Bon est-ce que ça changerait la donne je ne sais pas mais ... voilà. Non après moi c'est une bibliothèque que je connais, j'étais étudiant ici, donc je connais certains fonds notamment au niveau des revues. Non je crois que même, je ne sais pas s'il y a des classements dans les écoles d'architectures, mais je crois que Grenoble, dans ce que j'avais entendu ailleurs, était plutôt bien placé au niveau de son fonds et puis c'est vrai au niveau des revues, le panel est quand même très large. Euh... et il ne faut surtout pas lâcher voilà... parce qu'une école d'architecture se reconnaît par la richesse de son fonds de revues. Alors je n'ai pas bien fait, mais on avait vu à Saint-Etienne que certaines revues pouvaient être supprimées parce que finalement presque un peu trop éloignées du cœur du sujet. Moi j'ai retrouvé les revues que je connaissais. Bon pour les revues il y a une espèce de veille à tenir pour savoir les anciennes revues qui sont rééditées. Il y en a sûrement aussi des nouvelles, et les publications des écoles, de l'université et à l'étranger aussi. Faut pas avoir peur de la barrière de la langue, ça c'est un faux problème. Faut dénicher certaines publications de revues qu'il serait bon d'avoir. Alors là aussi revient la question du numérique et on s'aperçoit qu'il y a de plus en plus de publications numériques. Et ça ... mais bon après je ne sais s'il n'y aurait pas moyen de faire un affichage par mois sur une ou 2 sélections d'articles de projets qui pourraient être fait dans l'école en disant : « attention ce mois-ci dans telle revue il y a un article sur ... » Un peu pour... parce que même si on passe régulièrement à la bibliothèque pour un peu se mettre à jour, et encore c'est un avantage qu'on a quand on est enseignant ou étudiant parce qu'après quand on est praticien à moins d'être abonné à une ou deux revues mais voilà. Donc là on est vraiment au cœur de l'actualité contemporaine on va dire européenne déjà et ça c'est très important.

1 Dernier point c'est plus une question utopique, si vous aviez carte blanche sur tous les points : locaux, personnel, finance, qu'est-ce que vous changeriez en priorité au centre de documentation

2 alors la première action, je sais pas qui peut la maîtriser, c'est les heures d'ouverture, il faut que ce soit, faudrait que ça ouvre en même temps que la cafétéria que ça ferme en même temps que l'école. Je crois que c'est ces permanences-là qui permettraient que ... voilà le matin on arrive plus tôt, le soir on peut passer un moment à la bibliothèque. Par ce que là on court, entre deux ateliers. La première chose c'est ça voilà... Après les choses fonctionnent bien et puis c'est pas mon métier donc comme ça... Bon l'idée c'est qu'on vit une mutation générationnelle de l'approche de la source. C'est souvent que les étudiants ils considèrent qu'ils n'ont pas besoin d'aller chercher une info. Parce qu'ils peuvent déjà l'avoir très vite. Après en architecture c'est une partie de notre travail d'enseignant de faire comprendre aux étudiants qu'ils doivent aller systématiquement à la bibliothèque même s'ils n'ont rien à y chercher. Sans que ce soit un exercice. Ils font un projet qui pose certaines questions, le passage à la bibliothèque est obligatoire, enfin incontournable et régulier tout au long de l'année. Après on trouve des choses, on en trouve pas... enfin ça c'est assez compliqué... de leur dire d'aller en bibliothèque pour pas chercher quelque chose, ça c'est... voilà... Parce qu'on ne leur a pas appris à faire comme ça aussi. Ça c'est compliqué... voilà...

1 j'ai terminé avec les questions, si vous voulez ajouter quelque chose n'hésitez pas.

2 Non, non, non

1 Merci beaucoup

2 juste, longue vie à la bibliothèque.

Entretien 10 – Enseignante Urbanisme et sciences sociales :

1 L'idée c'est un peu de saisir les usages côté enseignant

2 on est en plein dedans vas-y je parle beaucoup donc euh...

1 Alors pour commencer tu disais à l'instant que tu n'utilisais pas beaucoup le centre de doc, c'est par manque de temps, ou...

2 Alors je n'utilise pas beaucoup, c'est-à-dire que je vais venir très ponctuellement faire des... alors je fais rarement des recherches mais chercher des choses très précises quand je viens parce que je sais qu'elles sont à l'école et pas au Cresson [le laboratoire de cette enseignante chercheuse]. Alors la première raison qui fait que je ne viens pas beaucoup c'est que nous on a l'avantage d'avoir la doc du Cresson qui est quand même très fournie sur ma thématique de recherche et puis aussi sur les thématiques que j'enseigne, pas sur toutes. La deuxième c'est que j'ai énormément de ressources informatiques et de plus en plus. Je m'en rends compte-là les derniers mois j'ai dû lire énormément parce que je devais écrire, au-delà de mon enseignement. Pour la recherche et j'ai quasiment lu que des choses qui étaient sur internet. Donc il y a ça et puis... je ne l'ai pas utilisée depuis la doc, à aucun moment je me suis dit ben tiens je vais fouiller pour voir... Je pense que la manière dont elle est organisée moi ne me convient pas par ce que moi j'aime bien être sur place et regarder ce qu'il y a. Là par exemple au labo je regarde comme ça les nouveautés. A la doc je le fais beaucoup moins parce que les rayonnages ne sont pas faits de la même manière et c'est pas si simple de circuler à l'intérieur et de se dire ben là je flâne et s'il y a un bouquin qui me plaît ben je le prends. Je le fais pour chaque fois que je viens pour un truc précis. Et après il y a des thématiques qui ne sont pas tout à fait traitées mais ça c'est ma faute parce que je pourrais faire commander des ouvrages. Mais si je commande des ouvrages ce ne sera pas pour moi mais pour mes étudiants des choses que j'ai déjà. Et puis personnellement j'achète beaucoup de livres. C'est-à-dire j'utilise des bibliothèques surtout celle du Cresson parce qu'elle est très thématique sur les domaines de recherche. Mais même en tant qu'étudiante, étudiante doctorante je veux dire, j'achetais beaucoup de livres, j'ai un rapport au livre qui est assez privilégié, voilà j'aime bien avoir les miens. Et par ailleurs je les prête aux étudiants, bon je devrais arrêter parce qu'ils ne me les rendent pas toujours mais... il arrive de me rendre compte que je leur prête mes propres livres. Voilà

1 Sur les ressources numériques tu as des accès avec le Cresson ou...

2 Oui on a des accès avec le Cresson et puis maintenant sur Hal, enfin je veux dire c'est juste hallucinant, on trouve.... Et je d'année en année il y a de plus en plus de choses en accès facilement. Donc honnêtement... si il y a quelques trucs de pointes qui sortent dans telle ou telle revue. La dernière fois que je suis venue à la doc par ailleurs c'était pour des revues vraiment ciblées parce que c'est des revues d'archi que je n'achète pas ou que je ne suis pas abonnée parce que je savais qu'il y avait un numéro spécial sur une thématique qui m'intéressait. Par ailleurs je trouve ça très embêtant qu'on ne puisse pas emprunter les revues mais c'est comme ça... bon voilà sur internet on trouve tout sauf des choses qui sont vraiment très actuelles. Après aussi ce que je trouve intéressant c'est les films à la doc parce que nous coté Cresson on n'en a pas ou alors que quelques-uns mais c'est très ciblé. Pour l'enseignement je trouve que c'est vraiment très utile de les utiliser comme base parce que moi j'aime bien passer des petits films en introduction ou même pour faire des petites pauses pour les étudiants et du coup je trouve que ça c'est chouette qu'on ait un fonds vidéo.

1 Et justement d'un point de vue pédagogique pour préparer tes cours tu utilises tes ouvrages à toi ou bien ceux...

2 Alors je vais faire le tour de mes cours. Pour ceux spécialisés sur mes domaines de recherche, donc le cours de master en occurrence là, ben c'est des choses qui sont déjà là, j'ai déjà tellement écrit sur la question que je réutilise les mêmes sources et puis je fais une mise à jour assez régulière. Pour le cours de sociologie de l'espace j'ai emprunté beaucoup de livres au Cresson. J'emprunte à l'école tous les ans, en début de semestre je prends des livres pour le cours de socio. Parce que je me remets à jour sur des choses plus anciennes là du coup je me suis remise à jour sur des choses plus anciennes sur les usages parce que je dois aussi adapter mon cours en fonction de l'absence d'Anne-Monique [ancienne enseignante de l'école aujourd'hui à la retraite] Voilà pour intégrer des choses comme ça. Pour mon cours sur le développement durable et participation, pareille c'est mes thématiques de recherche donc... et puis on a pas un fonds qui est suffisamment fourni pour me dire à ben tiens il y aurait une nouveauté, même si c'est un champ qui maintenant produit beaucoup. J'ai quoi d'autre comme cours... pour le cours « Dénormer » on fait que par internet. Après pareil c'est que des choses ciblées là par exemple sur le genre dans la ville, parce que je fais une intervention là-dessus, on trouve tout par internet parce que c'est très récent comme champ et du coup c'est des gens qui publient sur internet beaucoup... Et si je suis venue aussi pour récupérer des choses sur les métiers de l'architecture. Après c'est ça peut-être, moi je n'enseigne pas vraiment sur de l'architecture, donc je pense que nous les enseignants qui sommes le plus tournés vers l'approche bibliographique et théorique etc. on ne va pas enseigner, en tout cas en grande partie, sur l'architecture et la doc elle est quand même très orientée architecture. Donc peut être dans les années à venir je ferai un retour vers la doc, un retour vers l'architecture mais pour l'instant ce n'est pas le cas. Donc... c'est la doc du Cresson qui fait office de... de...

1 Et pour tes étudiants tu leur donnes une bibliographie ?

2 oui tous les cours, tous les cours. Alors je fais deux choses maintenant en fonction de l'année. Dans les premières années je leur demande d'abord de faire une recherche par eux-mêmes ; comment se familiariser avec comment je cherche des ouvrages, distinguer ce qui est d'ordre scientifique la littérature grise etc. ce qui est très compliqué pour eux. Ou ce qui est de l'ordre du projet etc. Donc je leur donne une biblio mais pas au début de cours mais au bout de trois quatre séances euh... Pour le cours de sociologie urbaine ils ont un TD où ils doivent mettre en place des enquêtes euh... je leur donne des articles pré-scannés, c'est-à-dire ils ne viennent pas chercher chez vous parce que ce serait impossible en fait, c'est toute la promo. Et à la doc il y a les trois... il y a trois « Méthodologie de l'espace » trois exemplaires, nous on en a 4 ça suffirait pas parce que c'est 25 groupes donc je leur donne soit des articles scannés soit des versions Hal que je leur diffuse. Là je suis en train de faire ça par ailleurs. Euh... donc là c'est licence 2, en licence 2 c'est un peu initiation à comment je fais une recherche bibliographique après je les guide direct sinon on perd trop de temps. Licence 3 je leur donne une biblio, je leur donne quelques articles par ailleurs tous accessibles sur internet qu'ils lisent en cours avec moi et ils ont obligation d'avoir trois lectures scientifiques pour leur rendu donc ils sont censés aller piocher... donc venir à la doc. Pour le master, pour le cours sur les ambiances ben la Françoise, Françoise qui est notre documentaliste participe dans l'enseignement donc là on met en place une liste de ce qu'on appelle les fondamentaux, pour aller plus loin. Ils ne sont pas tous accessibles, parfois à la doc sinon les enseignants amènent une mini bibliothèque avec nous, on amène une petite caisse qui sort de la doc [de Cresson] le lundi pour les accompagner. Et pour le cours « dénormer » là je les renvoie beaucoup vers la doc de l'école par ce que du coup cette année on a travaillé sur les métiers de l'architecture et le peu d'écrits qu'il y a sont à la doc du coup je les envoie directement à la doc et chaque enseignant leur donne, parce que du coup c'est des cours à interventions multiples, chaque enseignant leur donne une bibliographie propre. Mais à chaque fois une bibliographie. C'est-à-dire pour les cours théoriques du moins la bibliographie est assez fournie. Même parfois un peu trop fournie par rapport aux habitudes de lecture des étudiants de l'école. Et après j'essaie toujours de mixer entre les ouvrages, les articles, les articles accessibles en ligne parce que je me rends compte qu'ils lisent beaucoup plus aisément du court et du en ligne. Je pense que ça explique en partie votre baisse de fréquentation. Déjà 5 pages de Métropolitiques pour eux c'est beaucoup. Donc, quand on se rend compte de ça, qu'ils ne sont à priori pas formés à ça et qu'ils n'ont pas d'aptitudes à ça parce que ici c'est pas la lecture... enfin ça restreint aussi les types de lecture vers lesquels on les renvoie.

1 et juste les bibliographies vous les transmettez au centre de documentation ?

2 Non, j'ai dû faire la première année parce qu'en mi ? je suis arrivée il y avait très peu de choses sur la démarche participative euh après de temps à autre je fais un petit point : 'mais madame vous m'avez dit de le lire mais il n'y est pas » et je fais des réactualisations, là je vais en faire par exemple parce qu'il y a deux trois ouvrages très récents sur le métier d'architecte que je pense qu'on a pas achetés et puis voilà pour mettre un peu à jour ça...

1 du coup si on dépasse le fait de venir prendre uniquement un livre au centre de documentation est-ce qu'il y a des services ou des formations que tu souhaiterais pouvoir retrouver ?

2 Oui clairement pour les formations à la recherche bibliographique ce serait bien, tous les ans, parce que le problème que l'on a c'est que les étudiants en architecture n'ont pas les codes de comment je référence, ça veut dire quoi référencer, quel est mon lien à la source, est-ce que je cite mes sources... Je crois qu'ils apprennent en projet, et je le conçois totalement, à aller s'inspirer un peu de droite à gauche sans tenir les filiations de manière nette en les cachant un peu parfois je pense alors qu'en travail plus théorique c'est l'inverse et du coup, là il y a le côté très pratico-pratique de comment je crée une référence et là je l'ai vu, Françoise [la documentaliste du Cresson] l'a fait pour les masters. Et je trouve que les documentalistes ils le font mieux, parce qu'ils le font plus simplement que nous. Si parce que moi je me rends compte que je le fais comme je le fais maintenant mon référencement avec tous les codes des revues etc. mais on est pas à ce niveau-là avec les étudiants. Les étudiants ils doivent juste distinguer si c'est un ouvrage, si c'est un article en ligne, les bases quoi, le nom le titre, s'il y a un éditeur, c'est quoi un éditeur, comment on le trouve... une rigueur est-ce qu'on met les pages partout. Alors que moi la manière dont je le fait c'est toujours... bon j'ai un document pour ça que je leur envoie mais c'est trop détaillé, c'est ce que moi j'ai eu besoin à un moment donné pour mettre les choses au clair mais c'était au niveau de la thèse. Voilà Françoise elle leur a fait un trop basique, voilà c'est 4 différenciations, sans trop se poser de question c'est à l'américaine à la française, à la Cambridge, à la truc... et au final c'est beaucoup plus simple de leur proposer ça, voilà de la connecter au pratique pratique et puis il y a aussi ce rapport à la source voilà ça c'est quelque chose à construire qu'on a pas du tout en école d'archi. Je pense c'est pas que chez nous que c'est particulier, enfin pour côtoyer un peu les instituts d'urba, de géo ça change pas fondamentalement. Mais voilà une culture à construire de comment je manipule des sources, comment je les mobilise, comment je les utilise. Enfin je pense que c'est des choses qui peuvent être faites à la doc et puis aussi leur faire découvrir des champs thématiques que nous on ne maîtrise pas mais qui sont identifiables dans une documentation. Moi je vois les découpages qui sont faits, il y a une logique qui est la logique du documentaliste qui n'est pas celle de l'enseignant ni de l'étudiant et ça pourrait être intéressant d'avoir des présentations et des visites de la doc. Moi par exemple je n'en ai jamais eue. Et du coup je me dis que si en arrivant, voilà comme Françoise elle m'a montré la doc du Cresson alors qu'elle fait 20m² c'est pas non plus compliqué à visiter, elle m'a expliqué la logique du rayonnage, la logique de l'interface... bon par exemple pour la doc je ne sais pas. J'arrive et je dis « bon je cherche tel bouquin où est-ce que je peux le trouver ? » Voilà déjà tous les ans proposer aux nouveaux enseignants ou étudiants un peu un tour, un tour.

1 Bon déjà ces formations à la recherche bibliographique existent déjà ici, dans la salle vidéo par exemple, mais à la demande et en discussion de l'enseignant.

2 Bon ça je ne savais pas. C'est vrai que pour les licences 3 ça pourrait être utile parce que c'est l'année où ils commencent à écrire le plus. Parce que au 1^{er} semestre il y a l'article scientifique à écrire ; c'est S. Dadour qui en a la charge et moi j'arrive pour le rapport d'étude au second semestre qui sont des exercices d'écriture lourds pour eux. Bon le rapport d'étude demande moins de référencement que l'article mais on pourrait faire une pierre deux coups.

1 et sur le centre de doc tu disais qu'on avait pas suffisamment communiqué avec les nouveaux enseignants notamment.

2 Oui, je ne sais pas si ça existait quand je suis arrivée mais je n'ai eu aucune information sur le centre de documentation. Bon il n'y a aucun accueil officiel à l'école, c'est pas le centre de doc qui pose problème particulièrement ou quoi. Mais non non j'ai su où il était que... j'ai dû recevoir un mail, le fameux mail académique qui dit : « si vous avez des demandes à faire... » et après je ne sais pas comment je l'ai localisé la première j'ai dû voir centre de documentation, je suis montée pour voir ce que sait. Enfin voilà personne m'a dit où c'était, comment ça fonctionnait... d'autant plus que moi j'ai fait mes études d'archi dans une école d'archi où le centre n'était pas intégré dans l'école c'était dans le bâtiment à côté en plus c'était une bibliothèque des beaux-arts avec juste un section archi enfin c'était pas la même chose. A Paris il y avait aussi plus de bibliothèque d'archi par ailleurs donc c'était pas du tout la même pratique que les étudiants ici. Parce qu'ici ils n'ont aucune autre bibliothèque qu'ils peuvent consulter, thématique. Bon il y a l'institut d'urba qui est très petit...

1 ... et qui est en train d'être restructuré...

2 Donc sa place au final est beaucoup plus central. Pour nous enseignant de se dire qu'on peut l'intégrer... moi parce exemple je ne savais pas que vous pouviez faire ce genre d'enseignement enfin de formation avec nous et avec les étudiants mais ça on est pas du tout au courant. Donc je pense que ça pourrait être bien voilà pour les nouveaux arrivants on présente ce que l'école propose, les sources que nous avons et que vous pouvez nous mobiliser ou pas en fonction des besoins.

1 Et après avoir découvert la doc tu t'es dis « ah ça c'est bien... »

2 Si il y a quelque chose de très bien. Le rayon nouveauté j'adore après j'ai vu ça aussi l'autre fois je ne sais pas si c'était là avant mais j'ai trouvé que c'était pas mal : « ce que vous avez aimé et que vous proposez aux autres ». Ça je trouve ça très chouette par ailleurs j'ai emprunté un livre que quelqu'un avait aimé euh... C'est les deux endroits que j'aime le plus. J'aime bien qu'il y ait des revues anciennes qui soient accessibles, qu'on peut voir, c'est pas toujours le cas. Notamment les Espace et Société voilà, j'étais comme une enfant devant wahouu, j'en ai emprunté deux ou trois parce que voilà on peut les feuilleter. Parce que voilà moi je vais rarement aller chercher de l'ouvrage direct, je vais plutôt vouloir aller feuilleter et s'il y a quelque chose qui m'intrigue je vais vouloir l'emprunter et du coup le lire. Mais en fait on arrive à le faire mais... on ne sait pas comment c'est organisé. Peut-être il faudrait un plan... je sais pas de localisation... j'en sais rien... Et puis l'autre fois je faisais les rayons là tout autour je cherchais rien en particulier, je flânais et je restais là au rayon sciences humaines et sociales, voilà je regardais un peu ce qu'il y avait, il y avait certains ouvrages que je conseille à mes étudiants mais voilà je suis tombée dessus par hasard parce que j'avais le temps. Et puis autre chose que je ne savais pas que ça existait c'est le catalogue des films et ça c'est cool, c'est vraiment bien alors le classement certes est alphabétique et qu'il faudrait le faire par thématique idéalement mais c'est déjà pas mal. Voilà c'est la logique du fouillé et on tombe dessus et du coup je trouve ça très bien. Après je ne sais pas si on se met à jour sur les documentaires, on achète beaucoup ?

1 oui, après dans les limites budgétaires mais on essaie d'être le plus à jour.

2 Parce que tu coup je me disais là j'ai une collègue qui fait une double projection d'un film sur le quartier qui est à Roubaix, un film sur les questions participatives voilà. Un film qui est disponible sur internet sur les ateliers populaires d'urbanisme et sur... le film sur... Patrick Bouchain, sur les travaux de Patrick Bouchain et je trouve ça super comme idée. Elle est venue le présenter à l'institut d'urbanisme et chez nous et je me dis que peut être que la doc elle pourrait nous proposer à nous enseignants des petits montages comme ça qu'on pourrait faire auxquels on ne pense pas forcément. Qui du coup nous permettrait... parce que c'est très bien moi je trouve les films pour les séances introductives. Donc voilà les trucs que j'aime. Mais voilà le nouveau truc « ce que je recommande aux autres » ça c'est cool.

1 Très bien et dernière question, si tu avais carte blanche, locaux, services, argent, personnel, qu'est-ce que tu ferais en premier pour faire évoluer le centre de documentation ?

2 Carte blanche complète... hum... bon il y a pas besoin de la carte blanche mais je pense qu'il faut que la doc sorte de la doc. C'est-à-dire, on est une école d'archi ou le livre, la lecture n'est pas le cœur de l'activité donc je pense qu'il faudrait qu'il y ait des ouvrages, bon des ouvrages à profusion donc là il est question des moyens parce que ça veut dire qu'on peut les perdre, momentanément du moins, qui puisse circuler dans l'école de manière beaucoup plus libre, parce que c'est presque sanctuarisé... c'est déjà un peu excentré par rapport aux endroits où les choses se passent et du coup je me dis il faut faire la démarche d'y aller chez nous. Alors que je me dis si on avait accès aux livres de manière beaucoup plus directe ce serait bien et même qu'il y ait des livres dans certaines salles. Parce que nous quand on amène la petite mallette là portable de livres de Cresson ben ça marche très bien. Parce qu'au moins ils les feuilletent, ça veut pas dire qu'ils vont les lire mais on moins ça va passer entre leurs mains, ils vont voir ce qu'il y a. Ben moi par ailleurs j'amène, quand j'ai une séance et que je me suis basée sur deux-trois livres, j'amène les livres avec moi pour qu'ils les voient. Après pour qu'ils comprennent que c'est normal de se baser sur des livres. Mais aussi pour qu'ils puissent les manipuler parce qu'il y a aussi un côté, ils ont l'habitude de manipuler des livres d'archi avec de jolies photos... mais beaucoup moins des ouvrages un peu plus scientifiques et théoriques. Alors je me dis qu'il faut peut-être ouvrir que la doc ne soit pas que confinée, qu'elle soit plus diffusée. C'est la première chose que je ferais. Après faire rentrer les gens dans la doc pour autre chose que la doc. C'est dans les deux sens, il y a un peu un côté sanctuarisé, un peu à l'écart qu'il faudrait casser idéalement. Que ça soit un peu plus perméable entre l'école et le centre de documentation de manière générale. Après au niveau du personnel je ne me rends pas compte du tout. Si ce qu'il serait bien... mais vraiment dans l'idéal : nous on aurait plus de temps vous vous aurez plus de temps, tout le monde aurait plus de temps, moi je trouve qu'on ne valorise pas assez en terme de production ce que l'on fait

dans l'école. Moi ça me frustre. Je dis pas que tout ce qui est produit est nécessairement brillant mais en travaillant sur deux trois années je pense qu'il est possible de sortir des choses très bien. Et on ne le fait pas par manque de moyen, par manque de temps et par manque de disponibilité. Mais ça pour moi ce serait top. On pourrait imaginer doc et deux, trois, quatre enseignants qu'on produise chaque année un truc : « les productions de l'école » ou tous les trois ans, c'est pas la question de la régularité mais au moins que l'on sorte quelque chose de ce que l'on fait. Et ça je pense que la doc pourrait... par ailleurs ça pourrait rejoindre plusieurs services, la reproduction, la doc, une équipe enseignante. Je pense que ce serait super enrichissant, à la place pour les étudiants, qu'ils puissent trouver ce que l'on produit quelque part. Nous on le fait au Cresson, le master du Cresson il publie sur le site, sur le carnet hypothèse avec tous les risques que ça comporte. Mais voilà aller aussi un peu plus loin, avoir un billet de blog c'est quelque chose mais un livre qui reste c'est autre chose. La par exemple pour « Dénormer » le petit livre imprimé là ils voulaient tous l'avoir. Bon c'est des choses qu'on peut garder. Et je pense que la doc pourrait avoir un rôle là-dedans. Déjà pour être plus inventif que juste un A5 ou pour mettre en perspective avec d'autres ouvrages je ne sais pas. Voilà ce que je voulais dire...

Après oui il y a un autre truc que je trouve très bien c'est ce que vous faites là les trucs thématiques en rapport avec ce qui se passe à l'école. Je trouve ça chouette ; mais je trouve ça chouette aussi quand on a le mail qui nous le rappelle aussi. Parce que la dernière fois je me suis dit que c'est super de sortir comme ça 5-10 livres... vous l'avez fait pour les portes ouvertes, vous l'avez pour je ne sais plus quelle conférence, ben pour l'école de Nantes et je veux... c'est vraiment excellent de faire comme ça parce que moi par exemple j'ai jamais eu l'occasion de lire des choses sur l'école de Nantes, la dernière fois j'ai vu la conf¹ et je suis venue après pour feuilleter. C'est bien que ça reste un peu avant, un peu après. Après je pense qu'il y aurait un truc à faire au niveau de la communication. Pour parler de ce que je connais, là Françoise, la documentaliste du Cresson elle nous envoie tous les mois-là le Scoop-it avec les nouveautés et je le lis à chaque fois. Et je suis chercheur associé dans un autre labo qui fait un truc équivalent, donc un Scoop-it qui est découpé en plusieurs parties : 1 sur les productions du labo, donc on pourrait avoir la même chose sur les productions de l'école et 2 sur les nouveautés en lien avec les thématiques de recherche, tous les deux mois. Et ça je mets une petite étoile et je prends le temps toujours de regarder ce qu'elles ont mis. Et ça si on pouvait l'avoir peut-être pas tous les mois, quoique avec les labos... mais au moins qu'on est régulièrement une lettre d'info... bon sans trop de chichi non plus en terme de mise en page, voilà on a les titres en gras et puis les résumés et ça suffit largement. Ça pourrait être vraiment chouette. Voilà en tout cas pour moi il faudrait que la doc de l'école rentre plus dans le quotidien. Comme si c'était une évidence mais voilà elle n'est pas dans tous les jours de l'école. C'est ça... Et si, moi ce dont je rêverais, si on avait tous les moyens etc. c'est que quelqu'un d'autre puisse faire les bibliographies à ma place pourquoi ? Parce que moi j'ai des réflexes, je remets les mêmes trucs tout le temps. Bon ça fait trois ans que je suis ici donc je les ai toutes refaites au fur et à mesure et là je me rends compte que c'est les mêmes, là je relis mes bibliographies et je me dis... enfin ça m'ennuie...il y a pas de nouveautés. Alors que je me dis que si quelqu'un je lui dis « quels sont les dix livres à lire sur ce sujet ? ». Ça se serait super parce que moi à la fois je me renouvelle dans mes lectures et en plus pour les étudiants il y aurait des nouveautés que moi je n'ai pas vu passer. Voilà je pense que ce binôme sur la mise en place de la bibliographie ce serait super, et si on pouvait le faire à chaque fois ce serait top. Parce que nous enseignants on a un certain angle et pour les étudiants ce serait bien qu'ils puissent voir autre chose parce qu'ils ne sont pas censés reproduire à la lettre notre manière de faire. Donc voilà les trucs à faire avec la baguette magique. Voilà.

1 Merci beaucoup.

2 De rien écoute bon courage pour tout ça.